VOLUME XI. — WINNIPEG, MAN., MARDI 6 MAI 1924 — NUMERO 48

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

ON SEME PARTOUT CETTE SEMAINE

Les conditions générales sont favorables dans les trois provinces de l'Ouest

D'après des informations de source sûre obtenues de tous les points stratégiques à travers les trois provinces de l'Ouest, les conditions générales au sujet des semailles sont très satisfaisantes.

Il est surtout intéressant de savoir que dans les grandes plaines centrales à blé de Portage la Prairie, Indian Head, Régina, Moose Jaw et Swift Current, les conditions sont uniformément bonnes. Dans le sud de l'Alberta, on rapporte qu'il y a jusqu'à 65 pour cent du blé de semé à certains points.

Il y a amplement d'humidité dans tous les districts, à l'exception du sud-est de l'Alberta, où la pluie serait désirée pour faciliter la germination. Ceci affecte les districts de Foremost, Brooks et Medicine Hat.

Alberta

Dans l'Alberta, la partie située au sud de la ligne principale du C. N. R a une grande proportion de semailles faite. A l'exception des districts mentionnés ci-dessus, l'humidité est satisfaisante; les travaux, dans l'ensemble, ne sont pas plus d'une semaine en retard sur l'année dernière, mais les conditions du sol pour la germination sont beaucoup plus favorables.

Dans l'Alberta central, comprenant les districts de Hanna, Youngstown, Coronation et Empress, la situation est aussi bonne. Les pluies récentes ont un peu retardé les semailles, mais elles sont générales maintenant et 25 à 35 pour cent du grain est déjà en terre.

Saskatchewan

Dans la Saskatchewan, il y a encore peu ou point de blé levé, mais les conditions sont très satisfaisantes. Dans un grand nombre de districts du nord, les semailles sont d'une semaine à dix jours en avance sur l'année dernière et elles sont générales cette semaine.

Les grandes plaines centrales, déjà mentionnées, se déclarent satisfaites. Un district ou deux dans le centre-nord désireraient un peu de pluie, mais le manque d'humidité ne se fait sentir nulle part dans la province. A Saskatoon, 10 pour cent de l'avoine est semée, mais aucun blé n'est encore levé. Régina annonce que les grandes plaines centrales sont au moins dix jours en avance sur l'année dernière et que les conditions sont, en général, plus favorables. Dans le sud-ouest, le long de la ligne Weyburn-Lethbridge, ainsi que plus à l'est et au sud, la situation est également excellente. Kincaid, sur la ligne Weyburn-Lethbridge, a 50 pour cent du blé semé.

Manitoba

Le Manitoba central-est, qui a souffert de l'inondation l'année dernière, est en excellente condition cette année. Dans le nord, non seulement la situation est bonne, mais les semailles sont beaucoup plus avancées que l'année dernière. Le sud, spécialement le sud-ouest, a plus d'humidité qu'il n'en a eu ces dernières années. Les semailles sont un peu en retard dans cette région, — pour le sud du Manitoba, mais le blé est levé en plusieurs points et les semailles sont générales dans tout le sud de la province.

Ce qui frappe le plus dans l'ensemble des rapports reçus de partout, c'est l'état général favorable du sol pour recevoir la semence.

LOUIS MADORE

Edmonton — M. Louis Madore, avocat, originaire de Montréal, est mort le 1er mai, à l'âge de 41 ans, après une longue maladie. Lui survivent: sa femme, Germaine Tessier, six enfants, son père, M. J.-A. Madore, de Montréal, sa mère, soeur du poète Louis Fréchette, une soeur, Mme Ernest Bilodeau, d'Ottawa, et deux frères, MM. Horace et Lionel Madore, de Montréal.

M. Louis Madore avait fait ses études au collège Sainte-Marie, à Montréal, et avait étudié le droit à l'université McGill. Reçu avocat en 1905, il était venu presque tout de suite s'établir à Edmonton, où il fit partie de plusieurs études légales importantes, jusqu'au début de sa maladie, vers 1920. C'était un des Canadiens français en vedette du barreau de l'Alberta. Ses funérailles ont eu lieu le lundi 5 mai, en l'église de Saint-Joachim, à Edmonton.

Il neige dans la Saskatchewan

Saskatoon — Les fermiers du nord et du centre de la Saskatchewan se sont réjouis lundi matin de voir une forte chute de neige humide. A 10 h., il neigeait sur une étendue de plusieurs centaines de milles dans chaque direction. En plusieurs endroits il était déjà tombé de trois à quatre pouces de neige et la température était juste au-dessus du point de congélation.

Comme il y a 75 pour cent du blé de semé dans le district de Saskatoon, les cultivateurs déclarent que cette neige est excellente pour donner un bon commencement à la récolte. Les labours du printemps vont être suspendus pendant quelques jours.

L'OPTPMISME DE SIR H. THORNTON

Il a une confiance illimitée dans l'avenir du pays et prédit un million d'habitants pour Winnipeg

Sir Henry Thornton était l'invité d'honneur au dîner annuel de l'association des manufacturiers canadiens, division du Manitoba, mercredi. Il a exprimé sa confiance dans l'avenir du chemin de fer national et de la ville de Winnipeg.

Sauvé dans deux ans

"Je suis absolument persuadé, a-t-il dit, que si on laisse ce chemin de fer conduire ses propres affaires et régler sa destinée dans des limites raisonnables, dans deux ans il se suffira à lui-même, il ne sera pas seulement payant mais d'une grande utilité à la population. C'est le meilleur pari que je connaisse dans le jeu des transports."

Sir Henry, en passant en revue ce qu'a fait le chemin de fer sous le nouveau régime, n'a voulu s'attribuer aucun mérite personnel pour le surplus enregistré et a fait un chaleureux éloge des employés de la compagnie.

Le grand problème

D'après Sir Henry Thornton, le plus grand problème — en réalité le seul problème du Canada — est la population. Et maintenant que le mouvement d'immigration est repris, tous nos efforts devraient tendre à amener aussi rapidement que possible les deux ou trois cents premiers mille immigrants désirables dont nous avons besoin.

"Je me reconnais volontiers un optimiste, déclare l'orateur, en ce qui concerne le Canada et toutes ses institutions. N'importe quel insensé peut se plaindre; n'importe quel idiot peut détruire. Ceux qui contribuent le plus au bien et à l'avancement du pays sont ceux qui ont la foi et le courage d'entreprendre les oeuvres de construction. Si nous ne croyons pas que le Dominion a un avenir et si nous ne sommes pas disposés à l'appuyer de nos cerveaux, nous ferions mieux de nous en aller ailleurs.

L'avenir de Winnipeg

Sir Henry est d'avis que l'Ouest offre un vaste champ pour l'industrie et il trouve que Winnipeg est particulièrement bien situé. L'année dernière, a-t-il dit, les produits manufacturés au Manitoba ont dépassé en valeur les produits agricoles. Il a prédit à ses auditeurs que s'ils ne mouraient pas prématurément, ils verraient Winnipeg avec une population d'un million.

L'Est et l'Ouest

L'orateur a abordé aussi la question du différend entre l'Est et l'Ouest. "Beaucoup prétendent que les intérêts sont contraires. Je dis qu'ils ne le sont pas. Le manufacturier de l'Est dépend de l'Ouest pour ses marchés et le fermier de l'Ouest dépend de l'Est pour le capital et les marchés. Il n'y a aucune raison pour les deux parties du pays de ne pas se donner la main pour travailler ensemble à la prospérité du Canada."

M. Belcourt président du "Canadian Club" d'Ottawa

Ottawa — L'hon. sénateur Napoléon Belcourt a été unanimement élu président du "Canadian Club". En acceptant cet honneur, l'hon. sénateur Belcourt a déclaré qu'il s'emploiera à établir un courant de sympathie et de bonne entente entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. "Si, en acceptant la présidence du "Canadian Club" je peux de quelque manière aider à l'unité nationale si nécessaire à la prospérité du pays, j'accepte cet honneur avec grand plaisir", a-t-il dit.

LES ELECTIONS EN ALLEMAGNE

Les extrémistes font des gains énormes, mais la victoire semble cependant rester aux modérés

Berlin — Les élections générales de dimanche semblent devoir donner la victoire aux éléments modérés: socialistes, centristes, démocrates et membres du parti du peuple. Ils détiennent 229 sièges, soit dix de plus que tous les autres partis ensemble.

Les chiffres donnés lundi, à 3 h. de l'après-midi, étaient comme suit: Socialistes, 99; communistes, 59; démocrates, 25; centristes, 61; parti du peuple bavarois, 15; parti du peuple allemand, 44; nationalistes, 93.

Gains des extrémistes

Bien que les modérés soient les vainqueurs de la journée, les extrémistes de droite et de gauche ont aussi fait des gains substantiels. Le parti nationaliste allemand a recueilli un vote considérable et les communistes ont aussi gagné beaucoup de terrain.

Il y a eu de nombreuses rixes entre nationalistes et communistes sur différents points du pays. A Berlin, deux communistes et un nationaliste ont été tués sur la rue.

On estime que 75 pour cent des électeurs ont voté. Tous les grands partis ont parmi leurs élus une ou deux femmes.

Quelques élus de marque

Tous les partis également ont élu leurs vétérans. Parmi les plus remarquables, citons; le général Ludendorff, chef des nationalistes extrémistes; le chancelier Marx; l'ex-chancelier Wirth; le jeune prince von Bismarck, petit-fils du chancelier de fer; l'amiral von Tirpitz, ministre de la marine, pendant la grande guerre.

Le comte von Bernstorff, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, a été élu comme démocrate. La plupart des ministres du cabinet Marx ont été réélus.

Le parti populiste, que soutenait Hugo Stinnes, a été très éprouvé.

Gouvernement de coalition

Les élections se sont faites d'après le système de la représentation proportionnelle, ce qui explique que les résultats définitifs sont lents à venir. Il semble toutefois que les modérés vont garder le pouvoir sous la direction du chancelier Marx et que la question des réparations va enfin être réglée par l'acceptation du rapport Dawés.

L'AS FRANCAIS TIENT LA TETE

Le lieutenant Pelletier d'Oisy est rendu à Calcutta — Il parcourt en moyenne 840 milles par jour

Calcutta — Le lieutenant Pelletier d'Oisy, aviateur français, parti de Paris pour se rendre à Tokio, est arrivé lundi à Calcutta, ayant franchi les 750 milles qui le séparaient d'Agra en six heures et 30 minutes. Il a plusieurs centaines de milles d'avance sur les aviateurs anglais et portugais.

Le "Journal" affirme que le lieutenant d'Oisy a parcouru 4,333 milles en 37 heures. Un mouvement est lancé en France en vue d'aider financièrement le lieutenant d'Oisy et de lui permettre de continuer sa course autour du monde après son arrivée à Tokio, le but de son voyage actuel.

Une randonnée unique

Les experts en aviation en France déclarent que la randonnée du lieutenant d'Oisy est la plus grande jamais accomplie dans l'histoire du monde. D'Oisy pilote sa machine lui-même, pendant que son mécanicien repose. Au cours des arrêts de nuit, d'Oisy se repose à son tour et Besin, le mécanicien, inspecte l'aéroplane et fait le travail nécessaire.

Le lieutenant d'Oisy a commencé à faire des envolées aériennes à l'âge de quatorze ans. Il est un des rares aviateurs qui ont échappé à la mort durant la guerre et il est considéré comme un "as" français, ayant descendu plus de cinq machines allemandes. Les journaux français font voir à leurs lecteurs que depuis leur départ les aviateurs américains, anglais et d'Oisy ont la moyenne suivante: Américains, 127 kilomètres par jour; Anglais, 128 kilomètres par jour; d'Oisy, 1,265 kilomètres par jour.

Nouvelles brèves

PETERSON, Sask. — Le petit Claude Desauiniers, quatre ans, en jouant dans un élévateur avec un autre enfant de son âge, a été étouffé par la chute du grain. Les deux bambins s'étaient amusés à manoeuvrer les leviers, ce qui a provoqué l'accident fatal.

SASKATOON — D'après le rapport du statisticien du gouvernement, 25 pour cent du blé et 10 pour cent de l'avoine étaient semé à la fin d'avril dans le district de Saskatoon.

PLUM COULEE, Man. — Willie Reichert, neuf ans, s'est noyé dans le réservoir d'une digne auprès de laquelle il s'amusait.

CALGARY — On a reçu avis du professeur Carlyle, gérant du ranch E.P., actuellement en Angleterre, que le Prince de Galles visitera probablement son ranch de l'Alberta cette année.

ROULEAU, Sask. — Une truie Duroc Jersey de 810 livres, appartenant à James Brown, a mis bas 22 petits cochons; deux sont morts, mais les vingt autres sont des animaux forts et pleins de santé. On considère que cette portée bat tous les records connus dans la Saskatchewan.

SAULT-SAINTE-MARIE, Ont. — Le jeune Georges Turcotte, quatre ans, a péri dans un incendie qui a détruit la maison familiale.

TORONTO — La sixième convention de la Société de Saint-Grégoire d'Amérique aura lieu à Toronto les 7 et 8 mai, sous les auspices de NN. SS. McNeil, archevêque de Toronto, Dowling, Fallon et O'Brien, respectivement évêques de Hamilton, London et Peterborough.

QUEBEC — La population a décidé d'avoir l'économie de la lumière, du 15 juin au 10 septembre et que le maire soit élu par le peuple à partir de 1926.

SAINT-HYACINTHE — Mgr F.-Z. Decelles, le nouvel évêque élu de Saint-Hyacinthe, sera sacré évêque jeudi le 22 mai.

BRUXELLES — Le gouvernement belge a entamé des négociations avec la Russie, en vue de la reprise des relations entre les deux pays.

PARIS — Les inondations reparaissent de nouveau. Les pluies et la fonte des neiges menacent les villages de Savoie. De violents orages ont nui à la navigation sur les côtes.

LONDRES — La Chambre des Communes a rejeté, par 238 voix contre 144, la représentation proportionnelle préconisée par les libéraux.

SACRAMENTO, Cal. — La fameuse vache laitière Tillie Alcartrax, dont le propriétaire avait refusé dernièrement $50,000, a dû être abattue; elle était atteinte de la fièvre aphteuse.

PARIS — Les fêtes traditionnelles de sainte Jeanne d'Arc, à Orléans, auront lieu les 7 et 8 mai. Elles seront présidées par S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Le panégyrique de la sainte Pucelle sera prononcé par S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles.

Une exposition française à New-York

New-York — En présence de M. J. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, des représentants de la France, de nombreuses personnalités franco-américaines et d'une foule énorme a eu lieu l'inauguration de l'Exposition française, organisée sous le patronage du gouvernement français, du comité français des expositions, sous les auspices du "Franco-American Board of Commerce and Industry" et de la Chambre de Commerce française.

La grande attraction de la soirée a été la présentation des mannequins habillés des dernières créations de la mode parisienne, présentation qui eut lieu dans un coquet salon Louis XVI, établi sur les données de M. Howard Greely, directeur artistique de l'exposition.

L'élégant public a été également ravi par la vue de l'admirable tapisserie des Gobelins offerte par le gouvernement français à la grande République soeur, tapisserie qui ne vaut pas moins de $50,000, et qui a exigé cinq années de travail; elle est tissée en soie de cinq couleurs et mesure vingt-trois pieds carrés.

Approuve le budget



L'HON. A.-B. HUDSON, député de Winnipeg-Sud, qui a donné son appui au budget du gouvernement.

LES EXTREMES SE RENCONTRENT

Les royalistes et les communistes français demandent un dictateur, mais pas le même

Paris — Deux des quatorze partis politiques en France recommandent l'établissement d'une dictature comme seul moyen de résoudre les problèmes actuels. L'un propose comme Mussolini français le duc d'Orléans, prétendant au trône de France, et l'autre croit que seul le gouvernement de Moscou est en mesure de désigner l'homme qui conviendrait pour remplir cette charge. Mais ni l'un ni l'autre de ces partis ne peut compter sur une forte représentation à la prochaine chambre des députés.

L'exemple de Mussolini

"L'exemple de l'Italie démontre clairement, dit le manifeste de l'"Action française", ce qu'un vrai chef peut faire et ce qu'un parlement ne peut pas faire. Nous vous demandons de faire comprendre au parlement qu'un chef est nécessaire et que, dans notre opinion, le chef désirable doit être le chef légitime, par conséquent l'héritier légitime des quarante rois qui ont fait la France".

Le programme communiste

Les communistes veulent que les ouvriers, armés en conséquence, remplacent l'armée actuelle. La dictature qu'ils proposent serait alors, croient-ils, dans une position pour s'imposer et pour réaliser le programme suivant:

L'amortissement de la dette publique par la confiscation des grandes fortunes; la saisie des banques, des mines, des chemins de fer, des industries et des assurances pour en faire la propriété de l'Etat; la réquisition des habitations pour le bénéfice du prolétariat; la création d'une milice ouvrière et paysanne; la création d'une haute cour de justice pour juger les personnes responsables de la guerre et de sa prolongation, ainsi que les chefs militaires et les profiteurs; l'annulation du traité de Versailles; la conclusion d'une nouvelle paix sans indemnités de guerre et sans annexions; la mise en commun des dettes de guerre et de réparations; le remplacement de la Ligue des nations par les Etats-Unis d'Europe alliés avec les soviets de Russie.

Le grand prix d'action française

Montréal — Le 24 mai au soir, jour de la fête de Dollard, sous la présidence de M. Taschereau, premier ministre de la province, on décernera le grand prix d'action française, après consultation avec les diverses sociétés nationales, à M. le sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education d'Ontario.

Ce prix consiste en un médaillon en bronze, oeuvre de M. Elzéar Soucy. La cérémonie aura lieu au parc Lafontaine. Plusieurs orateurs porteront la parole.

OTTAWA — Sir Louis Davies, juge en chef du Canada, est décédé à sa résidence en cette ville, à l'âge de 79 ans. Il avait été ministre de la marine et des pêcheries dans le cabinet Laurier en 1896.

LA SESSION FEDERALE

LES PROGRESSISTES ET LE BUDGET

M. Robert Forke, chef du parti, se prononce contre l'amendement Woodsworth — Le groupe progressiste gardera néanmoins son identité distincte — Les critiques du Dr Manion, — M. Marler quitte le parti libéral — M. MacMaster y revient

Ottawa — L'hon. Rodolphe Lemieux a déclaré l'amendement travailliste valide. Celui de M. Doucet tombe donc, car un seul amendement est permis sur le budget.

L'hon. Dr Manion, ancien ministre du rétablissement civil dans le cabinet Meighen, a prononcé un violent réquisitoire contre la politique tarifaire du gouvernement. Cette politique, dit-il, est une politique de mauvaise foi, de tricherie et d'échappatoires. C'est une histoire de promesses brisées et elle n'a été adoptée que pour "attirer le vote de l'Ouest aux dépens de l'Est industriel".

Avant-coureur du libre-échange

M. Manion dit que le budget Robb est un avant-coureur du libre-échange et qu'il aura pour résultat un encouragement aux industriel américains, des ennuis pour les industriels, un exode des Canadiens et la restriction du marché local. L'Ouest, dit-il, ne souffre pas de la protection. Ses ennuis viennent de quatre causes: la dépression du marché européen, la difficulté des transports, les conditions défavorables des changes commerciaux et le manque de crédits appropriés.

Le libre-échange, ajoute-t-il, ferait du Canada un apanage industriel des Etats-Unis. "Les Canadiens travailleraient, peineraient, laboureraient pour les Américains. Cette politique amènerait un exode tellement désastreux que "celui des enfants d'Israël décrit par la bible ne paraîtrait plus en comparaison qu'une parade de fermiers-unis dans les rues de Toronto". Pour les Canadiens français, "elle signifierait la perte de leurs droits qui leur sont plus chers que l'indépendance industrielle".

M. Marler quitte son parti

MM. Marler et MacMaster occupèrent la séance de mardi. M. Marler se sépara de son parti sur la question du tarif, et M. McMaster, qui avait aussi abandonné son parti l'an dernier, sur la même question, lui répondit. Le rapprochement réjouit les observateurs.

M. Herbert Marler maintient, comme on le prévoyait, l'attitude qu'il avait adoptée lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, c'est-à-dire qu'il est catégoriquement opposé à toute réduction du tarif et qu'il votera contre les propositions budgétaires de l'hon. M. Robb, tout en restant cependant avec son parti.

Pourquoi il s'en va

Son attitude est justifiée par le fait que, avant et pendant les élections de 1921, il se déclara fortement en faveur d'une protection modérée, politique qu'adoptèrent tous les chefs libéraux de la province de Québec et qui formait la condition essentielle de sa candidature. Il dit qu'il votera contre le budget parce que ce budget est contraire à la doctrine qui le fit élire en 1921, aux promesses que lui avaient faites les chefs libéraux en 1921 ainsi qu'à la politique Laurier-Fielding qui fut celle du parti libéral jusqu'à 1922, parce qu'on va jeter dans le désordre l'industrie et le commerce, créer de l'incertitude dans l'avenir, provoquer le chômage des ouvriers des villes et, conséquemment, une restriction du marché des fermiers de la province de Québec, enfin que les réductions ne seront d'aucune utilité aux agriculteurs de l'Ouest dont les ennuis ne sont pas dûs au tarif, tandis que le budget tendra à faire émigrer la population française et la population anglaise, dont nous avons besoin pour maintenir chez nous les traditions britanniques et françaises essentielles à notre indépendance comme nation de l'Empire.

M. MacMaster rentre au bercail

M. MacMaster a répondu à M. Marler.

Le député de Brôme-Est, un ardent libre-échangiste, a expliqué à la députation quels avantages nous recueillerions à voir disparaître les droits de douane et les impôts d'accise. Il craint fort que les protectionnistes ne soient que les jouets des manufacturiers qui demandaient avec sir John Macdonald une protection temporaire pour mettre sur pied leurs industries il y a cinquante ans et qui y tiennent plus que jamais.

M. Forke prend position

M. Robert Forke, chef du parti progressiste, a annoncé qu'il votera contre l'amendement Woodsworth, mettant fin de cette façon aux commentaires qui circulaient dans les cercles politiques depuis le discours du chef ouvrier.

Il rejette l'amendement parce qu'il ne croit pas sage, dans les circonstances actuelles, d'enregistrer un vote de non confiance contre le gouvernement et parce que les impôts suggérés par le député travailliste comme compensation à la diminution du tarif, ne sont pas applicables. Néanmoins, il laisse ses partisans libres d'agir à leur guise. L'on sait toutefois que la plupart des agraires suivront son exemple, de sorte que le gouvernement aura une majorité sans précédent lors du vote.

Pas d'alliance avec les libéraux

M. Forke a catégoriquement déclaré qu'il n'y a aucune alliance ou entente entre son parti et le parti libéral. Le parti progressiste, dit-il, restera comme groupe distict, parce que le mouvement qui l'a porté à la Chambre ne fait que s'accentuer. Il voit des indices de ce mouvement dans le monde entier, particulièrement en Angleterre, où le parti travailliste a pris le pouvoir et aux Etats-Unis où il se manifeste des changements profonds.

Le chef progressiste croit que les manufacturiers n'ont pas raison de s'effrayer du budget actuel et il est persuadé que tout le bruit qu'ils font à ce propos n'est pas justifié. Eux-mêmes, dit-il, ne croient pas à la réalité du danger qu'ils proclament en public.

L'hon. A.-B. Hudson

Le débat sur le budget s'est continué lundi. Plusieurs députés de l'Ouest y ont pris part. L'hon. A.-B. Hudson, libéral (Winnipeg-Sud), a soutenu que si le gouvernement n'avait pas présenté son budget actuel, il aurait manqué à son devoir. La première considération en matière de gouvernement, a-t-il dit, est la volonté du peuple. Or les électeurs se sont prononcés en faveur d'une réduction du tarif en accordant deux millions de suffrages aux libéraux et aux progressistes contre moins d'un million aux conservateurs, partisans d'un tarif élevé. Le gouvernement aurait donc été coupable, s'il ne s'était pas conformé à cette manifestation de la voix populaire.

LES FRONTIERES IRLANDAISES

L'Ulster et l'Etat libre ne peuvent s'entendre — On craint une guerre intestine

Londres — D'après des rapports de Dublin, la note que l'Etat libre d'Irlande a fait tenir au gouvernement britannique forcera ce dernier à prendre une position définie concernant le problème de la délimitation des frontières. Cette obligation d'adopter une politique définie causera probablement un tort considérable à la réputation politique du gouvernement actuel, à moins qu'il puisse définir les bases d'une entente, ce qu'on espère très peu à Londres, à Dublin ou à Belfast.

Sera-ce la guerre civile?

Des correspondants de journaux à Dublin et des critiques politiques prédisent sans aucune hésitation la guerre civile, si une commission est nommée et qu'elle accorde à l'Etat libre les comtés du nord de l'Irlande qui sont habités par une majorité nationaliste.

D'un autre côté, on dit que si cette commission n'est pas établie ou qu'elle n'accorde pas à l'Etat libre ce qu'il demande, une forte pression sera faite sur de, une forte pression sera faite sur le gouvernement pour qu'il dénonce le traité anglo-irlandais et que le pays soit complètement séparé de la Grande-Bretagne.

Aucune entente possible

J.-H. Thomas, le secrétaire colonial, a annoncé à la Chambre des communes qu'aucune entente n'est possible entre l'Ulster et l'Etat libre, et que la frontière entre les deux Etats devra être délimitée d'après les prescriptions de l'article 12 du traité anglo-irlandais. [illegible] ment d'une commission qui sera chargée de délimiter cette frontière.

M'DONALD AMI DE LA FRANCE

Il ne veut pas qu'elle soit isolée et entend que l'Angleterre reste à ses côtés

Port Talbot, Galles — Le premier ministre M. Donald, parlant aux électeurs qui l'ont élu au parlement, a déclaré: "Je ne perdrai pas la plus petite chance d'appliquer le rapport des experts de la Commission des Réparations. Je veux que la France soit avec moi et qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet.

"Je considère le rapport des experts comme une occasion d'effectuer un règlement pacifique et de s'entendre. Si les hommes d'Etat de l'Europe n'en profitent pas, ils auront négligé et perdu l'une des meilleures occasions.

Désarmement

"Je suis content de ce que le président Coolidge ait fait allusion au désarmement l'autre jour. Lorsque le désarmement sera discuté, le président ne trouvera pas dans tout le monde de plus fort partisan que la Grande Bretagne".

M. MacDonald a invité la France à travailler avec lui et les autres alliés pour offrir à l'Allemagne une chance réelle de remplir ses engagements, une chance de faire une promesse et de la tenir.

Le premier ministre a dit qu'il ferait de son mieux pour réaliser cette ambition, "patiemment et avec fermeté", mais sans mesquineries et sans bavardages.

La tâche de MacDonald

M. MacDonald commença de discuter la question des affaires étrangères en exprimant son espoir d'aider l'Europe à se remettre sur pied. "Si je peux seulement faire quelque chose avant de quitter ce poste, dit-il, pour faire disparaître quelques-unes des difficultés qui entravent un règlement européen, si je peux faire quelque chose pour établir entre la France et mon pays une plus étroite amitié, si je peux faire quelque chose pour permettre à l'Europe centrale de se remettre sur pied, non pas avec la haine et la revanche au coeur, mais avec le sentiment nouveau de la coopération internationale, je croirai avoir accompli ma tâche et je l'estimerai assez satisfaisante.

L'Angleterre amie de la France

"Quelques-uns de nos journaux disent que la France est isolée. C'est ce que je désire le moins du monde. Je ne veux pas que la France soit isolée. Je veux rester à ses côtés. Je veux que M. Poincaré sache que la France, en ce qui concerne sa sécurité, n'a pas de meilleur ami que ce pays-ci.

"Si nous ne nous accordons pas sur l'angle sous lequel nous regardons ces choses, ce n'est pas parce que nous ne voulons pas la sécurité, parce que nous ne voulons pas l'amitié. Je suis profondément convaincu que ces rapports des experts, réunis à l'expérience de ces cinq dernières années, démontreront à la France et à l'Angleterre que par notre amitié commune, et par elle seulement, agissant de concert avec l'Italie, avec la Belgique, avec les petites nationalités, et donnant à l'Allemagne la chance réelle de remplir sa parole, une chance réelle de faire une promesse et de la tenir, de cette manière, de cette manière amicale, de cette manière alliée, nous verrons s'ouvrir une nouvelle porte nous laissant voir la paix, le bonheur et la coopération internationale.

"Lorsque nous sommes en désaccord, convenons-en. Lorsque nous nous accordons, fortifions cet accord par une franche poignée de mains, en bons camarades, en bons compagnons. De cette façon notre pays reprendra la place qui lui revient dans les conseils mondiaux".

Le radio de la "Presse" de Montréal partiellement incendié

Montréal — Le poste radiotéléphonique du journal la "Presse" a été partiellement détruit par un incendie. Léonard Spencer, expert en radiotéléphonie du poste, a mis le feu en enflammant de la poudre de magnésium pour photographier. Un orgue, un piano de concert, plusieurs gramophones ont été détruits, ainsi que d'autres appareils. Les flammes se sont communiquées aux habits de Spencer qui a été grièvement brûlé aux mains. Heureusement, Jacques Cartier, directeur du poste, a pu éteindre les flammes qui environnaient son camarade avant qu'il ne soit atteint de façon sérieuse.

La section de transmission des messages a été épargnée. Les dommages se chiffrent à trente mille dollars.

Le "Devoir" déménage

Le "Devoir" vient d'abandonner ses bureaux de la rue Saint-Vincent pour s'installer dans un immeuble plus vaste et à lui, rue Notre-Dame. Nos félicitations au confrère, à qui cette importante amélioration permettra le développement de son oeuvre.

Mme Marchand est réélue présidente générale

Ottawa — Mme P.-E. Marchand, l'une des fondatrices de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises d'Ottawa, a été réélue présidente générale sans opposition. Mme Marchand est la présidente générale de la Fédération depuis la fondation de la société.

AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital Saint-Boniface donnent avis au public que l'hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée, donnant par le dehors, est tout à fait à l'extrémité de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES

Tous les jours	Médecine: de 10.30 à 11.30 h. a.m.
	Chirurgie: de 11 à 12 h. a.m.
	Pédiatrie: de 9.30 à 10.30 h. a.m.
Mardi	Urologie: de 1 à 2 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi	[illegible]
Mardi et vendredi	Orthopédie: de 11 à 12 h. a.m.
Mercredi	Gynécologie: de 11 à 12 a.m.
	Clinique: Hygiène maternelle: de 2 à 3 p.m.

Par ordre, HOPITAL SAINT-BONIFACE.
Saint-Boniface, Man., ce 18 avril 1924.

NOTRE COMMERCE D'EXPORTATION

Il a augmenté dans les derniers mois de 1923, tandis que les importations ont diminué

Ottawa — Le rapport sur le commerce extérieur du Canada, en mars 1924, indique une diminution des importations, comparativement à mars 1923. Nous avons importé en mars 1924 pour $86,922,203 et en mars 1923 $91,881,427. Nos exportations furent de $93,615,302, en mars 1924 et de $77,786,676 en mars 1923. Pour les douze mois terminés le 31 mars 1924 nos importations s'élevèrent à $893,325,491, soit une augmentation de 91 millions sur la période précédente. Les exportations furent de $1,045,056,000, soit une augmentation de 110 millions.

L'exportation agricole

Nous lisons dans la lettre mensuelle publiée par la Banque Canadienne de Commerce:

Durant les derniers mois de 1923, la valeur des importations a baissé comparativement à celle des années antérieures, tandis que celle des exportations a été accrue. Tout indique que ce mouvement se maintiendra et que les chiffres de 1923 seront dépassés mois par mois en 1924, attendu qu'il y a plus de grain emmagasiné cette année que l'an dernier, et que nos industries fondamentales sont plus actives. Sans doute, les produits agricoles comptent pour beaucoup dans l'augmentation des exportations en février dernier, mais l'expédition des produits d'utilité première a contribué aussi passablement à créer, en ce mois, une balance favorable de $5,140,661, contre une balance défavorable de $7,651,535 en février 1923, et de $8,247,806 en 1922. Pendant les onze mois de l'exercice financier finissant au 1er février, nos exportations ont été de $952,711,282 et nos importations, de $806,413,288, soit une balance favorable de $146,297,994.

Les Etats-Unis et nous

La continuation d'un tel état de choses dépend de notre persévérance dans le fonctionnement de nos industries fondamentales et de la capacité d'absorption des marchés étrangers, pour nos matières premières et nos articles semi-finis. Quant au maintien de notre production, personne n'en doute; mais on conçoit des incertitudes quant à la tenue des acheteurs de l'extérieur. Les Etats-Unis ont imposé un nouveau droit de 12 sous par boisseau sur notre blé, ce qui, à partir du 7 avril prochain, élève à un total de 42 sous par boisseau le droit du froment. Cette mesure, qui a pour but de protéger le producteur américain et de lui permettre de faire concurrence au cultivateur canadien, est une franche admission des avantages que celui-ci possède sur son compétiteur; nous devrons en profiter pour étendre davantage à l'étranger notre marché du blé et de la farine. Un grand journal de l'Ouest américain, région des blés, déclarait au sujet du tarif:

"Il n'y a pas de tarif capable de protéger efficacement le fermier, si celui-ci n'est pas capable de vendre son surplus exportable au même prix que le reste de sa récolte. Il va sans dire qu'un tarif est un des moyens de protéger l'agriculture; mais le tarif tout seul est inutile."

Nous pouvons produire à meilleur marché

La barrière ainsi élevée contre notre blé fait partie d'un plan qui a pour but de mettre "le fermier canadien sur une base de compétition". Par bonheur, nous pouvons produire à meilleur marché qu'aux Etats-Unis. L'un des journaux les plus importants du Nebraska l'admet en ces termes:

"Les Etats-Unis ne peuvent produire le blé à aussi bon compte qu'au Canada. Par conséquent, il n'est pas légitime de demander à nos fermiers de faire concurrence, sur le marché national, aux producteurs d'outre-frontière. La terre coûte plus cher ici que là, les taxes sont plus élevées, le travail plus dispendieux et les taux de chemins de fer plus coûteux. C'est de ces facteurs que dépend le coût de production du blé. Un tarif accru tendrait à faire disparaître les différences — c'est-à-dire, à donner aux Etats-Unis la production nécessaire contre une compétition qu'ils ne peuvent soutenir autrement. Sans ce secours, la cause du fermier américain est désespérée, car il ne peut, plusieurs années durant, produire à perte".

La qualité du blé canadien

La valeur par boisseau du blé canadien exporté en 1923, jusqu'à la fin de novembre, était de dix pour cent inférieure à celle de la période correspondante de 1922, mais cette perte est compensée par l'augmentation du débit. Sans doute, le sort de notre commerce de blé dépendra de la demande et de son maintien dans la normale; mais la qualité est aussi un bon atout. Les meuniers américains ont déjà constaté que le produit canadien est nécessaire à la bonne réputation de leur farine, tant chez eux qu'à l'étranger. Les gros achats de blé canadien, de novembre à janvier, furent moins causés par la menace d'une hausse de tarif que par la qualité de notre grain. Si élevé que soit la barrière, on ne pourra empêcher les Américains de demander de la farine de toute première classe, pour leurs boulangeries. Il en est de même en Europe, où l'extension de notre commerce a révélé la qualité du blé canadien

LA SAUVEGARDE EST PROSPERE

L'institution financière canadienne-française accuse cette année un nouveau surplus

Montréal — L'une des institutions financières qui intéresse tout particulièrement les Canadiens français est sans contredit "La Sauvegarde". Cette compagnie d'assurance sur la vie, de fondation relativement récente, a su passer à travers les mille et une difficultés que rencontre généralement dans ses premières années toute entreprise de ce genre. Aussi est-ce avec satisfaction que l'on prend connaissance de l'excellent rapport présenté à ses actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale tenue en l'édifice de la compagnie, rue Notre-Dame.

M. G.-N. Ducharme, président et gérant-général, prit la parole aussitôt après la lecture des minutes faite par le secrétaire, M. L.-N. Ducharme. Dans les remarques judicieuses du président, nous avons relevé la déclaration d'un dividende de 4% aux actionnaires de la compagnie. Nous avons surtout bien apprécié le but que s'est fixé l'administration d'obtenir $25,000,000 d'affaires pour 1925 avec un revenu d'au moins un million, cette volonté de développer de plus en plus ses affaires est certainement de bon augure pour l'avenir. M. le président a souligné l'augmentation constante du surplus qui est cette année de $269,000 contre l'an dernier de $250,000.

Le 2me vice-président, M. Tancrède Bienvenu, ajouta quelques mots. Il se dit très satisfait des résultats obtenus et confirma la volonté bien arrêtée de ses collègues de développer de plus en plus les affaires.

MM. J.-N. Cabana, Pierre Beullac, C.R., et Alp. Milette, directeurs de la compagnie, portèrent également la parole, ainsi que les actionnaires MM. E.-S. Mathieu, notaire Mackay, le chanoine Houle, M.-E. Plante, T. Préfontaine.

Des résolutions de condoléances à l'occasion de la disparition si subite de feu le notaire Martel, directeur de la compagnie, ont été votées par l'assemblée.

Il a été également résolu d'offrir des félicitations au 1er vice-président de La Sauvegarde, l'hon. N. Pérodeau, à l'occasion de son élévation au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

L'assemblée eut alors à procéder à l'élection de nouveaux directeurs en remplacement de ceux sortant de charge: MM. G.-N. Ducharme, J.-N. Cabana et Alph. Milette furent réélus à l'unanimité.

Une fois l'assemblée générale terminée, l'assemblée spéciale pour la nomination des officiers fut convoquée. M. G.-N. Ducharme a été réélu président pour la 24me fois, l'hon. N. Pérodeau, 1er vice-président et M. Tancrède Bienvenu, 2me vice-président, les autres administrateurs étant Sir Hormisdas Laporte, MM. J.-N. Cabana, L.-M. Lymburner, Pierre Beullac, C.R., J.-E. Lemire, N.P., Alph. Milette, avec comme administrateurs adjoints MM. C.-E. Taschereau, l'hon. N.-A. Belcourt, C.R., et l'hon. Jos. Bernier. M. L.-N. Ducharme a été nommé assistant-gérant et M. J. Pasquin, secrétaire.

Les expositions agricoles dans la Saskatchewan

Voici une liste de quelques-unes des expositions agricoles qui seront tenues dans la province au cours de l'été.

15 juillet, Delisle; 16 et 16 juillet, Rosetown; 22 et 23, Melfort; 19, Viscount; 5 et 6 août, Shaunavon; 7 août, Whitewood; 31 juillet, Gull Lake; 23 juillet, Qu'Appelle; 18 et 19 juillet, Assiniboia; 22 juillet, Gravelbourg; 5 août, Redvers; 7 août, Wadena; 31 juillet, Vonda; 6 août, Saint-Louis; 23 juillet, [illegible]; 5 août, Shellbrook; 7 août, Cut-Knife; 12 juillet, Marcelin; 24 juillet, [illegible]; 30 juillet, Turtleford; [illegible], Prince-Albert; 11 et 12 juillet, Summerove; 21 et 22 juillet, Saskatoon; 4 septembre, Duck Lake.

ON DEMANDE DES COLONS POUR LA SASKATCHEWAN

Nos colonisateurs tiennent une importante réunion à Fall River, Mass.

Fall River, Mass. — M. l'abbé A.-L. Lebel, représentant officiel de Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, M. Arthur Lemont, représentant le gouvernement de la province de Québec à Providence, R. I., et M. J.-E. Laforce, agent des Chemins de fer Nationaux du Canada à Boston, sont venus en cette ville dans le but de parler de la question de la colonisation au Canada et d'engager nos compatriotes qui le désireraient à retourner au pays natal, vu que la situation industrielle en cette ville, comme dans les autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, ne semble pas devoir s'améliorer.

La réunion, qui a été importante, a eu lieu à la salle Sainte-Anne et elle fut présidée par M. Adrien Cousineau. M. l'abbé Lebel a parlé du travail qui se fait actuellement dans le diocèse de Prince-Albert pour amener la formation de nouvelles paroisses et maintenir la survivance des Canadiens français dans cette partie du Canada. Il a ajouté qu'il faut absolument que le diocèse ait de nouveaux sujets si on désire continuer le travail commencé depuis quelques années.

M. Lemont a parlé de la colonisation dans la province de Québec, tandis que M. Laforce a fait connaître les avantages fournis par les chemins de fer au Canada pour le rapatriement des nôtres.

On dit que plusieurs familles se proposent de quitter la ville si la situation ne s'améliore pas avant le commencement de l'été. Il y en a déjà un certain nombre qui ont quitté Fall River pour retourner au pays natal.

PROVINCE DU MANITOBA
DEPARTEMENT DU COMMISSAIRE DES CHEMINS DE FER

OFFRES POUR L'ACHAT OU LA LOCATION DES

Elévateurs à Grain du Gouvernement du Manitoba

Avis public est par les présentes donné que des offres cachetées seront reçues jusqu'à midi le 10 juin 1924, pour l'achat ou la location d'Elévateurs du Gouvernement du Manitoba avec possession le 1er septembre 1924.

Les offres pour un seul élévateur ne seront pas considérées, mais seulement les offres pour l'achat ou la location de tous les élévateurs, ou l'achat de ceux placés sur une ou plusieurs lignes de chemin de fer.

Dans le cas d'achat, les payements pourront s'étendre sur des périodes de cinq ou dix ans, au gré de l'acheteur.

Chaque offre d'achat doit être accompagnée d'un chèque accepté pour une somme égale à deux (2) pour cent du prix d'achat offert.

D'autres détails peuvent être obtenus du soussigné ou de: L.-G. McLeod, inspecteur des élévateurs à grains, chambre 214, Parlement, Winnipeg.

L'offre la plus élevée ou n'importe quelle offre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Toutes les offres doivent être adressées à: Hon. A. Préfontaine, Commissaire des Chemins de fer, Parlement, Winnipeg, et libellées: "Offres pour Elévateurs".

A. PREFONTAINE,
Commissaire des chemins de fer.
Winnipeg, 25 avril 1924.

AVIS AUX CREANCIERS

Re succession de Fortunat Lachance, de Saint-Boniface, Manitoba, décédé:

Toutes réclamations contre la dite succession devront être adressées au soussigné à son bureau, 401, Edifice Somerset, Winnipeg, le ou avant le 10 juin, A.D. 1924.

Daté à Winnipeg ce 3 mai A.D. 1924.

Noël BERNIER,
Avocat de Mme Eugénie Lachance,
Exécutrice de la succession.

La cure des bourreaux

Les soviets se servirent de Chinois comme bourreaux, mais ces Chinois sont rentrés dans leur pays après s'être enrichis. La Tchéka fit alors appel à des Russes comme exécuteurs de ses hautes oeuvres, mais on signale que certains de ces bourreaux d'occasion sont devenus fous. La Tchéka les fit impitoyablement fusiller. D'autre part, les journaux allemands annoncent qu'une cinquantaine de ces bourreaux ont été transportés dans des villes d'eaux allemandes pour y faire une cure de repos.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 6 MAI 1924 NUMERO 48

Pensons seulement à bien faire aujourd'hui; quand le jour de demain sera arrivé, il s'appellera aussi aujourd'hui, et alors nous y penserons.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

Du point de vue national aussi bien que du point de vue constitutionnel, le bilinguisme — et j'entends par là la connaissance du français et de l'anglais — est au Canada une nécessité.
HON. L.-A. TASCHEREAU.

POUR GARDER NOTRE PLACE AU SOLEIL

Il faut garder tout ce que nous avons et aller de l'avant

Il nous arrive, depuis quelque temps, des nouveaux colons par milliers. Sagesse douteuse de nos compagnies de transport appuyées par les autorités fédérales. Souhaitons que l'hiver prochain ne nous rappelle pas, d'une manière trop brutale, au sens des proportions en matière d'immigration.

Nos villes sont déjà surpeuplées et on y chôme. Un bon nombre des nouveaux venus resteront dans les villes, quoi qu'on fasse. L'an dernier, plusieurs ont refusé le travail de ferme, même à un salaire rémunérateur, en disant que si les villes ne pouvaient pas leur donner d'ouvrage elles devaient prendre soin d'eux. C'est un fait notoire que le bureau d'immigration de Winnipeg a eu fort à faire, l'an dernier, pour rapatrier un certain nombre de ces nouveaux venus qui menaçaient de rendre la position difficile durant l'hiver. Plusieurs ont été rapatriés, les autres ont chargé le budget des villes qui ploient déjà sous le fardeau des impôts.

Ceci dit, pour l'acquit de notre conscience, nous constatons qu'un certain nombre de ces nouveaux venus vont à la campagne, y demeurent et fondent des foyers prospères. D'un autre côté, bon nombre des fils de cultivateurs de Québec quittent les terres pour s'engouffrer dans les villes déjà surpeuplées ou aller aux Etats-Unis.

Pourquoi nos familles de cultivateurs quittent-elles ainsi les terres pour les villes de chez nous ou d'ailleurs?

Est-ce que les réduits des villes où manquent la lumière et l'air, véritables foyers de tuberculose, valent mieux que le grand soleil du Bon Dieu et l'abondance de l'air? Nous n'ignorons pas que les centres urbains, avec leurs cinémas aux façades criardes, attirent certains ruraux, comme la lumière des lampes électriques attire les papillons qui vont s'y brûler les ailes et perdre la vie; mais tout ce qui brille n'est pas or et encore moins bonheur.

Notre population rurale manitobaine a tenu assez bien, les pertes sont peu considérables. Tenir n'est pas suffisant quand il nous arrive tant d'étrangers. Si nous voulons garder notre place au soleil manitobain, il importe de garder tout ce que nous avons et d'aller de l'avant. Nos fermes sont trop grandes, règle générale: que les familles n'hésitent pas à subdiviser pour mettre leurs enfants à côté d'elles; la culture sera mieux faite et plus rémunératrice.

Puis il y a des terres à prendre au Manitoba. Les meilleures sont prises, c'est vrai; mais il reste de bons morceaux pour y faire de la culture mixte. Les familles de cultivateurs qui ont des garçons à établir et sont dépourvues de moyens d'acheter pourraient aller voir South Junction, Vassar et Saint-Labre, où il y a encore des concessions gratuites (*homesteads*).

C'est à peu de distance de Winnipeg, à quelques milles des stations de chemin de fer, pas loin des églises. Ce sont des missions qui auront des prêtres résidents dès qu'elles recevront l'appoint de quelques familles nouvelles. L'eau s'y trouve en abondance et de bonne qualité. Le trèfle d'odeur, le blé d'Inde, les soleils y poussent très bien. C'est dire que la culture mixte y réussira mieux qu'ailleurs où les terres sont de qualité supérieure, mais n'ont pas les autres avantages au même point. Il y a encore du bois sur un certain nombre de quarts de sections. Ceux qui l'ont exploité cette année ont réalisé de cinq à six piastres par jour. Pour des débutants qui veulent se faire un chez eux et ne pas être des journaliers toute leur vie, ce n'est pas si mal, il nous semble.

Allons-nous laisser prendre ces terres par des étrangers, comme nous en avons laissé prendre tant d'autres? C'est commencé déjà et le temps presse.

La question mérite d'être considérée immédiatement par ceux qui n'ont pas d'autre alternative en quittant nos fermes que de devenir journaliers en ville. Qu'on se donne la peine d'aller voir; c'est à la porte de tous nos centres canadiens-français et les frais de voyage ne sont qu'une bagatelle.

J. A.

De-ci de-là

Le français ne nuit pas à l'étude de l'anglais

La connaissance du français ne nuit pas à l'étude de l'anglais, au contraire. Le fait n'est pas nouveau, mais il vient d'obtenir une autre confirmation éclatante. Au concours d'épellation organisé par le "Free Press" entre tous les élèves du Manitoba, le premier prix a été gagné par Jessie-May McMillan, de Sturgeon Creek, fillette de dix ans qui se trouve dans le grade huit. Elle l'a emporté facilement sur un grand nombre de concurrents plus âgés et de grade plus avancé.

Or Jessie-May MacMillan — le "Free Press" a omis de nous donner ce détail intéressant — connaît aussi bien le français que l'anglais. C'est, en effet, une petite Irlandaise catholique qui a du sang français dans les veines. Ses parents étaient établis, il n'y a pas longtemps, dans la paroisse de Saint-Eustache, et elle fréquentait alors l'école de Baie Saint-Paul-Ouest.

Non seulement la connaissance du français ne lui a pas nui pour triompher en anglais, mais elle l'aura aidée, au contraire, à vaincre plus d'une difficulté.

Au reste, les petits Canadiens français et les petites Canadiennes françaises qui figuraient dans l'épreuve finale de Winnipeg, après être sortis vainqueurs dans leurs districts respectifs, étaient là eux aussi pour attester qu'on peut savoir le français et en remontrer encore dans l'autre langue à bien des écoliers anglais unilingues. Donnons ici les noms de ces jeunes qui ont fait honneur à leurs familles et à leurs maîtres ou maîtresses: William Doiron, école Provencher de Saint-Boniface; Marguerite Tellier, école de Saint-Norbert; Lottie Dumas, Sainte-Rose du Lac; Aurore Massicotte, Saint-Pierre-Jolys.

Monseigneur Laflèche

Le diocèse des Trois-Rivières s'apprête à célébrer de grandiose façon la mémoire du plus illustre de ses évêques, Mgr Louis-François Laflèche. Un magnifique monument, témoignage de l'estime de ses concitoyens, lui sera érigé dans sa ville épiscopale. Il était opportun à cette occasion de rappeler les grandes lignes de la carrière du vaillant évêque. Le comité des fêtes a demandé à l'un des anciens diocésains de Mgr Laflèche, le R. P. Adélard Dugré, S.J., de vouloir bien s'en charger. C'est cette brève biographie que publie aujourd'hui l'"Oeuvre des Tracts". Une vie aussi mouvementée, aussi pleine que celle du deuxième évêque des Trois-Rivières, ancien missionnaire du Nord-Ouest, ancien professeur et supérieur de séminaire, ancien grand vicaire, peut difficilement se raconter en quelques pages. Le R. P. Dugré a su cependant ramasser habilement sa matière et en présenter l'essentiel, en appuyant sur les traits les plus saillants. Non seulement les Trifluviens, mais tous les Canadiens français, fiers de nos gloires nationales, seront heureux de lire ces pages. Il faudrait les répandre surtout dans nos maisons d'éducation, écoles, couvents, collèges. Elles y prêcheront l'attachement à la race et à l'Eglise. Cette brochure ne se vend que 10 sous l'unité, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser à l'"Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Confessionnal laïque

Les suicides sont nombreux à Londres. Le vieux coroner du district métropolitain de West-Essex a considéré que beaucoup de désespérés hésiteraient à prendre la résolution d'en finir avec la vie s'ils avaient seulement à qui raconter leurs peines.

Ce brave homme, qui occupe ses fonctions depuis quarante ans, a imaginé d'ouvrir une salle de consultations où les âmes désemparées et ignorantes du sens de la vie pourraient venir s'épancher. On leur indiquera les suprêmes motifs de se rattacher à l'existence.

L'Eglise catholique a précédé de dix-neuf siècles l'initiative prise par le coroner de West-Essex. Jésus-Christ a institué un sacrement qui s'appelle la confession. Tout de suite, les protestants se sont insurgés contre le confessionnal. Et voici qu'on découvre, en pays protestant, que là où il n'y a pas de confessionnal il y a une lacune à combler.

Et on installe une "salle de consultations" pour traiter les consciences.

L'invasion de la France par les étrangers

Au recensement de 1921, la France comptait 1,550,000 étrangers. Tous les ans, il entre en France 200,000 travailleurs étrangers nouveaux. Au 31 décembre 1922, on comptait 169,527 étrangers domiciliés à Paris, et 64,293 en banlieue. Près de 4,000 étrangers, exactement 3,922, garçons et filles, ont été inscrits à la dernière rentrée dans les écoles communales de la Ville de Paris. Ces enfants, appartenant à 32 nationalités différentes, se répartissent ainsi: 1,017 Italiens, 656 Russes, 601 Polonais, et la Roumanie, le Levant, la Belgique et l'Espagne sont respectivement représentés par 250 enfants environ.

On calcule que depuis 1920 la population française de France s'est augmentée de 425,000 âmes, alors que la population étrangère de France compte 600,000 ou 700,000 têtes de plus.

Encore des chiffres:

La classe 1921 comptait 30,500 fils d'étrangers nés en France: 316 d'entre eux seulement ont opté pour la nationalité française et sont devenus, de ce fait, soldats français.

Pour la classe 1922, sur 31,118 fils d'étrangers, 568 options seulement; pour la classe 1923, 534 options seulement sur 30,560.

C'est beaucoup trop peu, évidemment.

Les illettrés aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ne comptent pas moins de cinq millions d'illettrés avoués, auxquels il faut ajouter, au moins, cinq autres millions d'illettrés honteux, c'est-à-dire qui ne reconnaissent pas leur état d'infériorité, et au moins dix millions de semi-illettrés, soit au total vingt millions d'habitants ne sachant pas, ou presque pas, lire ni écrire. La Commission nationale d'Education estime que l'absence de toute législation, avant l'année 1911, en ce qui concerne l'enseignement, et plus particulièrement l'absence de cours pour adultes, est responsable de cet état de choses. On va tâcher de les instruire. Des cours fonctionnent déjà dans les casernes et dans les prisons. On va fonder des cours d'adultes.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 2 mai 1874

L'affaire Riel

Les journaux du Bas Canada apprécient sévèrement le vote du 16 avril. La divergence d'opinion des partis et les querelles intestines n'empêchent pas nos compatriotes de voir l'imminente portée de ce vote pour la race française dans la Confédération. Si aujourd'hui on fait une immense injustice à la minorité de Manitoba parce qu'elle est faible, qu'est-ce qui empêchera d'en faire autant dans une autre province lorsqu'il s'y rencontrera une majorité hostile?

Quoi qu'il en soit, notre cause n'est pas perdue. Elle a reçu un rude échec par ce vote, il n'y a pas à se le dissimuler. Mais nous ne désespérons pas de voir la justice finir par triompher des passions et du fanatisme.

Dans tous les cas, la question devra venir de nouveau sur le tapis, puisque les électeurs de Provencher sont décidés à réélire M. Riel.

TRIBUNE LIBRE

Quelques questions au R. P. Morice, O.M.I.

Monsieur le directeur,

En lisant la Liberté du 22 avril j'y ai trouvé l'article: "La colonisation et l'Ouest Canadien".

Le P. Morice dit que nos missionnaires "colonisateurs de l'Ouest sont maintenant cantonnés dans la province de Québec où on les a savamment organisés, si savamment, de fait, qu'ils ne peuvent plus rien faire pour nous".

De quoi se plaint donc le bon Père? Il vaut mieux que ces missionnaires colonisateurs soient cantonnés dans Québec, même "savamment", puisque c'est de Québec que nous voulons surtout attirer les colons pour notre cher Ouest.

Ils peuvent aussi donner des conférences aux Etats-Unis tant qu'ils veulent et tant qu'ils peuvent. Pour s'en rendre compte, il n'a qu'à consulter leurs comptes rendus, s'ils sont vrais, dans les journaux de l'Est. Ce que nous voulons, c'est le trop-plein du Québec, ces nombreuses unités qui s'en vont aux Etats-Unis, et ceux qui veulent revenir de là-bas. Pourquoi nos missionnaires colonisateurs ne nous les amènent-ils pas, puisqu'ils sont sur les lieux?

Le bon Père ne doit pas s'imaginer qu'en restant dans leurs provinces respectives, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, occupés à donner des conférences sur la colonisation, sa nécessité, ses moyens, ces missionnaires nous amèneraient plus de colons?

Je crois que le gouvernement a été bien sage de cantonner ces messieurs dans Québec; c'était la seule chose qu'il eût à faire, à moins de les envoyer au Labrador! La colonisation, elle peut se faire, si nous voulons; pour cela, il n'y a qu'à se remuer d'une manière intelligente, à la manière des Canadiens du nord de l'Ontario. Chaque année, des centaines et des centaines de familles de l'Est émigrent là sur des terres vingt fois moins favorables que les terres de l'Ouest. Qui les attire là? A mon sens, il n'y a pas grand reproche à faire à notre gouvernement. Le grand coupable, c'est notre propre apathie, notre paresse.

OMER.

Le salut du cultivateur n'est pas dans le "Wheat Pool" seulement

Nous avons, depuis bientôt un an, vu dans nos journaux des articles et des commentaires de toutes sortes contre et en faveur du "Wheat Pool".

Ceux qui ont lu ces articles avec attention ont pu voir que plusieurs se contentaient de critiquer cette organisation dans le but de protéger leurs propres intérêts seulement. On est même à se demander si certains journaux anglais n'ont pas été payés pour faire une dure propagande contre le cartel du blé pour en empêcher l'organisation. On semble travailler fort pour le faire échouer dans la province de la Saskatchewan surtout, puisque cette province produit plus de blé que toutes les autres provinces du Canada comprises ensemble.

Il y va certainement de l'intérêt des marchands de blé; il ne faut pas trop les blâmer, puisque chaque catégorie de marchands défend sa cause, mais les arguments que ces intéressés amènent contre le "Pool" devraient être mis de côté et un cultivateur bien pensant devrait se demander s'il pourrait se faire de l'économie en limitant le nombre d'employés dans la manipulation des grains.

J'ai bien aimé les articles de M. Raymond Denis sur le "Wheat Pool" puisque, en homme consciencieux, il nous a donné les avantages et les désavantages du "Pool". Je crois, cependant, qu'il s'alarme un peu trop fort avec certaines clauses du contrat. La longueur de ce contrat aidera la Coopérative à se perfectionner d'une année à l'autre jusqu'à ce que son succès soit complet. Du moins nous l'espérons.

Si toutes les choses allaient bien avec nos cultivateurs, nous n'entendrions pas parler de "Pool"; mais quand le cultivateur ne peut pas même défrayer les dépenses de son dur labeur, il n'est pas étonnant qu'il cherche une nouvelle manière de manipuler son blé. Si tout avait bien été à Ottawa, nous n'aurions pas vu naître un parti progressiste dans l'Ouest. Alors si des centaines d'hommes accumulent des richesses au détriment des cultivateurs, il est tout naturel que ces cultivateurs disent: "Halte là! nous allons vendre notre blé nous-mêmes!"

On s'étonne cependant que cette organisation ne soit pas encore sur pied. Mais que voulez-vous? Il y en a en abondance qui veulent laisser faire l'expérience par leurs voisins; d'autres qui pensent qu'ils pourront bénéficier d'une compétition faite par le "Grain Exchange"; et ensuite vient la catégorie des gens âgés de plus de cinquante ans qui sont parvenus à accumuler un petit magot et qui restent très conservateurs dans leurs idées. Il y a aussi ceux qui ont appartenu à une coopérative ayant fait banqueroute: ceux-là, il ne faut plus leur parler de coopération.

Mais, chers Messieurs, ce n'est pas comme cela que nous arriverons. Ceux qui n'ont pas signé le contrat auraient dû être les premiers à signer. Laissez votre égoïsme de côté; donnez-vous la main et signez dès maintenant. Sachez que les cultivateurs sont à peu près la seule classe qui n'a pas encore eu le courage de s'unir.

Quoique je ne vois pas dans le "Pool" le salut unique des cultivateurs, j'aimerais à le voir passer. Je ne vois pas que si les choses venaient à mal marcher, les cultivateurs auraient à souffrir pendant cinq ans. Le gouvernement interviendrait et le contrat de cinq ans deviendrait nul. D'abord, si le gouvernement y voyait du danger il n'approuverait pas le projet.

Naturellement, quand cette Coopérative sera formée, l'Argentine, l'Australie, les Etats-Unis, etc., seront encore là pour nous faire concurrence sur les marchés de Liverpool, et la demande seulement nous amènera des prix plus élevés.

Le blé est un produit mondial et sa surproduction tiendra son prix très bas. Cependant si la récolte de blé venait à manquer dans certains pays, et qu'elle serait bonne ici, la rareté amènerait des prix plus élevés et votre Coopérative, bien administrée, vous paiera au centuple l'argent que votre récolte aura rapporté.

On me demandait l'autre jour si, ayant du blé à vendre, je signerais ce contrat. Ma réponse a été dans l'affirmative. Oui, si je semais du blé je signerais tout de suite. Je ne signerais pas parce que je vois dans ce "Pool" une mine d'or, mais je signerais plutôt parce que je ne voudrais pas être la cause que cette organisation n'ait pas lieu. Je ne signerais pas avec l'idée que cette Coopérative fera monter le blé à Liverpool en tenant le sien en réserve, car je sais que les acheteurs de blé à Liverpool ne sont pas forcés d'acheter notre blé quand la récolte est en abondance dans les autres pays qui en exportent. Mais, après avoir bien réfléchi, je me dirais: Nous allons, sans doute, gagner quelque chose dans le mélange des différents grades à Fort William, dans l'"overage" aux élévateurs du terminus nous en aurons assez pour payer le président de notre Coopérative. La différence entre le "street" et le "track price" disparaîtra, la manipulation coûtera peut-être quelques fractions de sous de moins. Enfin, chose certaine, ça ne peut pas être plus dégoûtant que c'est maintenant. Vous travaillez à vous arracher le coeur et vous n'avez rien pour votre travail; alors signez, si la chose vous est possible.

Je ne vois qu'un cas où j'hésiterais à signer: s'il me fallait toute ma récolte pour payer ma ficelle d'engerbage et mon battage et pour nourrir, vêtir et chauffer ma famille durant l'hiver, j'essayerais de m'abstenir; mais je ferais une bonne campagne pour faire signer ceux qui le peuvent.

Cependant l'automne prochain, après la Coopérative mise en marche, disons, si je venais à vendre mon blé à $1.25 le minot, j'attribuerais ce bon prix à la rareté du blé et non au "Pool". L'année prochaine j'en sèmerais moins grand, car la surproduction aussi bien que la rareté fait le prix du grain.

Le plus tôt possible je me lancerais dans la culture mixte, puisque je vois dans cette culture le salut du cultivateur. La récolte du blé est trop hasardeuse pour s'y livrer uniquement.

Les temps meilleurs arrivent. Le gouvernement provincial aussi bien que le gouvernement fédéral s'occupent de nous. Les frais de transport sur le chemin de fer et sur l'eau seront diminués. Une réduction dans le tarif diminuera un peu le prix des machines aratoires. L'immigration aidera à rendre la main d'oeuvre meilleur marché et une diminution du coût de la vie suivra.

Enfin, puisque toutes ces choses s'en viennent, reprenons notre humeur d'autrefois, soyons un peu plus optimistes et en attendant un travail un peu plus rémunérateur, des jours plus heureux, contentons-nous d'exercer une économie des plus scrupuleuses.

A. SEGUIN.
Storthoaks, Sask.

Aux instituteurs et institutrices

Le numéro de la Liberté du 29 avril, avec son compte rendu de clôture de la convention du personnel enseignant de langue française, offrant un intérêt spécial pour nos instituteurs et institutrices, l'Association d'Education sera heureuse de fournir des numéros supplémentaires à ceux et celles qui lui en manifesteront le désir.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La question du rapatriement des Franco-Américains

La Sentinelle, de Woonsocket (J. Albert Foisy):

Il y a dans la Nouvelle-Angleterre deux sortes de Franco-Américains. Ceux qui y sont depuis de longues années, qui y ont élevé leurs enfants et ceux qui sont tout récemment arrivés.

Les premiers sont acclimatés; quand même ils songeraient à retourner au Canada, leurs enfants ne voudraient pas les suivre et, d'ailleurs, ils ne songent en aucune façon à quitter leur patrie d'adoption.

Les seconds viennent d'arriver, chassés du Canada par la misère ou attirés ici par le goût du changement, l'appel de parents et d'amis ou simplement parce qu'ils n'ont pas pensé à aller ailleurs.

Autant les premiers se sentent chez eux ici, autant les autres sont dépaysés; autant les premiers se plient avec plaisir aux conditions de la vie aux coutumes différentes, aux modes spéciales, autant les autres trouvent cela étrange, ennuyeux et de mauvais goût.

Si les premiers ne songent guère à retourner au Canada, les autres, en grand nombre y songent et le jour et la nuit. Ils en parlent à l'heure des repas, à l'heure du coucher et leurs rêves sont hantés de visions canadiennes.

Le rapatriement, pour ceux-ci, n'est pas une chose impossible et ne serait pas une chose désavantageuse pour les groupes franco-américains.

Sans doute, parmi ces familles, il y a des recrues qui seraient d'une grande utilité pour accroître notre influence ici; mais il y en a plusieurs qui mangent de la misère ou qui risquent de manger, dans l'inaction, le peu qu'ils ont emporté avec eux de la patrie canadienne.

Car, il est inutile de le cacher, les temps sont durs.

Le nombre de pères de familles sans travail est très grand et rien ne fait prévoir que les jours prospères sont bien prochains.

Dans plusieurs paroisses, il faudra, avant longtemps, demander aux sociétés de secours d'aider quelques-unes de ces familles qui ne peuvent pas subvenir à leurs dépenses.

Il se pourrait donc qu'un certain nombre de ces nouveaux venus, qui n'ont aucune attache au pays, qui n'ont pas encore perdu le goût de la terre, seraient prêts à retourner.

C'est pour ceux-là que le travail de rapatriement peut être pratique et profitable.

Dans les circonstances, le travail que font les missionnaires colonisateurs du Canada n'est pas à notre désavantage et nous avons toutes les raisons du monde de l'encourager.

Le feu et nos forêts

La Province (Vancouver):

Les incendies font des vides huit fois plus grands dans nos forêts que la hache du bûcheron. Pour parler en termes plus précis, le feu détruit de 33 à 37 pour cent de nos richesses forestières. Les neuf dixièmes de ces incendies désastreux sont attribuables à l'imprudence. Les colons négligent d'éteindre complètement les feux allumés pour le défrichement, les explorateurs n'éteignent qu'imparfaitement les feux ayant servi à la cuisson de leurs aliments et les fumeurs lancent au hasard des cigarettes mal éteintes.

L'industrie agricole

La Presse (Montréal):

Une vérité qu'on ne saurait jamais trop répéter, dans l'espoir d'en convaincre les intéressés, qui sont les cultivateurs, c'est que l'agriculture est une industrie: l'industrie agricole, et que, conséquemment, elle est soumise, comme toute autre industrie, à certaines lois qui constituent les facteurs essentiels du succès de ces entreprises.

Pour les cultivateurs, tout le bétail d'élevage, tous les animaux de rapport, qu'il nourrit et entretient sur sa ferme, sont, en réalité, des machines, les machines de son industrie agricole. Son succès dépend donc nécessairement du rendement de ces machines.

Il garde des poules pour avoir des oeufs à vendre sur le marché; des vaches pour en obtenir du lait qu'il vendra à la beurrerie; des moutons pour leur laine et leur viande; il élève des bouvillons pour le profit de la viande qu'arrivés à l'âge adulte ils auront accumulée.

Pendant des mois ou des années, pour alimenter ces machines de rapport, il dépense des matières premières nécessaires aux transformations espérées: des soins, du travail, du temps et de l'argent. Trop souvent, par malheur, il le fait par routine, sans se rendre compte du rendement effectif que lui donnent lesdites machines, acceptant sans plus s'en inquiéter, ni réfléchir, les revenus qu'elles lui procurent.

Et, pourtant, s'il veut bien y songer, il ne peut manquer de se rendre compte qu'à moins d'obtenir un certain minimum de rendement de chacune de ces machines de rapport, son industrie est nécessairement déficitaire; qu'il en est pour sa peine, son temps et sa mise de fonds.

Puissance de la presse

Le Droit (Ottawa):

Le message du premier ministre MacDonald aux journalistes américains réunis en convention, et que leur a transmis l'ambassadeur Sir Esme Howard, montre bien que le chef travailliste qui est aujourd'hui à la tête du cabinet de Grande-Bretagne comprend toute la puissance de la presse. Comme MacDonald, en sa qualité de travailliste, appartient au socialisme, il a dû apprendre dès sa première enfance, l'influence des quotidiens, et même des simples tracts. Aujourd'hui il se sert de cette arme en connaissance de cause, et ses expériences du passé lui sont une leçon pour l'avenir. Le fait est que cette influence est quasi-illimitée, pour le bien comme pour le mal. La mauvaise presse peut ruiner une société des mieux bâties en un tour de main. Le bolchévisme existerait-il sans la presse? Ou du moins serait-il devenu pratiquement universel? Mais la bonne presse, heureusement, peut combattre efficacement les ravages causés par la mauvaise presse, ou du moins les prévenir s'ils ne sont pas encore faits. Les institutions nationales d'un peuple dépendent en majeure partie, pour ce qui est de leur conservation, de telle ou telle feuille qui les attaque ou les défend. Le Canada français, qui a le culte du catholicisme et des traditions, devrait profiter des expériences des autres et veiller jalousement sur ses journaux vraiment catholiques et canadiens-français.

Progression de la population dans la Saskatchewan

Le Leader (Régina):

Nous disons à l'univers: que la population de la Saskatchewan a augmentée de 91,279 en 1901 à 757,510 en 1921; qu'elle a augmenté de 439.48 pour cent entre 1901 et 1911 et de 53.83 pour cent entre 1911 et 1921; et que durant ces deux décades, aucune autre subdivision politique de l'Empire n'a égalé ce record.

La Sauvegarde

La Presse (Montréal):

Le bilan que présente cette année "La Sauvegarde", la compagnie d'assurance-vie canadienne-française, est, à coup sûr, le plus probant témoignage de la prospérité de cette institution.

La Sauvegarde se réclame de détenir pour plus de dix-sept millions de polices d'assurances sur la vie, ce qui est un joli chiffre, surtout quand on songe que, institution essentiellement canadienne-française, son champ d'action s'étend en particulier à ceux de notre nationalité.

Les progrès, forcément plus longs aux débuts, vont aujourd'hui en progression rapide, puisque l'augmentation des polices d'assurance s'est chiffrée pour la dernière année à tout près de trois millions de piastres, que dans les cinq dernières années, plus de dix millions d'assurances ont été enregistrées, alors que durant les quinze premières années d'existence, le montant des assurances en force n'avait atteint que sept millions.

L'élan paraît donc bien acquis de façon définitive, et le paiement de dividendes, cette année, consacre cette situation de prospérité.

L'actif de la Sauvegarde s'élève actuellement à $2,569,748.65, placés en valeurs de premier ordre et dont une somme de $2,334,244 forme la réserve de garantie pour les assurés.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce succès qui contribuera à démontrer l'aptitude des nôtres à se distinguer dans un champ qui, jusqu'en ces dernières années, par un préjugé malencontreux, était considéré comme le monopole exclusif d'autres nationalités.

Le conseil d'administration, à la tête duquel figure depuis le début le nom de M. G.-N. Ducharme, président et gérant général, est composé exclusivement de personnalités canadiennes-françaises qui toutes ont fait leur marque dans le monde des affaires.

Nous souhaitons à La Sauvegarde un avenir de progrès qui réponde aux promesses si encourageantes du présent après avoir triomphé de toutes les difficultés inhérentes à telle initiative.

LES CATHOLIQUES DE FRANCE EN FACE DES ELECTIONS GENERALES

Les élections générales auront lieu le 11 mai prochain. C'est le jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc. Nous voyons, dans cette coïncidence providentielle, un heureux présage. Les événements, d'ailleurs, concordent à justifier nos espérances. Il y a quelques jours à peine, un vent de pessimisme inclinait les esprits vers les pronostics décourageants; la crise du change, aggravant nos difficultés multiples alourdissant le prix des denrées, surexcitant les inquiétudes et les mauvaises humeurs, risquait de grossir le parti des mécontents, c'est-à-dire, aujourd'hui, l'opposition radicale-socialiste. Le relèvement brusque et merveilleux de notre devise nationale, analogue aux contre-offensives de la Marne et de Verdun, a transformé la face des choses et le cours des idées; les adversaires du gouvernement et de la majorité reculent de tout l'espoir qu'ils avaient trop cyniquement fondé sur les embarras de la France. On croit fermement que la coalition des gauches éprouvera un échec; il faut noter, d'ailleurs, qu'elle serait encore effectivement battue, si elle n'obtenait qu'un avantage médiocre; entre l'opposition et la majorité, l'écart est si considérable qu'il faudrait, pour retourner la situation parlementaire, un énorme déplacement de voix.

Bref, tout concourt à faire supposer que la Chambre nouvelle sera sensiblement pareille à la Chambre défunte.

Quelles sont, en présence de ce résultat éventuel, les espérances des catholiques et quelle sera leur attitude au sein du combat qui s'engage?

Les lecteurs canadiens, et, d'une façon générale tous ceux qui se tiennent au courant de la politique française, savent qu'il est assez difcile de donner réponse claire et formelle à pareille question.

Ceci, pour deux raisons principales: la première, c'est que, sur le terrain politique, et en particulier dans le domaine électoral, les catholiques français ne sont ni groupés, ni organisés; la seconde, que le gouvernement lui-même, image ou inspirateur d'une majorité composite, n'a pas, quant aux questions catholiques, une politique bien définie.

* * *

Je n'essaierai point de vous refaire ici l'histoire politique des catholiques de France. Il y faudrait des volumes. En tout cas, c'est un fait que les préférences du régime et les tendances sociales ont creusé, dans leurs rangs, des divisions profondes et qui semblent irréductibles. C'est à tel point que ceux d'entre eux qui rêvent encore et qui demandent une sorte de parti catholique, avec ou sans cette dénomination, font figure, à leur corps défendant, beaucoup moins d'apôtres désireux de constituer l'union, que d'intransigeants, susceptibles de créer un désaccord de plus. En ce moment, sur l'échiquier des partis, nous voyons des catholiques attachés passionnément à l'"Action française", d'autres qui, sous le nom d'indépendants, voisinent avec les royalistes sans se confondre avec eux, d'autres encore qui se dévouent au régime républicain tout en formulant les plus expresses réserves sur les lois de laïcité; d'autres enfin qui, sans cesser d'adhérer aux principes de l'Eglise, évitent de se prononcer sur ces fameuses lois; et je n'ai pas indiqué le petit groupe, tout à fait à part, ardemment catholique à certains points de vue et singulièrement enclin par ailleurs aux idées libérales et quasi-révolutionnaires, qui suit Marc Sangnier.

Pour rassembler ces éléments hétérogènes en un seul bloc politique, il ne faudrait rien moins qu'un coup d'autorité, qui encore laisserait échapper, de droite et de gauche, un certain nombre de dissidents. Si la hiérarchie ecclésiastique voulait et demandait que les catholiques se groupassent autour d'un programme électoral minimum, il est probable, en effet, que ceux-ci, de tempérament discipliné tout en étant d'humeur frondeuse, obéiraient pour la plupart à cette injonction. Mais une telle injonction, nos évêques, et l'on doit reconnaître qu'ils ont raison, sont unanimes à la juger gravement inopportune; ils estiment que, dans les circonstances actuelles, ils risqueraient, ce faisant, de compromettre l'Eglise au lieu de la servir. Autant ils nous pressent, — et leur dernière lettre collective en porte une fois de plus témoignage, — de nous unir, pour les oeuvres et l'action religieuse en associations paroissiales et diocésaines, autant ils s'abstiennent de toute direction précise sur le problème électoral et le jeu des partis.

Donc, en eux-mêmes, les catholiques ne sauraient aujourd'hui trouver, sur le terrain politique, un élément de programme et de cohésion.

* * *

Cet élément, sous un gouvernement, je ne dis pas même inspiré de leurs vues, mais simplement sympathique à leurs revendications les plus essentielles, ils auraient pu le rencontrer au dehors, c'est-à-dire dans la personne même du président du Conseil. Il est certain, en effet, que, si la majorité du 16 novembre 1919 avait fait surgir un homme nouveau, qui eût compris que la législation d'avant-guerre appelait une révision et que l'heure était venue d'examiner ce qu'il peut y avoir d'injuste et de caduc dans les fameuses lois "intangibles", les catholiques, en masse, auraient suivi cet homme. On sait trop, malheureusement, que cette éventualité, qui ne paraissait nullement invraisemblable il y a quatre ans, ne s'est pas produite; à mesure que la Chambre du Bloc national avançait dans sa carrière, elle devenait même de plus en plus improbable; et ce n'est certes pas M. Poincaré qui la réaliserait.

Cet homme d'Etat, qui possède de hautes qualités et, sur certains sujets, de remarquables clairvoyances, est, par contre, affligé, sur la question religieuse, de lacunes et de préjugés qui paraissent incurables. Il est sincère en affirmant qu'il veut la paix des consciences et qu'il répudie toute reprise de la guerre anticléricale; mais, selon son expression même, il demeure irréductiblement un "homme de gauche" et la législation "laïque" tout entière reste, à ses yeux, la charte et le dogme républicains. Cette conviction têtue maintient, dans son âme, une défiance invincible contre les éléments de droite de sa majorité, dont la fidélité ministérielle ne suffit pas à cacher la tare catholique; elle l'incline, en même temps, vers ces radicaux, dont l'opposition politique, à ses yeux, s'atténue de leur "laïcité" inaltérable. Aussi le voit-on constamment chercher son point d'appui, non pas, — comme il serait logique, loyal et prudent, — dans la majorité du Bloc national, dressée contre la coalition du Bloc des gauches, mais dans une sorte de concentration intermédiaire.

Ce n'est donc pas un tel chef de gouvernement qui peut effectuer l'union des catholiques.

* * *

Quelle est donc, en face du corps électoral, la position de ces derniers? J'entends la position de fait ou la position moyenne, puisque, malheureusement, on ne saurait parler programme commun, ni d'attitude unanime!

C'est, en somme, une position plutôt négative: les catholiques, agissant au mieux des circonstances et tenant compte des nécessités locales, s'efforcent de barrer la route au Bloc des gauches. Ils vont jusqu'aux limites des concessions permises, pour faire alliance, contre cette coalition radicale-socialiste, avec tous les éléments modérés et ministériels. Les concessions considérées comme permises consistent, en général, dans le silence observé sur nos revendications purement religieuses, ou dans l'ajournement de ces revendications, ou bien encore dans ces formules un peu vagues, et il faut bien le reconnaître un peu équivoques, qui prétendent concilier la liberté des catholiques avec les lois existantes. Mais toute expression comportant une addition formelle à la législation laïque dépasserait évidemment la limite de ces concessions tolérables. Et, Dieu merci, parmi les plus laïques des républicains de gauche à la manière de Poincaré, il en est qui veulent imposer, coûte que coûte, à nos amis, cette sorte de reniement.

Cette attitude répond, je ne dis pas aux directions de nos évêques, — ils n'ont pas donné de directions sur ce point, — mais à leurs conseils officieux et à leurs voeux discrets. Plusieurs ont clairement manifesté ce désir; beaucoup d'autres se sont résignés à cette manière de voir, qui leur paraît la seule raisonnable et possible.

Les catholiques y sont entraînés, d'abord, par leurs sentiments de bons Français. Il est certain que, sur le terrain de la politique extérieure, M. Poincaré reste l'interprète et le guide du sentiment national et que le bloc des gauches, mâtiné de socialisme et menacé même d'infiltrations et d'attractions communistes, affaiblirait la France; au point de vue social, également, cette coalition semi-révolutionnaire introduirait, dans la politique et l'administration françaises, un ferment de discorde et d'anarchie. En soutenant le président du conseil, malgré ses sympathies "de gauche" et ses préjugés "laïques", les catholiques, étant donné la situation présente et les possibilités actuelles, estiment donc accomplir un devoir civique.

* * *

Et, en le soutenant contre le Bloc radical-socialiste, en s'efforçant de repousser et d'affaiblir cette conjuration foncièrement anticléricale, ils croient servir et défendre la religion, dans la mesure et de la manière où elle peut être défendue et servie, sur la plateforme électorale. En somme, une majorité nouvelle qui, plus ou moins modifiée dans ses éléments, continuerait néanmoins de suivre M. Poincaré et persisterait à réduire le Bloc des gauches au rang d'opposition hargneuse et impuissante, cette majorité-là, sur le terrain religieux, fortifierait la réconciliation diplomatique avec le Saint-Siège, encouragerait les deux pouvoirs et ferait aboutir les projets d'autorisation missionnaires; il serait même possible qu'aiguillée sur cette voie, sans renier comme nous le voudrions l'intangibilité des lois laïques, elle nous accordât quelques satisfactions de plus. Au contraire, si le parti radical, alourdi des socialistes, arrivait au pouvoir, non seulement aucune Congrégation ne serait reconnue, mais les rapports se tendraient entre l'Eglise et l'Etat, les religieux rentrés en France avec la complaisance tacite du gouvernement se trouveraient menacés, les écoles confessionnelles d'Alsace et de Lorraine seraient compromises et l'ambassade auprès du Vatican pourrait bien se voir, une seconde fois, supprimée.

S'ils ne peuvent espérer de nouveaux progrès, les catholiques agissent donc avec sagesse, en consentant certains silences et certains ajournements pour écarter au moins ces périls.

* * *

Mais, n'importe! Il en est beaucoup, parmi eux, qui regrettent qu'on n'ait pas mieux, ni plus vite utilisé les positions conquises en 1919 et qui souhaitent qu'au lendemain des élections du 11 mai, des mesures soient prises immédiatement pour préparer aux catholiques, en vue du scrutin de 1928, une situation moins éparpillée, moins dépendante et moins silencieuse.

François VEUILLOT.

Chronique Scientifique

La migration des oiseaux

Les oiseaux qui, pendant l'été, trouvent leur demeure et leur nourriture dans nos champs, nos jardins et nos forêts, quittent, en automne, les climats qui ne conviennent plus à leurs besoins et passent dans d'autres pays.

On conçoit que le changement de saison et le défaut de nourriture convenables avertissent ces différentes espèces d'oiseaux de changer de demeure. En effet, ceux qui vivent d'insectes voltigeants partent les premiers de nos climats, parce que ces insectes manquent les premiers. Les oiseaux qui se nourrissent d'insectes terrestres, comme de vers, de chenilles, de fourmis, partent plus tard, parce qu'ils trouvent plus longtemps de quoi fournir à leur subsistance. Ceux qui vivent de graines et de fruits qui ne parviennent à leur maturité qu'en automne n'arrivent qu'en cette saison dans les pays tempérés et y habitent une partie de l'hiver.

Mais pourquoi, quand la température de l'air leur permettrait de rester, et qu'ils trouvent encore des aliments, ne laissent-ils pas de s'éloigner de nos régions au temps désigné? Lors même que nos contrées cessent de leur être favorables, d'où savent-ils que d'autres climats leur offriront la nourriture et le degré de chaleur qui leur sont convenables? Par quelle raison s'éloignent-ils tous en même temps, comme s'ils avaient unanimement fixé d'avance le jour de leur départ? Comment, dans l'obscurité des nuits, et sans connaître ni les pays ni les climats, poursuivent-ils si constamment leur route? Quelle boussole les dirige? Quelle carte leur trace la route?

C'est vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre, suivant la température de la saison, que les hirondelles quittent nos contrées pour passer dans les pays chauds. Les canards, quelques espèces du moins, attendront aux approches de l'hiver, s'ils ne se laissent pas surprendre par la neige et les glaces, pour nous quitter. Les corneilles viendront nous annoncer la fin de l'hiver, et les mille petits oiseaux nous diront que la belle saison est commencée.

Tous les oiseaux n'émigrent pas en troupes. Il y en a qui font le voyage seuls; d'autres qui ne le font qu'avec leur propre famille; d'autres émigrent par petites compagnies. Ce sont les pères et les mères qui rassemblent les enfants lorsque le temps du départ approche. Plusieurs familles se réunissent pour faire une même caravane, se mettre par là en état de surmonter les résistances et de s'opposer à leurs ennemis. Ainsi les étourneaux, qui ont leur manière de voler lorsqu'ils sont en route, écartent, dit-on, les oiseaux de proie qui se trouveraient mal de s'engager dans l'épais tourbillon qu'ils forment. Les oies sauvages, les cygnes, les grues, se disposent en triangle et diminuent ainsi la résistance que l'élément de l'air apporte à la rapidité de leur vol.

Le trajet s'exécute en assez peu de temps. On estime que les oiseaux voyageurs peuvent facilement faire deux cents milles en ne voyageant que six heures par jour.

L'homme, attentif aux merveilles qu'il rencontre dans la migration des oiseaux, pourra-t-il jamais craindre que la main de Dieu ne l'abandonne dans les divers sentiers de la vie qu'il l'a destiné à parcourir?

DESPREAUX.

ECHOS D'EUROPE

La France s'approvisionnera de blé en Afrique

Paris — Pendant l'année 1923-24, l'insuffisance de la France pourra être partiellement comblée par l'excédent de la récolte de l'Afrique du Nord, qui doit être d'environ 3 millions de quintaux par rapport à la consommation locale. En effet l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont donné une récolte de 19,400,000 quintaux, permettant un chiffre de trois millions de quintaux d'exportation.

Les Francs-Maçons allemands

Berlin — Une réunion de francs-maçons allemands notables vient d'avoir lieu. Au cours de cette réunion on a décidé d'entamer dans les loges françaises une campagne de propagande pour essayer de répandre cette idée que l'Allemagne est victime des manoeuvres économiques françaises et que la seule solution est un rapprochement franco-allemand en répudiation de la politique de M. Poincaré. La réunion s'est terminée par le "Hoch" traditionnel au Kaiser.

"Carmen" en français à Berlin

Berlin — C'est presque une émeute qui a éclaté, à l'Opéra de Charlottenbourg, lorsqu'une troupe tenta de chanter l'opéra "Carmen" en français. Les policiers durent être appelés pour rétablir l'ordre. L'auditoire ne devint enfin plus calme que lorsqu'il eut été annoncé, du haut de la scène, que des artistes allemands chanteront en allemand, prochainement, à l'Opéra de Paris.

Krupp va à Rome remercier le Pape

Rome — Krupp est venu spécialement à Rome pour apporter au Pape Pie XI l'expression de sa reconnaissance pour son intervention, lorsqu'il était prisonnier à l'occasion du sabotage dans la Ruhr. Le grand industriel allemand a souligné au pape la grande reconnaissance que le peuple allemand a pour le Saint-Siège en raison de son attitude pendant la guerre, pendant les événements de la Ruhr et pour son appel à la générosité en faveur des affamés en Allemagne. Krupp a présenté également des excuses pour les déclarations faites par Ludendorff au cours du procès de Munich.

L'entrevue avec le pape fut très cordiale et Krupp, avant de se retirer, laissa au Vatican une offrande royale. Krupp fut également reçu par Mgr Gasparri dont il est l'ami depuis de longues années et à qui il a exposé la situation actuelle en Allemagne et en territoires occupés.

Les catholiques dans le nouveau cabinet Poincaré

Paris — Dans le nouveau ministère, comme dans le précédent cabinet Poincaré, il y a, autour du président du Conseil libre penseur et des ministres de gauche, quelques hommes en qui l'homme d'Etat n'a pas absorbé le chrétien, à commencer par le ministre de la Justice, M. Lefebvre du Prey, qui est un catholique pratiquant. Il arrive aussi qu'on rencontre à l'église, assistant à la messe, soit M. François-Marsal, soit M. Le Trocquer et peut-être un ou deux autres aussi, mais non pas M. de Selves, qui est protestant, ni M. Bokahowski, ministre de la marine, qui est juif.

NOUVELLES DE L'OUEST

La province du Manitoba a 122 élévateurs à vendre ou à louer

Le gouvernement Bracken a émis un ordre en conseil approuvant la vente ou la location de 122 élévateurs à grain, propriété de la province du Manitoba. Ces élévateurs étaient loués pour trois ans aux "United Grain Growers", mais le bail expire le 31 août. L'acheteur ou le locataire pourra prendre possession le 1er septembre. Les élévateurs pourront être vendus en bloc ou par groupe d'élévateurs sur une ou plusieurs lignes de chemin de fer. Leur capacité moyenne est de 30,000 minots. Ils sont loués depuis 1912 et ils ont rapporté l'année dernière $75,201.37, soit 6 pour cent de leur évaluation.

L'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial, va annoncer immédiatement pour demander des offres qui seront acceptées jusqu'au 10 juin.

On va établir une pulperie à Selkirk

Des pourparlers en cours depuis un certain temps viennent d'aboutir pour la construction d'une manufacture de pulpe de paille à Selkirk, près Winnipeg. Le promoteur de l'entreprise est M. Dolphus, représentant des intérêts anglais, auquel sont associés pour l'entreprise plusieurs hommes d'affaires de Winnipeg.

Sir Henry Thornton fera une inspection personnelle

Sir Henry Thornton, recevant à Winnipeg une députation de l'association "Vers la Baie", a déclaré qu'il avait l'intention d'obtenir cet été des informations de première main sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson en faisant un voyage personnel d'inspection. Il lui a été très difficile de se faire une opinion au sujet de la ligne, car partisans et adversaires défendent leur cause avec un égal enthousiasme. Si le gouvernement accordait l'argent nécessaire à son achèvement, il serait très désireux d'en finir avec le projet.

"Revue Bleue"

Sommaire du 5 avril 1924

Ch. Morizot-Thibault — Parlementarisme et République.

A. Albert-Petit — Portraits d'écrivains: Camille Jullian.

J.-E. Runeberg — Nadeschda (poème), traduit du suédois.

J. Aulneau — La situation foncière des pays occupés.

J. Akuraters — L'influence de la civilisation française en Latvie.

L. Dumont-Wilden — La politique étrangère: L'esprit de revanche en Allemagne.

Firmin Roz — Le Roman: Le Roman vrai.

Frédéric Jenny — L'Economique: Un Programme.

Gaston Rageot — Le Théâtre: Après l'Amour.

Gaston Choisy — A travers les Revues étrangères.

Les livres nouveaux — La Quinzaine politique — Stéphane Aubac: Pologne — XXX: Roumanie — Bulletin maritime.

Abonnement — "Revue Bleue" (seule) Etranger, six mois, 30 fr., un an, 55 fr.

"Revue Bleue et Revue Scientifique" (réunies), Etranger, six mois, 55 fr., un an, 100 fr.

Paris, 286, Boulevard Saint-Germain.

Représentant au Canada: J.-M. Diet, 347, avenue Viger, Montréal.

Une souscription au "Panorama" et à la "France Nouvelle" donne droit à être membre de l'Union Française avec une carte et à une réduction de 10 pour cent pour l'abonnement aux "Revues Bleue et Scientifique".

"La France Nouvelle"

Revue mensuelle — 286, Boulevard Saint-Germain, Paris
Sommaire d'avril 1924

La Réforme de l'Education — Paul Gaultier: Réforme de l'Education nationale.

Questions nationales — André Allix: Les Foires françaises.

Questions sociales — Jacques du Mesnil: La Crise du Logement.

Les Industries françaises — Henri Petit: Le Moteur d'Aviation.

Questions agricoles — Jean La Tour: Le Fonctionnement du Crédit Agricole.

Le Pays de France — Charles Guyot: La Lorraine III.

Questions de Phonétique — Roger Laburthe: Parmi les Philosophes.

L'Orientation des Moeurs — Georges Lecomte: L'Hygiène morale de la Vie.

L'Orientation agricole — Adrien Toussaint: Le Problème de la Vie chère.

A travers la Science et l'Industrie.

A travers les Périodiques étrangers. Informations.

Les nouveaux types de Motorships allemands — Les Dommages de Guerre.

Représentant au Canada: J.-M. Diet, 347, avenue Viger, Montréal.

Une souscription au "Panorama" et à la "France Nouvelle" donne droit à être membre de l'Union Française avec une carte et à une réduction de 10 pour cent pour l'abonnement aux "Revues Bleue et Scientifique".

Page Féminine

Un conte par semaine

THEOPHILE

Si Théophile fut assassiné, indiscutablement, j'en suis la cause. Mais, si des remords peuvent satisfaire aux mânes de l'être qui ne vit plus, Théophile doit reposer en paix. Car j'ai vu bien des bêtes et bien des gens passer de vie à trépas; et, cependant, pas un dont la mort m'ait gêné comme me gêna la mort de Théophile.

C'était l'an je ne sais plus combien. Il m'advint d'aller, je ne sais plus pourquoi, en Egypte, et, pour ce faire, de prendre passage à bord du steamship *Le Lotus*, de la Compagnie à la Licorne, — des Messageries Maritimes, si vous préfez. *Le Lotus* n'est pas un vilain bateau, encore qu'il soit un bateau fort vieux: je l'ai connu très jadis, lorsqu'il portait un autre nom et qu'il faisait les lignes d'Extrême-Orient. Toutefois, rajeuni par une refonte convenable, aux Forges et Chantiers de la Seyne, refonte dont j'ai été témoin, — j'ai été témoin de tant de choses! — *Le Lotus* fait, encore aujourd'hui, sur les lignes de la Méditerranée, figure de paquebot quasi neuf. Je l'avais donc pris à Marseille à destination d'Alexandrie, et, ma foi, je m'y trouvais fort à mon aise.

La Compagnie, d'ailleurs, correcte envers le loup de mer que je suis, m'avait offert une cabine à deux lits pour moi seul. Rare faveur! N'empêche que la première nuit que j'y dormis, j'eus la surprise d'entendre, fort près de moi, autant de bruit que n'importe quel compagnon de chambre en aurait pu faire. Tout ahuri, je tournai le commutateur électrique, m'attendant au pire. Et je ne vis rien du premier coup d'oeil; mais, du second, je vis un rat, un rat superbe, long comme ça, qui, paisiblement installé sur la table à toilette, mangeait ma pâte dentifrice avec appétit.

Je fis: "Chtt!" Et le rat disparut. J'éteignis et tâchai à me rendormir. Un temps. Le tumulte recommença. Je tournai le commutateur. Et je revis mon rat, mangeant ma pâte dentifrice.

Cette fois, je me levai. Le rat disparut. Je me recouchai. Le rat reparut. Et il se reprit à manger. Il aimait beaucoup la pâte dentifrice. D'ailleurs, l'instant d'après, ayant dûment constaté que je n'étais pas méchant et que mes manifestations bruyantes étaient inoffensives, j'eus beau me déranger, lui ne se dérangea plus. Il mangea de plus belle, avec, de temps à autre, un coup d'oeil vers moi, par dessus l'épaule. Ce rat semblait me dire:

— Tu fais bien du bruit, mon pauvre vieux, et vraiment pour pas grand'chose!

J'étais vexé. Mais je m'endormis tout de même, à la longue. Par exemple, le lendemain, j'interviewai le garçon de cabine:

— Dites donc, mon bon ami? On m'avait promis que la cabine serait toute à moi; mais on m'a trompé, j'ai un camarade, ici!

Le garçon me contempla les yeux ronds:

— Comment cela?

Il était Marseillais, son accent ne pouvait pas tromper.

Je lui expliquai la chose:

— C'est un rat, ce camarade! un rat qui a son trou quelque part dans la cabine, et qui fait du bruit toute la nuit! Je ne peux pas dormir. En outre, et qui pis est, ce rat mange ma pâte dentifrice.

— Ca, par exemple, s'exclama le garçon, admiratif. De ce rat, pas moins! qu'est-ce que vous en dites? Il est malin, hein!

Puis il conclut, l'air de quelqu'un qui sait ce dont il parle:

— C'est un rat, sans être un rat, d'ailleurs! Je le connais: c'est Théophile.

— Ah? fis-je, éberlué.

Mais le garçon continuait:

— Parfaitement! Théophile, que je l'appelle, oui!... Il n'y a pas que moi: tout le monde, ici... On le connaît... Tous les autres rats, on les a détruits. Lui, non: on ne peut pas! Il est malin!... Et autrement vous êtes donc dans la cabine de Théophile? Eh bien! on peut dire que vous en avez une chance! Souvent, j'ai raconté aux gens son histoire, à Théophile. Mais les gens ne veulent pas croire. Vous, vous le croyez: vous avez vu! vous avez vu Théophile!

Je l'avais écouté bouche bée. Et c'est timidement que je me risquai à lui faire répéter:

— Vous dites qu'on ne peut pas le prendre?

— On ne peut pas. On n'a jamais pu.

Le garçon était péremptoire:

— Il est malin, ce rat! Que voulez-vous! il est malin!

Je jugeai superflu d'insister. Mais au dîner suivant, me trouvant à côté du commissaire du bord, j'eus la fâcheuse idée de lui raconter toute l'histoire. A mon excuse, j'ajouterai qu'à la table dînaient plusieurs jeunes filles et plusieurs enfants et que tout ce petit monde avait le rire facile. Or, j'ai toujours aimé à voir rire les jeunes bouches. Le commissaire, lui, prit la chose extrêmement mal.

— Qu'est-ce que tout cela veut dire? protesta-t-il, incrédule et énergique. Un rat qu'on ne peut pas prendre, ici? à bord du *Lotus?* Ca, ça serait un peu raide. Maître d'hôtel!...

Le maître d'hôtel se précipita.

— Dans la cabine de monsieur, il y a un rat. Foutez-y une ratière, hein!...

— Ca va de soi! affirma le maître d'hôtel, qui avait des favoris farouches.

Le soir, rentrant chez moi me coucher, je vis la ratière. Du fromage de Gruyère et des feuilles de laitue la parsemaient. A part quoi, la ratière était vide. De Théophile, point.

Je pensai:

— S'il est vraiment malin et qu'on ne le prenne pas... ca sera drôle!...

Je dormis très bien.

Au matin, m'éveillant, coup d'oeil à la ratière: point de Théophile.

— Il est malin!

Il ne l'était pas assez.

Le même jour, au soir, réintégrant ma cabine afin de m'y habiller pour dîner, qu'est-ce que je vois du premier regard? Théophile, dans la ratière!

Et je demeurai sur le seuil, tout ému.

Tout ému, comme je vous dis. A voir ce rat pris au piège, que j'avais, somme toute, moi-même dressé, j'eus une véritable émotion. Que voulez-vous! j'étais responsable...

Le pis, c'est que Théophile me regardait. Pauvre diable de Théophile!... Je fus bien obligé de constater qu'il n'avait touché ni à la laitue, ni au fromage: tout était intact dans la ratière. Lui aussi, il avait eu une émotion, Théophile. Et son regard! Je le sentais peser sur moi, grave comme un reproche.

Un petit oeil noir et brillant, attentif, anxieux. Et c'était comme une interrogation, comme un réquisitoire. Oh! il n'était pas besoin d'être grand clerc pour comprendre. Et je comprenais! Théophile, du fond de sa ratière, me demandait compte de ce piège sinistre tendu à sa bonne foi d'animal pacifique et, somme toute, inoffensif, — inoffensif absolument.

Je comprenais très bien.

— Pourquoi m'as-tu pris? me demandait Théophile. Pourquoi m'as-tu pris ainsi sournoisement, traitreusement? Quel mal te faisais-je? Je goûtais à ta pâte dentifrice, soit! Mais j'y goûtais discrètement. Et parce que j'avais faim. Tu en usais plus que moi tous les jours, de ta pâte dentifrice! et sans avoir faim, toi!

Et je sentais venir la question redoutable:

— Tu m'as pris, je suis à toi! Tu es le maître, je suis l'esclave. Mais seras-tu le mauvais maître? Vas-tu me faire mal? Vas-tu me tuer? moi, qui ne t'ai pas même mordu, jamais!

L'oeil de Théophile me suivait, tandis que j'errais dans la cabine; il me suivait sans colère, mais avec tristesse, avec une infinie tristesse. Tel, jadis, l'oeil de Jéhovah suivit Caïn. Je jure que je n'étais pas à mon aise.

La cloche du dîner sonna.

Au dîner, je repris du poil de la bête: Théophile n'était plus là pour me regarder. Je fis le bel esprit. Les enfants, les jeunes filles, le commissaire, m'interrogeaient sur Théophile. Je leur dis, glorieusement:

— Théophile est pris!

Et, le dîner fini, j'emmenai tout le monde chez moi pour qu'on vît Théophile....

Théophile n'y était plus. Le garçon de cabine, bien intentionné, mais féroce, avait jeté à la mer le contenu de la ratière.

Je ne m'en suis jamais consolé.

Et, d'ailleurs, dès le premier instant, je vous assure, j'en conçus le plus vif chagrin. Mais j'avais autour de moi le commissaire, les jeunes filles et les enfants. Et je luttai bêtement contre mon émotion. Et je plaisantai agréablement; et pour cacher ma vraie tristesse, j'expliquai à quel point je regrettais la mort de Théophile, mon intention ayant toujours été, après sa capture, de lui rendre la liberté, à terre, sitôt *Le Lotus* mouillé dans Alexandrie. Alexandrie! une ville opulente! des tas d'ordures à tous les coins de rues! Théophile, lâché à même ces rues, fécondes en victuailles, y aurait trouvé la situation la plus prospère, y aurait fait un mariage riche! Enfin, le ciel n'était pas plus pur que le fond de mon coeur en ce qui concernait Théophile. Et si Théophile avait trouvé au sein de la mer verte une mort obscure et lamentable, je n'y étais certes pour rien, ayant toujours été très bien disposé pour l'infortunée bestiole.

J'exposai tout cela. Et tout le monde en étouffa de rire. Le chagrin me donnait de la grâce et du piquant. Bref, Théophile obtint, pour oraison funèbre, une hilarité générale.

Mais depuis, j'ai, moi, tout seul avec moi-même, très souvent revu en rêve le petit oeil noir, triste, doux et chargé d'humble reproche du pauvre rat pris à la ratière, et près de sa noyade...

Claude FARRERE.

Le Mois de Marie

Le culte de Marie

Ce que nous disons, d'ordinaire, du culte de saint Joseph et des Apôtres est également vrai de celui de Marie. Pratiqué dès les origines, il s'en est allé toujours croissant à travers les siècles.

Grâce aux fouilles opérées dans les Catacombes, au siècle dernier, on a découvert plusieurs peintures murales représentant la Vierge assise sur un trône et entourée, tantôt de saint Pierre et de saint Paul, tantôt des douze Apôtres, dans l'attitude royale de quelqu'un qui reçoit les hommages. La plus belle et la plus grande de ces fresques date du commencement du deuxième siècle, c'est-à-dire de soixante-dix ans après la mort de Notre-Seigneur, de cinquante après celle de Marie, et peut-être du vivant de saint Jean. Preuve évidente de l'antiquité du culte de la sainte Vierge. Trois siècles plus tard (431) le concile d'Ephèse rendit au culte de Marie un éclatant témoignage. Les chrétiens de cette époque avaient coutume d'appeler la Sainte Vierge d'un nom que nous répétons nous-mêmes aujourd'hui, celui de Mère de Dieu.

On peut dire sans exagération que le culte de la Sainte Vierge suivit le progrès de son divin Fils. Comment les séparer, en effet? Dès le moyen âge, nous voyons se multiplier les églises dédiées à Marie, le nombre de ses sanctuaires, de ses pèlerinages et de ses fêtes. Les cathédrales, surtout, sont consacrées de préférence à Notre-Dame. Les grands Saints se distinguent par leur dévotion à la Mère de Dieu. Saint Bernard a été appelé le Chantre de Marie (1091-1153). Saint Dominique et son Ordre sont les Apôtres de la dévotion du Rosaire au treizième siècle. Saint François d'Assise et ses enfants, notamment Duns Scot, à la même époque, deviennent les promoteurs de la dévotion à l'Immaculée Conception; tandis que le Bienheureux Simon Stock, toujours au treizième siècle, reçoit de la céleste patronne du Carmel le diminutif habit de son Ordre connu sous le nom de scapulaire, que tant de milliers de chrétiens prennent au jour de leur première Communion.

Depuis lors, les saints personnages qui se sont enrôlés sous la bannière de Marie, ne peuvent plus se compter: religieux Servites, de la Merci, enfants du Bienheureux Jean-Eudes et de Grignon de Montfort, Maristes, Marianistes, Oblats de Marie, et tant d'autres.

Quant aux Ordres des femmes, ils sont légion, sans compter les Congréganistes des deux sexes organisés dans la plupart de nos paroisses.

Mais si la dévotion à Marie a fait, dans la suite des temps, des progrès merveilleux, ces progrès dans l'espace, c'est-à-dire à travers les divers pays de la terre, ne furent pas moins admirables. Faites le tour des nations chrétiennes et vous verrez partout en honneur le culte de Marie. De gros livres ont été publiés racontant l'histoire des sanctuaires consacrés à Notre-Dame. En Amérique même, pays nouveau, ils sont nombreux.

Nous ne citerons les noms d'aucun sanctuaire italien, sauf Lorette, car autrement il faudrait en citer des milliers. Chacun sait, en effet, qu'en Italie la dévotion à la Madone est aussi répandue que profonde. Le Sanctuaire national d'Autriche s'appelle Mariazell; celui de Pologne, Czentochowa. En Espagne, trois fameux pèlerinages, Covadonga, El Pilar, Montserrat, se disputent la prééminence. Au Mexique, N.-D. de Guadeloupe réunit tous les suffrages. En France, enfin, royaume privilégié de Marie, si l'on en croit saint Bernard — mais titre que contestent âprement l'Espagne et la Hongrie, — il existe un sanctuaire qui éclipse non seulement tous les autres de notre pays, mais tous ceux de l'univers; ce sanctuaire, est-il besoin de le nommer, c'est Notre-Dame de Lourdes.

Les Grecs schismatiques partagent notre dévotion à Marie; les Anglicans eux-mêmes commencent à la pratiquer.

Et maintenant, chantons, à l'occasion de ce mois béni, le cantique admirable du "Salve". Reine et Mère de la Miséricorde, nous vous saluons. Vous êtes notre vie, notre douceur, notre espérance. Nous crions vers vous, pauvres enfants d'Eve, exilés dans cette vallée de larmes; nous soupirons vers vous dans nos peines et nos désolations. Allons, notre maternelle avocate, tournez sur nous vos regards pleins de pitié. Faites qu'à la fin de cet exil, nous ayons le bonheur de jouir de la contemplation de Jésus, le fruit béni de vos entrailles. Vous êtes, ô Marie, la clémence, la piété, la douceur incarnées!

Fr. ALEXIS,
O.M. Cap.

RECETTES

Soupe aux poissons (recette bretonne)

Trois ou quatre têtes de poissons, deux carottes coupées en rondelles, deux poireaux coupés en rondelles, deux oignons coupés en rondelles, deux gousses d'ail, deux douzaines de moules, deux cuillerées d'huile, deux grosses pommes de terres coupées en tranches, deux pintes d'eau, sel et poivre, une poignée de cerfeuil haché. Nettoyez et lavez bien les têtes, préparez tous les légumes. Mettez les têtes et les légumes à l'eau froide, ajoutez l'huile, laissez cuire une heure et demie. Au moment de servir, enlevez les têtes de poisson et ajoutez les moules que vous avez fait ouvrir à part, leur eau et le cerfeuil. La chair qui tient aux têtes est très bonne en vinaigrette; on peut aussi en faire des croquettes de poisson.

Hors d'oeuvre

Voulez-vous composer un hors-d'oeuvre peu commun: pilez 15 amendes douces et trois amères, passez à l'étamine en ajoutant quelques gouttes de lait, puis mêlez le tout avec une demi-livre de beurre très frais. Passez ensuite à la passoire et garnissez-en une coquille de hors d'oeuvre sous la forme d'un buisson de gros vermicelle; c'est un beurre d'amandes délicieux.

Cervelle au gratin

Pour préparer une cervelle il faut commencer par la faire dégorger à l'eau fraîche, et on enlève la peau mince qui la recouvre, puis on la fait blanchir dans de l'eau assez fortement salée.

Etant retirée de l'eau de cuisson, on la fait égoutter, puis on la coupe en tranches; on range celles-ci dans un plat allant au feu. On ajoute du beurre en quantité suffisante et entre chaque tranche de cervelle on met un peu de farce composée de mie de pain, de fines herbes, le tout assaisonné de sel, de poivre, d'un peu de muscade, avec un jaune d'oeuf. On mouille avec un peu de bouillon ou de jus, on saupoudre de chapelure pour faire cuire en-dessous et dessus. Servir dans le plat de cuisson, la sauce étant réduite.

L'EVANGILE

Troisième dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI, 16-22)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Alors quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que signifie ce qu'il nous dit: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Ils disaient donc: Que signifie cette parole: Un peu de temps? Nous ne comprenons pas ce qu'il veut dire. Mais Jésus, sachant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres le sens de cette parole: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez vous autres, et le monde se réjouira; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quand une femme enfante, elle s'afflige en voyant son heure venue; mais, après avoir enfanté, la joie d'avoir mis un fils au monde lui fait oublier toutes ses douleurs. Ainsi, vous, maintenant vous êtes dans la tristesse; mais je vous verrai de nouveau, et votre coeur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

Calendrier de la semaine

Jeudi 8 mai — App. de S. Michel.
Vendredi 9 — S. Grégoire de Naz.
Samedi 10 — S. Antonin.
Dimanche — Fête nat. de Jeanne d'Arc. Troisième dimanche après Pâques.
Lundi 12 — S. Nérée.
Mardi 13 — S. Flavius.
Mercredi 14 — S. Boniface.

LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

TE JOSEPH CELEBRENT

Que les accords des Saints, que les concerts des Anges,
Que les chants des mortels célèbrent tes louanges,
Joseph, plus grand et noble, en ton zèle pieux,
Que par le sang des rois, qui furent tes aïeux.
C'est toi que du Très-Haut la Sagesse infinie
A choisi pour époux de la Vierge bénie;
Chaste et Sainte Alliance où la fidélité
Sauvegarde l'honneur de la Virginité.

Aussi, lorsque, naissant dans une pauvre étable
A tes regards s'offrit cet Enfant adorable,
Avec quels doux transports tu le pris dans tes bras!
Avec quel zèle encor, l'arrachant du trépas,
Tu t'enfuis avec lui, dans la terre étrangère!
Et quand, l'ayant cherché trois jours avec sa mère,
Tu le trouves au temple, au milieu des Docteurs,
Quelle joie aussitôt vint adoucir tes pleurs!

Après les durs travaux d'une pénible vie,
Qu'une pieuse mort a saintement suivie,
Les justes arrivés au séjour du bonheur
Y peuvent contempler la face du Seigneur,
Mais toi, dès ici-bas, égal aux anges mêmes,
Goûtes dans ta maison les délices suprêmes
Que notre âme en prière entrevoit au saint lieu
De contempler, d'aimer, de posséder ton Dieu.

Divinité Suprême, abîme de puissance,
Ouvre à nos voeux ardents les trésors de clémence,
Que du juste Joseph les mérites nombreux
Nous obtiennent l'entrée au séjour bienheureux
Afin qu'aux chants d'amour les célestes phalanges
Unissant le tribut de nos humbles louanges,
Père, Fils, Saint Esprit, Auguste Trinité,
Nous puissions te bénir pendant l'éternité.

E. GROUARD, O.M.I.,
Evêque d'Ibora,
Vicaire apostolique d'Athabaska.

(Extrait de *Souvenirs de mes Soixante Ans d'Apostolat.*)

Aux jeunes filles

Voici quelques conseils sur lesquels plusieurs jeunes personnes peuvent réfléchir.

De tous les défauts à éviter, jeunes filles, un des principaux est l'excès d'amour-propre. Il vous fait exagérer votre mérite comme vos talents, vous aveugle sur vos défauts et vous indispose contre ceux qui, par affection, vous les font apercevoir. En outre, il gâte votre caractère et ne vous fait rechercher que ceux qui vous adulent; de sorte qu'une femme aimable et douce par nature, devient par seul vice, acariâtre, revêche; et dans la persuasion de son excellence, elle taxe d'envie, de haine ou d'injustice, ceux qui l'aiment assez pour l'avertir de ses défauts. En un mot, sa vanité fait son malheur puisqu'elle aveugle sa raison et trouble son repos; de plus, elle se fait haïr, et ses meilleurs amis l'abandonnent, faute de pouvoir longtemps supporter ses ridicules, ses emportements et les caprices de son humeur.

Ceux qui ont voulu s'astreindre à une discipline de vie intérieure n'ont souvent eu besoin que d'un mot comme règle et comme loi de cet empire intime si mystérieux. — Lucie Goyau.

Autour de la Ferme

La grande pluie et ses avantages

S'il y en a eu des plaintes et des gémissements pendant cette pluie de trois longues semaines! Et cependant bon nombre de cultivateurs se réjouissaient de ces averses. Je vous avoue de suite que j'étais de ces derniers.

La pluie nous assure des pâturages magnifiques. Aux premiers rayons de soleil, tout va reverdir, et quel avantage! Je serais bien en peine de calculer l'immense quantité de grain qui sera épargné. Rappelez-vous les dépenses des printemps sans pâturages.

Les champs de seigle sont déjà verts et nos prairies de trèfle d'odeur et de luzerne, etc., etc., vont nous donner de très belles récoltes. Enfin personne ne connait les revers qui peuvent nous arriver pendant l'été, mais il n'en est pas moins vrai que ces pluies du printemps vont donner à l'herbe, au trèfle et au grain une partance des plus encourageantes. En un mot, cette pluie nous donne l'espoir d'une forte récolte de fourrage et de menus grains.

Si cette longue pluie a ses avantages, ditesvous, elle nous apporte aussi des désavantages. Nous n'avons qu'une bien faible quantité de blé semé, je le sais, mais sera-ce une perte si grande N'est-il pas vrai que nous semons d'ordinaire bien trop de blé?

Un monsieur vient de me dire que, il y a deux ans, il comptait beaucoup sur 40 acres en blé, — son terrain était bien préparé, tout faisait prévoir une bonne récolte et il n'avait pas été trop déçu. Un second 40 acres avait été semé en orge, et malgré que le terrain lui avait coûté bien moins de soins qu'il en avait donné à sa terre à blé, il eut une récolte bien raisonnable. De cette orge il avait gardé la moitié pour ses animaux, et le reste, vendu à un prix peu élevé, lui donna, tout calcul fait, plus de revenu net qu'il n'en avait eu sur ses 40 acres de blé. Donc 20 acres de terre peu préparée et semée en orge rapporte plus de profit que 40 acres préparés à grands frais et semés en blé.

Ceci a été vrai ces quatre ou cinq dernières années et sera vrai peut-être pour longtemps encore. Si nous avions eu du beau temps il est probable qu'il y aurait eu des milliers d'acres semés en blé. Aurions-nous eu une bonne récolte? Les statistiques des dernières années nous disent qu'elle aurait été au plus moyenne. Mais combien l'auriez-vous vendue? On nous annonce que les élévateurs sont remplis et qu'il y a peu de demande. Ici, après les ravages de la guerre, nous voulons encore suivre la grande vie pendant qu'en Europe des milliers crèvent de faim, n'ayant pas de quoi acheter du pain. Le marché à blé ne peut donc pas être grand comme par le passé.

A cause de cela il nous faut produire un peu de tout. Du blé, oui; de l'orge et de l'avoine aussi; et pourquoi n'aurions-nous pas du lin et même du sarazin? Il y a marché pour tout cela. Ceux qui, les années dernières, avaient de ces grains s'en sont très bien trouvés. Donc un peu de toute espèce de grain à vendre. Mais du lait, des porcs et du bétail, ayez-en le plus que vous pouvez. Ces annéesci, c'est là que se trouvent les bénéfices.

N.-C. JUTRAS, ptre.

choisies comme une collection sûre de roses rustiques raisonnables: Frau Karl Druschki, blanche; Général Jacqueminot, cramoisie écarlate; Her Majesty, rose; Hugh Dickson, cramoisie; Mrs. John Laing, rose; Mrs. R.-G. Sharman Crawford, rose; Ulrich Brunner, rouge cerise; Caroline Testout, rose; Général McArthur, cramoisie clair; Gruss an Teplitz, cramoisie clair; Lady Ashdown, rose; Lady Pirrie, rose cuivre; Madame Edouard Herriot, rouge corail; Madame Ravary, jaune.

Les roses grimpantes suivantes sont recommandées: American Pillar, Dorothy Perkins, Hiawatha, Tausendschon.

Ce bulletin, qui est illustré à profusion, est distribué par le bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La prière

Seul entre tous les êtres ici-bas, l'homme prie. Parmi les instincts de son coeur, il n'y en a point de plus nature, de plus universel, de plus invincible que la prière. L'enfant s'y porte avec une docilité empressée. Le vieillard s'y replie comme dans un refuge contre la décadence et l'isolement. La prière monte d'elle-même sur les jeunes lèvres qui balbutient à peine le nom de Dieu, et sur les lèvres mourantes qui n'ont plus la force de le prononcer. Chez tous les peuples célèbres ou obscurs, civilisés ou barbares, on rencontre à chaque pas des actes et des formules d'invocation. Partout où vivent des hommes, dans certaines circonstances, à certaines impressions de l'âme, les yeux s'élèvent, les mains se joignent, les genoux fléchissent pour implorer ou pour rendre grâces, pour adorer ou pour apaiser. C'est à la prière que l'homme s'adresse, en dernier recours, pour combler les vides de son âme ou porter le fardeau de sa destinée; c'est dans la prière qu'il cherche, quand tout lui manque, de l'appui pour sa faiblesse, de la consolation dans ses douleurs, de l'espérance pour sa vertu.

Personne ne méconnait la valeur morale de la prière. Par cela seul qu'elle prie, l'âme se soulage, se relève, s'apaise, se fortifie; elle éprouve, en se tournant vers Dieu, ce sentiment de retour à la santé et au repos qui se répand dans le corps quand il passe d'un air orageux et lourd dans une atmosphère sereine et pure. Dieu vient en aide à ceux qui l'implorent, avant et sans qu'ils sachent s'il les exaucera. — GUIZOT.

Le cocher des Papes

C'est un robuste et alerte octogénaire, le cocher Rinaldo Jacchini, qui ne veut pas songer à la retraite et continue à servir le Saint-Père comme il a servi ses quatre prédécesseurs.

Aux dires d'un journaliste anglais qui a consacré toute une étude au plus vieux serviteur de la Maison pontificale, Rinaldo Jacchini est entré dans les services du Vatican comme postillon, sous le pape Pie IX. Il parle avec enthousiasme et admiration de la splendeur des équipages de ce temps-là et se plait à rappeler que ce fut lui, Rinaldo Jacchini, qui conduisit la voiture du Pape lorsque Pie IX fit sa dernière promenade dans les rues de Rome, le 19 septembre 1870.

Il apartient à la petite histoire.

La publicité artistique dans les voyages

Pour annoncer leur organisation annuelle du Tour d'Europe, les Agences Hone ont publié une plaquette dont la conception littéraire est à l'égal du ton artistique de l'ensemble. Dans une couverture où les titres s'allient à la dignité et à la sobriété des sous-titres, — ces derniers annonçant le XXVIme Congrès Eucharistique International, — cette plaquete, en plus d'un coup d'oeil qui flatte, offre au lecteur un intéressant avant-propos, suivi de quelques lettres d'une éloquente approbation, et un itinéraire soigné.

Tous les itinéraires peuvent avoir ou ne pas avoir cette qualité, ils ne sont pas tous dénués de cette fadeur qu'offre une plate énumération de jours, d'heures et de noms d'endroits géographiques, le tout encadré dans les dates du départ et du retour.

L'itinéraire du XXIme Pèlerinage National Canadien est un véritable cahier de route où le typographe a uni son art à celui du graveur pour susciter d'agréables visions; il a cet avantage de pouvoir évoquer plus tard les souvenirs du voyageur, après lui avoir servi de guide fidèle et instructif.

Cet ouvrage ne manquera point d'être apprécié et par ceux dont les efforts pour rendre la publicité plus intelligente, voire plus artistique, réjouissent, et par nos compatriotes que le Tour d'Europe tente d'autant plus qu'il coincide, cette année, avec maints événements mondiaux.

Pour tous et pour nous aussi qui apprécions l'initiative des Agences de Voyages Jules Hone, organisation canadienne avec bureaux maintenant à Montréal et à Québec, nous offrons des remerciements pour l'envoi de cette plaquette et sincèrement toutes nos félicitations.

LE MARCHE

5 MAI 1924

Bouvillons—

Excellents	$6.75—$7.00
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.75

Bouvillons engraissés—

De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75

Bouvillons à engraisser —

Bons	$3.00—$4.00
De choix	$4.25—$4.50

Boeufs—

Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taureaux—

De choix	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00

Taures de boucherie—

De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.75

Taures à engraisser—

De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00

Veaux—

De choix	$8,00—$10.00
Bons	$5.00—$7.00
Ordinaires	$2.00—$4.00

Vaches de boucherie—

De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Pour conserves	$1.50—$2.75

Moutons et agneaux—

Moutons bons	$5.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$6.00—$9.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Lourds	$7.70
Très lourds	$7.00
Lourds	$6.25
Très lourds	$5.50
Légers	$6.75
Inférieurs	$3.50
Truies No 1	$5.50
Truies No 2	$4.50
Verrats	$2.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .28

Oeufs—

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$ .21
Extra, la douzaine	$ .20
Premiers	$ .18
Seconds	$ .15
Fêlés	$ .12

Pommes de terre—

Nouvelles. Le minot	$ .90—$1.00

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50

Western Canada "Purity"—

Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50

Ogilvie "Royal Household"—

Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50

Maple Leaf Flour Mills—

Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50

Alimentation—

Son. La tonne	$22.00
Gru. La tonne	$23.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.65

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Red Top" No 2	$12.00

LA JUMENT POULINIERE

On reprend de l'intérêt à l'élevage du cheval. Depuis que le prix des produits agricoles a baissé, beaucoup de cultivateurs se sont rendu compte que l'élevage de quelques poulains par an forme un bon moyen d'utiliser les fourrages de la ferme, tout en n'exigeant qu'un minimum de travail.

Un avertissement s'imposé: jamais le moment ne serait plus mal choisi que le moment actuel pour élever de pauvres chevaux. Il existe une demande pour les chevaux de trait de qualité et cette demande ne fera que croitre si l'on offre de bons chevaux. Le marasme dans lequel est tombé le commerce des chevaux était causé, non pas tant par le manque de débouchés que par la surproduction d'un article dont le marché ne veut à aucun prix — le cheval mal fait, sans type, sans qualité ni poids.

Choix de la jument poulinière

Quand le poulain est mauvais, on rejette presque tout le blâme sur l'étalon, un peu sur la jument, tandis que le propriétaire ne prend aucun blâme pour lui. Sans doute les étalons ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être et beaucoup de cultivateurs n'ont qu'un choix limité à leur disposition — mais il n'en est pas moins vrai qu'avec beaucoup des juments employées c'est s'exposer à une grande déception que de compter sur un bon poulain, même si l'on avait le meilleur étalon du monde. On joue tout simplement avec les lois de l'hérédité et l'hérédité se venge le plus souvent. Quant à l'autre facteur dans la production de pauvres chevaux — le propriétaire — il faut admettre que bien des animaux mal développés, petits et chétifs, sont le résultat des chaleurs de l'été, des mouches, des pacages dégarnis, des pénibles marches à la suite de mères contraintes à un excès de travail et des hivers où le poulain ne voit guère de grain, pas plus que de bon foin ni de racines.

Le cheval est indispensable sur la ferme. On devrait mettre sa fierté à avoir de beaux chevaux pour l'amour du cheval; c'est aussi un avantage que d'avoir une écurie de travail composée de bonnes grosses juments ayant la taille, la qualité, sans tares héréditaires et avec le moins possible de points faibles.

Faut-il faire pouliner tôt ou tard?

La plupart des poulains naissent en mai ou juin. Lorsque la jument ne travaille pas après avoir pouliné, le poulain prend un bon développement avant l'apparition des chaleurs et des mouches de fin de l'été. Cependant les difficultés de la parturition sont beacoup plus grandes pour les poulains précoces; le pourcentage de poulains attaqués du mal de nombril ou ayant les jointures faibles ou une faiblesse générale est beaucoup plus élevé que lorsque les juments poulinent plus tard, en juillet ou même en août. C'est sans doute parce que la jument qui pouline tard passe le printemps et le commencement de l'été à de gros travaux (le travail raisonnable n'a jamais tué les poulains dans la mère) et passe une partie de son temps sur l'herbe. Elle se nettoie et se refait ainsi le système, les fonctions s'accomplissent normalement — et tout cela se traduit par un poulain robuste, résistant, qui ne meurt que par accident.

Nous avons déjà parlé du poulinement d'automne. Ce système offre bien des avantages et peu d'objections. Qu'il suffise de dire ici que, pour des raisons déjà données, les poulains d'automne sont presque toujours des animaux robustes, sans tares ni maladies.

Le soin de la jument pleine en hiver

Sans être parfaitement renseignés sur ce sujet, nous croyons que la maladie, la faiblesse et les états anormaux — en ce qui concerne les poulains — sont presque inconnus chez les chevaux sauvages. Ces chevaux vivent tout le temps en plein air. Ils n'ont pas de grainerie à leur disposition, la nourriture fait souvent défaut; en hiver l'herbe est parfois couverte de neige et ils ne peuvent y arriver qu'en grattant. Il n'y a pas de cour ensoleillée où ils peuvent se reposer et malgré ces circonstances ou plutôt à cause de ces circonstances, il n'y a que peu ou point de poulains faibles.

CULTIVONS LES ROSES

La plupart des personnes qui cultivent des fleurs désirent avoir des roses mais beaucoup de ceux qui ont cultivé quelques rosiers n'ont pas réussi et se sont découragés. C'est justement pour les aider à surmonter les difficultés que l'on rencontre parfois dans la culture de cette fleur que l'horticulteur du Dominion a préparé un bulletin qui traite de presque toutes les phases de la culture du rosier dans les jardins canadiens. Ce bulletin qui est intitulé "Roses rustiques et leur culture au Canada", porte le numéro officiel 17 du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

L'auteur dit que certaines espèces de roses sont très faciles à cultiver et que ceux qui ne sont pas prêts à donner aux plus beaux types l'attention que mérite leur beauté, trouveront dans les hybrides Rugosa, les églantines d'Autriche, la rose Provence ou la rose Choux et les roses Damas un très bel assortiment de fleurs rustiques, de culture facile, qui ne nécessitent que peu d'attention et qui sont peu sujettes aux insectes et aux maladies.

Les amateurs seront heureux d'apprendre que les fermes expérimentales ont réussi à produire une très belle rose d'une rusticité spéciale; c'est le résultat d'un croisement entre la Jaune de Perse et la Rugosa, elle a été nommée Agnès.

Tout en donnant des instructions complètes sur le sol, la plantation, la taille, la culture, la protection en hiver et les moyens de combattre les insectes, le bulletin publie aussi des listes des différentes catégories de roses de jardin qui ont réussi à Ottawa. Les variétés suivantes d'hybrides remontantes et d'hybrides de thé ont été



Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 5 mai 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 29 avril	Merc. 30 avril	Jeudi 1 mai	Vendi. 2 mai	Samedi 3 mai	Lundi 5 mai
Blé No. 1 Nord	.99	.99	1.01	1.02	1.02	Marché Fermé
2 Nord	.96	.96	.98	.99	.99	
3 Nord	.92	.92	.95	.96	.96	
Avoine 2 CW	.37	.37	.38	.38	.38	
3 CW	.35	.35	.36	.37	.36	
Orge 3 CW	.61	.61	.62	.63	.63	
4 CW	.56	.55	.56	.58	.57	
Lin 1 NW	2.08	2.08	2.11	2.15	2.14	
2 CW	2.04	2.04	2.07	2.10	2.11	
Seigle 2 CW	.63	.63	.63	.65	.65	

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 29 avril	Merc. 30 avril	Jeudi 1 mai	Vendi. 2 mai	Samedi 3 mai	Lundi 5 mai
Base Blé No. 1 Nord	.99	.99	1.01	1.02	1.02	
Avoine 2 CW	.37	.37	.38	.38	.38	
Orge 3 CW	.61	.60	.61	.63	.62	
Lin 1 NW	2.07	2.07	2.10	2.14	2.14	
Seigle 2 CW	.63	.63	.63	.65	.65	

Options

Grains	Mardi 29 avril	Merc. 30 avril	Jeudi 1 mai	Vendi. 2 mai	Samedi 3 mai	Lundi 5 mai
Blé Mai	.99	.99	1.01	1.02	1.02	Marche Ferme
Juillet	1.02	1.01	1.03	1.04	1.03	
Octobre	1.00	1.00	1.01	1.01	1.00	
Avoine Mai	.37	.37	.38	.38	.38	
Juillet	.39	.39	.39	.40	.40	
Orge Mai	.61	.60	.61	.63	.62	
Juillet	.61	.62	.62	.63	.62	
Lin Mai	2.07	2.07	2.10	2.14	2.14	
Juillet	2.07	2.07	2.10	2.13	2.12	
Seigle Mai	.63	.63	.63	.65	.65	

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Le R. P. Couture, dominicain de Montréal, prêche en ce moment une retraite au pénitencier et à la prison. Il passera trois ou quatre mois à aider les religieux de sa communauté, établis à Star City, et prêchera la retraite des prêtres séculiers du diocèse, en juillet.

* * *

Pendant les derniers jours du mois d'avril, les bureaux du percepteur de l'impôt sur le revenu ont été particulièrement assiégés et présentaient un aspect inaccoutumé avec leur escouade de la police montée occupée à surveiller les environs.

* * *

Le Dr J. T. M. Anderson, chef du parti conservateur de la Saskatchewan, est passé deux jours à Prince-Albert, se rendant à Melfort et à Tisdale. Ses amis politiques l'ont fêté au passage.

* * *

M. Ernest-F. Webb, qui était greffier et trésorier de la ville depuis 1918, nous quitte pour devenir gérant d'une grande maison de fourrures de Montréal.

* * *

S. G. Mgr Prud'homme est parti ces jours derniers pour Chicago. Il va assister aux fêtes organisées en l'honneur du cardinal Mundelein.

* * *

M. l'abbé Ephrem Demers, ordonné prêtre à Edmonton à Noël dernier, fait maintenant partie du diocèse de Prince-Albert.

* * *

Le vote sur la question de l'achat d'un nouveau générateur de $65,000 pour l'usine électrique a donné 384 pour et 41 contre.

* * *

S.-P.-A. Branion a été élu commissaire des écoles publiques par 293 voix contre 196 à W.-B. Goodfellow. Il s'agissait de remplacer J.-A. Stewart, décédé.

WAUCHOPE

Wauchope va son petit train. Nos fermiers commençaient à s'inquiéter en voyant l'hiver se prolonger presqu'aux derniers jours d'avril. Heureusement que le beau temps est enfin revenu. Pour le moment tous nos fermiers sont absorbés par le travail des semailles. Puissent-ils faire une forte récolte et recevoir un prix plus convenable de leurs grains que ceux de l'année dernière!

Comme les lins ont été avantageusement payés l'an dernier, un grand nombre de nos fermiers veulent ensemencer en lin de vastes étendues. Pourvu qu'il n'y en ait pas de trop!

* * *

L'on travaille beaucoup auprès du gouvernement pour obtenir l'achèvement de la ligne de la Baie d'Hudson. Il est évident que le prolongement de cette ligne s'impose; mais comme nos gens de l'Est ont intérêt à voir passer nos grains par le long chemin qui conduit à leurs ports, ils mettent un acharnement scandaleux à nous refuser une ligne qui est pour nous la ligne naturelle.

L'égoïsme est malheureusement trop la règle de quantité de gens, surtout de notre époque. Mais ici notre cause est si juste que notre bon droit finira bien par s'imposer à notre gouvernement qui doit être le gouvernement de tout le Canada, du Canada central aussi bien que du Canada oriental.

DUCK LAKE

Le jour de Pâques nous eûmes une belle cérémonie. Les autels, décorés de fleurs naturelles achetées avec le produit d'un thé au presbytère, étaient magnifiques. Le choeur de chant, après un travail ardu et un grand nombre de répétitions, nous donna une messe en parties qui obtint des félicitations de M. le curé. Le choeur des pensionnaires du couvent et des jeunes filles, à la surprise générale, sembla l'emporter sur le choeur des hommes. Attention, messieurs, ne vous laissez pas reléguer à la deuxième place.

* * *

Notre ville est de plus en plus le paradis des marchands de "home brew". Il s'en fait un commerce considérable et lucratif, et journellement dans nos rues nous voyons des gens accaparant tout le trottoir pour eux seuls. Quelquefois même ils nous donnent des sérénades durant la nuit entière et tout cela sous l'oeil paternel des pères (j'allais dire des grands-pères) de la ville.

Il en est un du moins qui doit trouver la chose ennuyeuse, c'est notre constable. Chaque fois qu'il arrête un ou plusieurs ivrognes pour désordre dans la rue, il reçoit des horions de leur part. Mais qu'à cela ne tienne! Ces messieurs trouvent la chose drôle, car il ne leur en coûte pas plus cher pour avoir administré une volée au constable que s'ils ne l'avaient pas fait. Nous espérons que tout le monde trouve son petit profit de cet état de choses et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

* * *

Notre ville est aussi le paradis des indigents. Il est étrange de voir que chaque fois qu'une famille habitant dans la municipalité rurale est sur le point d'avoir besoin de secours, elle s'empresse de quitter la municipalité pour venir habiter en ville. Heureuse municipalité de Duck Lake, qui a une bonne ville dans son sein pour recueillir ses indigents! Est ce l'effet du hasard ou celui de machinations subtiles? Mystère!

* * *

On nous annonce la fondation d'une fromagerie. Bonne chance et souhaitons que cela relève un peu la situation de plusieurs de nos fermiers.

* * *

Nous avons depuis plusieurs jours une température idéale et les travaux des champs battent leur plein. Espérons que la Providence nous accordera une bonne récolte et le "Wheat Pool" un bon prix!



LEBRET

Nous avons eu la visite du F. Limoges, O.M.I., autrefois de cette mission et aujourd'hui de Marieval, ou lac Croche. Le bon frère a passé près d'une semaine au presbytère.

* * *

Une visite d'un autre genre a été celle de Mme Alice-E. Richardson, qui représente l'Institut Canadien National pour les Aveugles. Cette dame s'est arrêtée chez M. N. Welsh, l'un de nos pionniers, lui-même malheureusement privé de la vue. Cet institut paraît des plus utiles, puisqu'il a pour objet d'enseigner aux aveugles certains travaux rémunérateurs en même temps qu'intéressants pour des gens dont la grande croix est un désoeuvrement forcé. Mme Richardson doit nous revenir.

* * *

Depuis notre dernière chronique, nous avons un nouvel hôtelier dans la personne d'un Américain qui a loué l'hôtel de M. Ménard. Une nouvelle famille vient aussi de nous arriver.

* * *

Le dernier dimanche de mai, onze de nos petits enfants, dont trois garçons seulement, ont fait, sans beaucoup d'éclat extérieur, leur première communion privée.

* * *

Le même jour, nous arrivaient deux Franciscains, dont l'un est le frère de notre P. Jeannotte, en route pour Edmonton. Inutile d'ajouter que leur costume, et surtout leurs sandales, ont eu un grand succès de curiosité parmi les Anglais éclairés (?) de Winnipeg et de Régina.

* * *

Le vénérable P. Perrault s'est attardé chez ses sauvages de Paskwa, où on le dit absorbé dans de grands travaux de peinture... en bâtiments. Il laisse, paraît-il, la peinture sur toile à l'un de ses Indiens, qu'on assure être un véritable artiste, bien qu'il n'ait point encore exposé au Salon de Paris.

* * *

Les filles de l'Ecole Industrielle, sous la direction du P. Léonard, préparent depuis quelque temps une grande séance récréative pour le 8 mai prochain. Etant donné le succès à peu près uniforme dont ont jusqu'ici été couronnées leurs soirées, les spectateurs s'attendent à quelque chose de vraiment bien pour ce jour-là.

* * *

Mieux vaut tard que jamais. Pour réparer un oubli involontaire, ajoutons que nos pères oblats ont depuis quelque temps un nouveau couple pour les travaux de leur cuisine et de leur ferme. C'est un M. et une dame Choquette, tous les deux originaires de Saint-Alphonse, Manitoba, et dont on est, paraît-il, on ne peut plus satisfait.

GRAVELBOURG

Visite de Monseigneur

Vendredi soir, le 25 avril dernier, les paroissiens de Gravelbourg se rendaient joyeusement en foule à la gare pour saluer à son arrivée S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina. Sa Grandeur venait paternellement nous rendre visite accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé A. Murray. La joie se reflétait sur toutes les physionomies à l'occasion de cet heureux événement. Déjà M. le Curé et les professeurs du Collège s'étaient hâtivement portés à la rencontre de Monseigneur. En face du magasin de M. O. Rinfret, jaillissant de lumières électriques, la fanfare du Collège, jouant les morceaux choisis de son répertoire et remplissant l'air de ses vibrantes harmonies, souhaita à sa manière la bienvenue à Monseigneur. Le cortège des automobiles reconduisit ensuite triomphalement Sa Grandeur au presbytère, où les notables de la localité lui présentèrent leurs respectueux hommages au nom de tous.

Le lendemain 26 avril, le distingué visiteur fit la visite canonique du couvent, dirigé par les RR. SS. Jésus-Marie de Sillery. Comme toujours, la réception fut des plus aimables et des plus gracieuses de la part des élèves et de leurs dévouées institutrices.

Dimanche le 27 avril, S. G. Monseigneur l'Archevêque chanta la grand'messe pontificale, promut à l'ordre du sous-diaconat M. l'abbé Charles-Emile Arès, professeur au Collège, et fit le sermon de circonstance. La chorale du Collège, sous la direction de M. l'abbé Louis Lussier, chanta avec art la belle messe harmonisée de Léonard en fa. A la grand'messe solennelle, M. le curé Charles Maillard remplit les fonctions d'archiprêtre, les RR. PP. J. Magnan et G. Boileau celles de diacre et sous-diacre d'honneur, et les RR. PP. N. Massé et G. Salomon celles de diacre et sous-diacre d'office. Les fonctions de maîtres des cérémonies furent remplies par MM. les abbés A. Murray et H. Laplante.

Un dîner préparé par les soins de Mme Jos. Cormier ainsi que Mlles Elisabeth et Antoinette Cormier, fut ensuite servi au presbytère par M. le curé à Monseigneur, au directeurs du Collège et au nouveau sous-diacre, M. l'abbé Arès.

Le soir, à l'église, après le "Magnificat", S. G. Mgr l'Archevêque donna un éloquent sermon sur "Les gloires et les prérogatives de la T. S. Vierge". La bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée par M. l'abbé A. Murray, assisté du R. P. Baillargeon et de M. l'abbé C.-E. Arès comme diacre et sous-diacre. Le T. S. Sacrement fut exposé par M. l'abbé Thibault, curé de Coderre, diacre d'honneur. Le chant fut encore exécuté par la chorale du Collège.

A l'issue de ces offices pieux, l'assistance fut convoquée à la salle Saint-Jean-Baptiste pour une soirée récréative. Un groupe d'artistes amateurs de la ville interpréta avec succès la spirituelle comédie de Labiche, en 4 actes, intitulée "Le Voyage de Monsieur Perrichon". Le programme musical fut exécuté par l'orchestre Huel. Cette intéressante soirée fut couronnée par une remarquable allocution de S. G. Mgr Mathieu sur nos devoirs de catholiques et de Canadiens français. "Aimez l'Eglise, dit en substance Sa Grandeur, aimez notre religion, aimez la patrie canadienne et notre belle langue maternelle, la langue française, aimez votre clergé et votre paroisse, aimez vos florissantes maisons d'éducation, le collège, le couvent et le jardin de l'enfance, vrais châteaux forts de notre foi et de notre nationalité, oeuvres d'espérance et d'avenir; procurez une bonne éducation à vos enfants, cultivez les vocations religieuses et sacerdotales, préparez une élite de patriotes convaincus, de catholiques militants et d'apôtres laïques. En retour, le Père céleste, duquel descend tout don parfait, bénira vos familles, vos institutions, votre paroisse, du haut du ciel il accordera des jours de prospérité et de gloire, d'expansion et de rayonnement, à notre sainte foi et à la race française dans l'Ouest canadien." Ces éloquentes paroles produisirent une profonde et salutaire impression sur l'auditoire.

Lundi le 28, Monseigneur célébra la sainte messe au collège. La chapelle resplendissait de ses plus belles parures, les mélodieux cantiques remplirent le pieux asile, et une communion générale des élèves en embauma l'enceinte de recueillement et de religieuse ferveur.

Après déjeuner, aux applaudissements de la gent écolière, un "grand congé" fut gracieusement accordé aux étudiants par Monseigneur.

Un succulent dîner, préparé par les RR. SS. Oblates, fut offert à Monseigneur et aux membres du clergé par les autorités du collège.

Dans l'après-midi, Monseigneur eut encore l'obligeance de donner la lecture spirituelle aux élèves.

Le lundi soir, une nouvelle séance humoristique et musicale procura à tous une distrayante soirée récréative. "Les Boulinard", comédie en trois actes, fut jouée avec brio par le même groupe d'amateurs que la veille. Voici les noms des principaux acteurs: MM. H. Fortin, A. Raymond, F. L'Heureux, J. Hamelin, L. Poulin, W. Jérome, E. Chabot, A. Dejorme, A. Bachand, V. Lizée et V. Lecuyer.

Ces divertissantes comédies avaient été préparées sous la direction de M. l'abbé P. Jérome, vicaire.

Mardi le 29 avril fut la journée du Jardin de l'Enfance, dirigé par les RR. SS. Oblates. Monseigneur y célébra la messe aux pieux échos de saints cantiques. Les benjamins, — une quarantaine de petits garçons, en habits de fête, — y reçurent la communion de la main de Sa Grandeur. Après la messe, tout comme au collège et au couvent; avec ses paternelles bénédictions et ses judicieux conseils, Monseigneur distribua une profusion de souvenirs pieux, images, médailles et ex-votos.

Et, dans la matinée, l'âme sans doute remplie des réconforts et des échos enchanteurs de ces fêtes joyeuses après une dernière bénédiction, notre vénérable archevêque, entouré de ses enfants, nous quitta à regret, emportant dans son coeur les témoignages de notre religieux attachement, de notre gratitude et de nos voeux.

Plusieurs membres du clergé s'étaient joints à nous pour ces démonstrations de piété filiale. Il nous fait plaisir de mentionner entr'autres: M. le curé Bois, de Meyronne, et son dévoué vicaire, M. l'abbé A. Leclaire; M. le curé Thibault, de Codorre; M. le curé A. Gravel, de Mazenod; M. le curé Dubois, de Mazenod; le R. P. Coster, rédemptoriste, etc. Nos sincères remerciements à tous.

LES DESSOUS DIPLOMATIQUES DES EVENEMENTS DE LA RIVIERE ROUGE

Conférence faite au Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'A. C. J. C., par M. Guillaume Charette

Dans notre première étude nous avons vu l'histoire des événements qui se sont déroulés depuis 1859 jusqu'à 1870, comme un témoin oculaire raconterait tout simplement ce qu'il a vu, sans s'arrêter aux causes et aux effets des choses dont il parle. Ce soir, nous allons soulever un coin du voile diplomatique qui couvrait les ficelles politiques avec lesquelles les hommes d'Etat faisaient danser leurs pantins. Nous allons reconstituer succinctement le jeu qui se fit entre Londres et Ottawa, et d'Ottawa à la Rivière-Rouge. Aux va-et-vient inquiets des hommes publics canadiens, la vérité perce déjà; à mesure que nous avancerons nous verrons les documents mettre leur sceau.

Afin de mieux nous orienter dans le sujet de ce soir, résumons d'abord ce que nous avons dit dans notre première conférence.

Résumé des événements

Avant 1870, le Nord-Ouest était une colonie anglaise gouvernée par une compagnie marchande qui relevait de la couronne d'Angleterre de par sa charte royale. La suzeraineté de la Compagnie de la Baie d'Hudson avait passé par deux phases: elle exerça d'abord son monopole commercial en vertu de sa charte, c'était le régime absolu; puis, elle avait cédé devant le mouvement toujours grandissant en faveur de la liberté de la traite. En 1869 sa charte expirée restait en souffrance et la couronne lui déléguait tacitement son autorité.

Au lendemain de la Confédération du Canada, le gouvernement canadien entama des négociations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement impérial, dans le but de s'annexer les territoires du Nord-Ouest et d'étendre ainsi ses frontières jusqu'au Pacifique. Après de longues discussions de part et d'autre, les partis en arrivèrent à une entente par laquelle la Compagnie rétrocédait ses droits à la Couronne qui devait alors transférer l'Ouest au Canada.

Sitôt que le gouvernement canadien put voir l'issue rêvée des négociations, il devança le transfert en commençant immédiatement l'exercice de sa juridiction en ce pays. Le peuple, qui n'avait pas été consulté au sujet de ce changement d'allégeance, s'alarma et refusa au gouvernement canadien de s'installer chez lui avant qu'il en eût formellement le droit. Il demanda que l'on tînt compte de lui avant que son sort politique ne fût fixé. Les Métis de langue française, qui avaient le plus en jeu, prirent l'initiative en formant un comité de protection. Ils arrêtèrent le gouverneur envoyé prématurément et lui défendirent de mettre le pied sur les territoires du Nord-Ouest. Les Anglais venus récemment du Canada, surtout de l'Ontario, pour s'établir ici, prirent fait et cause pour le pseudo-gouverneur et formèrent le "parti canadien", dans le but de concentrer leurs efforts pour faire triompher la cause de la Confédération sans autre préambule. La lutte s'engagea. Les Métis français voulaient faire respecter leurs droits et décider librement de leur avenir politique; les Anglais voulaient les écraser, tandis que les Métis anglais approuvaient leurs congénères français, mais n'osaient pas faire montre de trop d'activités.

Le rôle de Riel

Louis Riel, le chef des Métis, voyant le danger de laisser aux Anglais le moindre avantage, s'empare du Fort Garry et met pratiquement le pays en état de siège. Le gouvernement canadien voit sa méprise et veut s'en prendre aux autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Celles-ci ne veulent prendre aucune responsabilité. A Londres, le gouvernement impérial s'inquiète du bien fondé de la conduite des Métis et refuse d'exécuter le transfert de l'Ouest au Canada sans le consentement des habitants. Cependant l'imbroglio du gouvernement canadien a tué le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'Ouest se trouve sans gouvernement. Riel forme un gouvernement provisoire de nécessité pour rétablir l'ordre et protéger la société. Il convoque tous les éléments de la population en une convention, fait reconnaître son gouvernement et réduit par des moyens énergiques le "parti canadien" à rester tranquille.

Le gouvernement canadien envoie des délégués pour traiter avec Riel. Le gouvernement provisoire est réorganisé par une seconde convention générale et la première assemblée législative de l'Ouest est élue avec Riel comme président. Les Métis anglais se rallient aux français. Le Canada, forcé par Londres, demande de traiter avec le gouvernement provisoire. Celui-ci dresse la liste des droits qui est portée à Ottawa par trois délégués. La liste des droits devient l'Acte de Manitoba, le gouvernement provisoire sanctionne l'Acte et la Rivière-Rouge entre avec tout l'Ouest dans la Confédération canadienne. Londres, voyant les Métis satisfaits, exécute le transfert.

Voilà, Mesdames et Messieurs, en peu de mots, l'exposé du Mouvement des Métis à la Rivière-Rouge en 1869-70.

L'histoire, telle qu'elle est enseignée dans nos écoles, a qualifié ce mouvement de rébellion; elle fait passer Riel et les siens pour bandits et notre jeunesse est nourrie de ce poison depuis 1870 jusqu'à nos jours. Rien n'est si contraire à la vérité et la justice. Cependant les historiens qui partagent cet erreur grotesque sont si nombreux qu'il paraît téméraire de la part d'un homme aussi obscur que moi de vouloir mettre les choses au point.

Pourtant, la vérité existe; elle vit indépendante des opinions et des volontés; elle n'a pas besoin de champion de génie pour se dégager du treillis de mensonges et triompher au grand jour. En effet, si l'on passe en revue tous les historiens, et surtout les historiens anglais, nous voyons les faits s'estomper tour à tour sur le faux ciel que ces gens-là font miroiter. Il ne faut pas s'en étonner. Voyez-vous, tous ont écrit par intérêt, pour faire le panégyrique, qui d'un personnage, qui d'un parti politique, qui d'une secte, tous un peu pour se faire une gloriole personnelle. Or comme il arrive toujours en pareil cas, les intérêts ne s'accordent pas tous, et, de là, conflit de points de vue, d'opinions, et, par conséquent, de versions. L'un admet un fait, un autre un second, et ainsi de suite. Quand nous les avons tous lus et passés au crible, l'histoire apparaît telle qu'elle doit être.

Auteurs anglais

C'était mon intention, en ce moment, de légitimer le soulèvement des Métis en m'appuyant sur quelques-uns de ces auteurs, tels par exemple:

Begg, "Red River Settlement Troubles";

Geo. Stewart, "Administration of the Earl of Dufferin";

Major Boulton, "Reminiscences of the North West Rebellion", pp. 52-58, 61-75;

Buckingham and Ross, "Life of Alexander McKenzie";

"Blackwood Magazine, December 1870", pp. 206;

Capitaine Huyche, "The Red River Expedition";

Hill, "History of Manitoba", p. 293;

Jos. Pope, "Memoirs of Sir J. A. Macdonald", Vol. 2, cap. XVIII, pp. 38-64, cap. XIX, pp. 79-84;

Edmund Collin, "Canada's Patriot Statesman", cc. XIX, XX, pp. 352-385;

John Boyd, "Life and Time of Sir Geo E. Cartier", cap. XV, pp. 295-306;

Beckles Willson, "Life of Lord Strathcona", cap. VIII-XI, pp. 155-265;

Colonel Steele, "Forty Years in Canada", caps II, III, pp. 6-40;

W. A. Harkin, "Political Reminiscences of Rt. Hon. Sir C. Tupper", pp. 50, 53, etc.;

J.-W. Longley, "Life of Joseph Howe", pp. 190 etc.;

Joseph Howe, "Speeches and Letters", 1869, etc.;

Rev. Dr. Bryce, "The Old Settlers", "History of Winnipeg", "Story of Manitoba", "The Hudson's Bay Company";

Comité du Nord-Ouest: "Témoignages de McTavish, Bunn, Boulton, Dennis, etc.";

Rapport de Dennis, 27 octobre 1869;

Rapport de Provencher, 3 novembre 1869;

Correspondances: McDougall au Secrétaire d'Etat, 31 octobre, 5 novembre, 20 novembre, 14 novembre, 2 décembre, 1869;

Correspondances: Dennis à McDougall, 27 octobre 1869;

Lettres de McDougall à Sir John, Sir John à McDougall, Sir John à Rose;

Dépêches de Earl Granville au Gouverneur Général, surtout celle du 30 novembre 1869, Réponse du Gouvernement Canadien, 16 décembre.

Y eut-il "rébellion"?

Le mouvement de la Rivière-Rouge était-il une rébellion? Parmi tous les noms que je viens de vous citer, j'en prends deux et je leur laisse le soin de régler cette question importante pour nous, catholiques et de langue française surtout, puisque c'est sur elle que se base, en fin de compte, la raison de nos revendications.

Le premier nom est celui d'une de nos plus grandes figures de la politique canadienne, Sir John A. Macdonald; l'autre, une de nos autorités en jurisprudence constitutionnelle, John S. Ewart, fameux avocat et remarquable écrivain de Toronto.

Aux chapitres XVIII et XIX du tome 2me des mémoires de Sir J.-A. Macdonald par Joseph Pope, nous lisons ce que pensaient les Pères de la Confédération au sujet de Riel et du Mouvement des Métis. Joseph Pope nous dit qu'après de longues négociations entre le Canada, la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Gouvernement Impérial, négociations qui durèrent de 1867 à 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson accepta de céder ses droits sur les territoires de l'Ouest à la Couronne, moyennant la somme de 300,000 louis sterling, 1-20 de la zone fertile; c'est-à-dire, cette partie de l'Ouest s'étendant du lac Winnipeg aux Montagnes Rocheuses, et des frontières des Etats-Unis à la rivière Saskatchewan du nord; plus 45,000 acres des terrains avoisinant ses postes de traite. L'Acte de Cession, entre la Compagnie et la Couronne, est daté du 19 novembre 1869. Il était convenu que le transfert formel se ferait le premier décembre suivant.

En attendant ce transfert anticipé, et ne doutant pas du succès de la transaction, le Parlement canadien passa une loi qui fut confirmée le 22 juin, à l'effet de pourvoir à l'organisation d'un gouvernement temporaire des Terres de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest après que ces pays seraient réunis au Canada. En vertu de cette loi, l'honorable William McDougall fut nommé lieutenant-gouverneur des Terres de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest; McDougall partit le jour même, c'est-à-dire le 28 septembre, pour le siège de son gouvernement. Nous savons le reste, dit cet auteur, qui raconte à grands traits les événements que nous connaissons.

Remarquons sans tarder la hâte du gouvernement canadien. Cinq mois avant que l'Ouest soit réuni au Canada, le parlement canadien passe une loi pour pourvoir à son gouvernement et nomme un gouverneur deux mois avant que l'union soit un fait accompli. En soi, ces deux actes prématurés ne tirent pas à grandes conséquences, mais les événements devaient montrer qu'Ottawa faisait comme Perrette. Le transfert ne se fit pas le premier décembre, mais le 15 juillet de l'année suivante.

(A suivre)

Feuilleton de LA LIBERTE No. 8

LES BASTONNAIS

Roman canadien par J. LESPERANCE

(Suite)

Jetant un regard sur M. Belmont, Roderick fut frappé du changement qui s'était opéré chez lui pendant les trois derniers jours. Il avait l'apparence d'un autre homme; ses traits étaient tirés, ses yeux renfoncés dans leurs orbites et ses manières agitées et nerveuses.

Le calme normal de son extérieur avait disparu, et sa courtoisie de haut ton était remplacée par l'exagération et la pétulance des gestes. Il était là mal à l'aise, près du manteau de la cheminée, attendant que le jeune officier prît la parole. Hardinge dit enfin:

— M. Belmont, cette entrevue sera brève, car elle est pénible pour nous deux. Je n'ai vraiment qu'un mot à dire, en ce qui me concerne et c'est ceci: quoique j'aie eu à remplir d'importants services militaires dans le cours de ces derniers jours, aucun de ceux-ci n'était ou ne pouvait être dirigé contre vous.

M. Belmont regarda Hardinge d'un air de doute et branla la tête, mais ne répondit rien. Roderick se mordit les lèvres et reprit:

— La déclaration que je vous fais, Monsieur, quoique brève, couvre tout le champ de vos soupçons et de vos accusations. Je connais ces soupçons et c'est pourquoi ma déclaration est très formelle. Je vous demande de l'accepter comme ma défense complète.

M. Belmont resta les yeux fixés sur le foyer et continua à garder le silence.

— Dois-je interpréter votre silence comme une marque d'incrédulité, Monsieur? S'il en est ainsi, je vais quitter à l'instant votre maison pour n'y jamais rentrer. Mais avant de faire cette démarche qui, pour moi, sera fatale, je dois vous faire observer que je n'avais jamais pensé qu'un parfait gentilhomme comme vous, M. Belmont, mettrait en doute la bonne foi d'un officier anglais comme moi et mon chagrin est rendu plus cruel par la pensée que votre fille, qui jusqu'ici voulait bien me favoriser de son estime, ne verra plus en moi désormais que le stigmate du déshonneur empreint sur ma réputation par son propre père. Par respect pour elle, je n'en dirai pas davantage, et je vais me retirer immédiatement.

A ces mots, on entendit le frôlement d'une robe et des sanglots étouffés de l'autre côté de la porte du salon. Les deux hommes entendirent et se regardèrent instinctivement. Hardinge avait les yeux voilés de larmes, tandis que ceux de M. Belmont s'adoucissaient et prenaient une expression de poignante pitié.

— Restez, lieutenant, dit-il à voix basse; une idée me frappe tout à coup. Mon silence est peut-être injuste. Si j'étais certain que votre déclaration embrasse toutes les circonstances de l'affaire, je n'hésiterais pas à l'accepter; mais je crains que vous ne connaissiez pas toute l'étendue de mes griefs.

— Je suis sûr de tout connaître, dit Hardinge d'un ton significatif qui ne manqua pas de faire effet sur son interlocuteur.

Celui-ci reprit aussitôt:

— Cela peut se vérifier aisément, si vous voulez répondre à quelques questions. Vous vous êtes présenté de bonne heure devant le lieutenant-gouverneur Cramahé, le matin du 7?

— Oui, Monsieur.

— Vous lui avez remis un paquet de lettres présumées écrites par le colonel Arnold, le commandant des Bastonnais?

— Oui, Monsieur.

— Certaines de ces lettres étaient adressées à des citoyens de Québec?

— Exactement.

— Vous savez les noms de ces citoyens?

— Je ne les connais pas.

— Le lieutenant-gouverneur n'a-t-il pas ouvert les lettres devant vous?

— Il les a ouvertes devant moi.

— Et il les a lues?

— Oui, il les a lues.

La lèvre de M. Belmont eut un mouvement de mépris et ses yeux lancèrent des flammes à Hardinge, qui reprit avec un sourire:

— Le lieutenant-gouverneur a ouvert et lu les lettres en ma présence et, après les avoir lues, il a fait tout haut ses commentaires; mais dans aucun cas il n'a révélé le nom des personnes auxquelles les lettres étaient adressées, de sorte qu'en ce moment même j'ignore complètement qui elles sont. Si ce n'est par la déduction que je tire actuellement de ce qui est arrivé entre nous, je ne saurais pas que l'une de ces lettres vous était adressée, et en réalité, je n'ai aucune preuve qu'il en soit ainsi.

— Il en est ainsi, s'écria M. Belmont d'une voix de tonnerre. J'ai reçu une lettre de cette source et elle m'a jeté dans de grandes difficultés. J'ai été mandé au château à la face de toute la ville. J'ai été soupçonné et menacé et la conséquence de tout cela est que j'ai été poussé à...

— Arrêtez, M. Belmont, dit Hardinge avec calme et levant la main. Ne me dites rien de vos projets; je ne veux pas les connaître. Je ferai mon devoir envers mon roi et mon pays. Je crois que vous ferez le vôtre; mais si vos principes vous conduisaient dans une autre voie, je préfère l'ignorer et éviter ainsi de devenir votre ennemi.

— Vous n'êtes pas et ne serez pas mon ennemi, s'écria M. Belmont, étreignant dans ses deux mains la main étendue du jeune officier, qu'il embrassa ensuite sur la joue. Je vous dois une complète réparation. Mes soupçons étaient cruellement injustes, mais vous les avez dissipés. Je vous ai traité ce soir d'une manière outrageante, et je vous prie de me le pardonner. Vos explications sont entièrement satisfaisantes. Vous avez fait votre devoir de soldat en remettant ces lettres au lieutenant-gouverneur, et quand même vous auriez su à qui elles étaient adressées, votre devoir eût été le même.

— Je n'ai pas besoin qu'on m'apprenne mon devoir, dit Hardinge avec une légère nuance de hauteur, qu'il tempéra aussitôt en ajoutant: Mais je suis flatté de savoir que j'ai l'approbation d'un homme qui m'a toujours paru être un modèle d'honneur.

— Vous avez mon approbation entière et complète, lieutenant. Quoi que vous ayez été l'instrument indirect de la crise par laquelle je passe, je suis persuadé que vous êtes innocent de l'accusation de trahison et d'espionnage à mon égard que j'ai fait peser sur vous dans mon indignation et mon désespoir. Nous sommes à la veille d'importants événements. Dans quelques jours, la guerre avec toutes ses anxiétés et toutes ses horreurs sera déchaînée sur nous. Vous avez de grands devoirs à remplir, comme soldat et comme citoyen. Remplissez-les avec toute l'énergie de votre nature. Ces devoirs sont sacrés. Je suivrai votre conduite avec le plus profond intérêt. Vos succès seront une source de plaisir personnel pour moi et j'espère sincèrement qu'il ne vous arrivera aucun mal.

Roderick fut profondément touché de ces paroles cordiales, qui étaient pour lui plus qu'une réparation pour tout ce qu'il avait souffert durant l'entrevue. Il se réjouit aussi de la perspicacité dont il avait fait preuve en devinant la vraie cause de l'erreur commise par M. Belmont. Il était regrettable, en vérité, que les lettres d'Arnold qu'il avait remises au lieutenant-gouverneur eussent impliqué M. Belmont, supposé qu'il fût réellement impliqué, ce dont il n'avait encore aucune preuve; mais elles avaient été le moyen de réveiller les autorités et de leur faire voir enfin le péril qui menaçait Québec. C'était là une digne compensation pour ce qu'il avait souffert. Mais il était une autre compensation après laquelle il soupirait, bien que l'heure fût fort avancée et qu'il dût retourner à son quartier. S'approchant plus près de M. Belmont, avec un sourire empreint d'une pointe de malice, il lui dit:

— J'ai à vous remercier, Monsieur, des bonnes paroles que vous m'avez adressées. Je les regarde comme la réparation que je vous savais prêt à faire, dès que vous connaîtriez les faits; mais vous me pardonnerez de vous dire qu'il manque quelque chose pour rendre la réparation complète.

M. Belmont témoigna d'abord quelque surprise, mais quand il vit l'expression des traits de Roderick, il comprit aussitôt l'allusion et répliqua avec une bonne humeur et une vivacité toutes françaises:

— Oh! sans doute, il y a une femme dans l'affaire. Ce n'est que justice et cela sera fait. Je lui ai fait part de tous mes soupçons à votre égard et lui ai répété toutes mes accusations. Mais à propos, cela me rappelle que je n'ai jamais parlé de tout cela à personne. Comment donc, je vous prie, la nouvelle vous en est-elle parvenue? Vous devez l'avoir apprise avant de venir ici ce soir.

— Oui, Monsieur, et c'est expressément pour cela que je suis venu.

— Qui donc peut bien vous en avoir parlé?

Hardinge ne put retenir un joyeux éclat de rire. Dans le corridor, une voix argentine lui fit écho.

— En vérité, la trahison est partout, s'écria gaiement M. Belmont. Les pires ennemis d'un homme sont les membres de sa propre famille.

Tout en parlant, il s'avança rapidement vers la porte, qu'il ouvrit toute grande. Pauline était devant lui, les yeux tout en larmes; mais un sourire d'ineffable joie se jouait sur ses blanches lèvres.

— Ne m'embrassez pas; ne me parlez pas, dit M. Belmont avec une gravité simulée. Je ne veux entendre aucune explication. Arrangez cette affaire avec Monsieur que voici. S'il vous pardonne, comme il a pardonné à votre père, je verrai ce que je peux faire pour vous.

Il sortit du salon, laissant Pauline et Roderick seuls pendant un gros quart d'heure. Pas n'est besoin de dire que les heureux jeunes gens rirent, et pleurèrent tour à tour dans la joie que leur causait leur victoire.

Quand M. Belmont revint de la cave avec une bouteille d'un vieux bourgogne exquis, la réconciliation fut complète et ce soir-là il n'y eut pas, dans tout Québec, de coeurs plus heureux que ceux de Roderick Hardinge et de Pauline Belmont. M. Belmont était content d'avoir fait une bonne action, mais il n'était pas vraiment heureux. Pourquoi? La suite nous le dira.

XVIII

Roderick Hardinge

Il était près de neuf heures lorsque Hardinge rentra dans ses appartements, aux casernes. Il avait passé une journée semée de péripéties et il se sentait fatigué. L'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Belmont était, néanmoins, si exclusivement l'objet de ses préoccupations, qu'il ne parut pas disposé à chercher le repos que réclamait l'épuisement de ses forces physiques.

Machinalement, il ôta son costume civil et revêtit la petite tenue de son grade. Puis il se mit à marcher dans sa petite chambre, absorbé dans ses pensées. De temps en temps il parlait à intelligible voix, sans en avoir conscience, ou il fredonnait des morceaux de chansons ou même il se mettait à rire tout doucement.

Arnold et sa troupe de rebelles étaient complètement oubliés pour le moment. Les événements militaires qui l'avaient tant occupé dans le cours des derniers jours étaient comme effacés de sa mémoire et les mouvements de troupes dans les cours des casernes échappaient complètement à son attention.

On a dit, et non sans raisons plausibles, que le soldat, à la veille d'une bataille, est plus sensible aux doux sentiments du coeur et oublie plus facilement tout le reste, qu'aucun autre mortel.

Il en était ainsi de Roderick ce soir-là. Il appréciait vivement l'étendue des dangers qu'il avait courus et l'importance de la victoire qu'il avait courus et l'importance de la victoire qu'il avait remportée pendant la dernière heure. Qu'aurait donc été pour lui la gloire des armes, le renom acquis par des services patriotiques, s'il avait perdu Pauline?

Et, s'il faut dire toute la vérité, le pays lui-même valait-il la peine d'être sauvé sans elle?

Roderick Hardinge avait vingt-sept ans. Il était Ecossais de naissance, mais il avait passé au Canada la plus grande partie de sa vie. Son père était officier dans le fameux régiment écossais de Fraser, dont l'histoire est si intimement liée à la conquête de la Nouvelle-France. Après la bataille des plaines d'Abraham à laquelle il prit une grande part, ce régiment fut caserné dans la ville de Québec pendant quelque temps, et lorsqu'il se débanda finalement, la plupart de ceux qui le composaient, officiers aussi bien que soldats, s'établirent dans le pays, ayant obtenu du gouvernement impérial de grandes concessions de terre dans la région du Golfe. Cette colonie a fait sa marque dans l'histoire du Canada, et jusqu'à nos jours, les familles écossaises de la Malbaie doivent être rangées parmi les plus distinguées, dans les annales de la province.

Tout en conservant beaucoup des meilleures qualités caractéristiques de leur origine, ils se sont complètement identifiés avec leur nouvelle patrie et par leurs unions avec les familles de race française, ils ont presque entièrement perdu l'usage de la langue anglaise.

Le père de Roderick avait imité l'exemple d'un grand nombre de ses camarades officiers, et, dans l'automne de 1760, quelques semaines après la capitulation de Vaudreuil à Montréal et l'établissement définitif de la puissance britannique au Canada, il avait résigné sa position dans l'armée et s'était établi sur un beau domaine dans Montmagny, à peu de distance de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. C'est là qu'il avait appelé d'Ecosse sa famille. Roderick, son fils unique, avait douze ans à son arrivée au Canada, et il avait grandi ainsi comme un enfant du sol. Il n'avait jamais quitté le pays, et à la mort de ses parents, il avait hérité du patrimoine paternel qu'il avait considérablement amélioré et cultivé avec beaucoup de succès. Il avait passé souvent ses moments de loisir dans la ville de Québec où sa position, sa richesse et sa bonne éducation lui avaient ouvert les portes des cercles les plus choisis et les plus exclusifs de la petite, mais aristocratique capitale.

Grâce aux circonstances de cette époque, la langue française lui était devenue presque plus familière que la langue anglaise et le lecteur aura sans doute compris que la plupart des conversations que nous avons rapportées étaient tenues en français. Il en était surtout ainsi dans ses relations avec Pauline et son père qui ne parlaient ni l'un ni l'autre un mot d'anglais.

Aux premières nouvelles de l'invasion du Canada par les troupes continentales, il avait aussitôt laissé ses domaines aux soins de son vieil ami Donald, et bouclant l'épée de son père, il s'était empressé de se rendre à Québec et de s'enrôler dans l'armée. Les restes du régiment écossais de Fraser, complétés d'autres recrues, avaient été formées en régiment, appelé les *Emigrants royaux*, sous le commandement du colonel Allan McLean et l'on aura naturellement pensé que Roderick s'y était enrôlé, mais pour quelque raison à lui connue, il n'en avait rien fait. Il avait pris une commission régulière dans un régiment de la milice de Québec commandé par le colonel Caldwell. C'est comme officier de ce régiment qu'il avait rempli les services remarquables que nous avons rapportés dans les chapitres précédents.

Roderick Hardinge était grand, robuste, taillé en athlète et d'une nature ardente. Il était grand amateur d'exercices du corps et de courses lointaines. Il avait fait beaucoup d'excursions en raquettes avec les coureurs des bois jusqu'au coeur des régions inhabitées. Souvent il avait erré pendant des mois entiers avec quelques-uns des jeunes Hurons de Lorette, à la chasse au cerf ou au buffle. Il était excellent cavalier, comme nous l'avons vu par sa course à Trois-Rivières.

Son éducation n'avait pas été négligée et ses belles facultés mentales avaient été cultivées par les soins de son père et le meilleur enseignement que les savants ecclésiastiques français de Québec pouvaient donner. Il était d'un teint très blanc, avec de soyeux cheveux blonds et une barbe de lin. L'homme est généralement gouverné par les contrastes; c'est probablement pour cette raison qu'il aimait Pauline aux cheveux bruns et aux yeux noirs. Il était de dix ans son aîné et il la connaissait depuis son enfance, mais son teint fleuri et sa parfaite santé le faisaient paraître beaucoup plus jeune et quand les deux marchaient côte à côte, on ne remarquait aucune choquante disparité d'âge.

Roderick venait de boutonner le dernier bouton de sa veste de petite tenue quand on frappa à la porte; Donald entra. Après avoir reçu un chaleureux accueil, il informa son maître qu'il avait terminé ses reconnaissances de rebelles, ceux-ci devant parler par eux-mêmes dès le lendemain. Il lui apprit qu'il arrivait du château où il avait donné ces renseignements au lieutenant-gouverneur. Hardinge le remercia pour sa diligence et sa fidélité, et comme récompense, en réponse à une question de Donald, il lui ordonna de ne pas retourner à la ferme, mais de rester dans la ville pour prendre part à la défense.

Tant que le pays serait en danger, le domaine de Montmagny pouvait prendre soin de lui-même.

XIX

Les colombes effrayées

Pauline avait peu ou point d'appréhensions. Son petit être était tout coeur et son esprit ne pouvait embrasser la signification des événements politiques qui se passaient devant ses yeux et dont son avenir dépendait plus ou moins. Pour elle, la loyauté à la France consistait simplement à révérer son père et à lui obéir. Pour elle, la fidélité au roi ne s'étendait guère au delà de l'amour pour son beau et viril représentant, Roderick Hardinge.

Heureuse la femme qui n'est pas forcée de sortir du cercle des affections! Noble, la femme dont l'héroïsme est purement du coeur et non de la tête. Il y a plusieurs espèces de martyrs, mais celui du pur amour est le plus grand par la concentration de son abnégation.

Après le départ de Roderick, Pauline ressentit le besoin d'être seule un instant, afin de repasser dans son coeur toutes les scènes pathétiques de cette soirée. Ce n'était pas un procédé d'analyse; son esprit en était incapable. C'était simplement une calme revue de tous les faits, propre à les retracer plus vivaces encore et à en rendre l'effet plus tendre au coeur. Pendant une longue heure elle resta assise sur le pied de son lit, tantôt pleurant, tantôt souriant; par moments, rejetant en arrière sa jolie tête, ou cachant sa douce figure dans ses mains. Parfois une ombre couvrait ses traits délicats, mais elle était bientôt remplacée par un air de sérénité. Finalement son attitude se résuma en une apparence de bonheur dans la prière. Ses mains se joignirent sur ses genoux, son front s'inclina et ses lèvres murmurèrent des mots de gratitude.

Belle Pauline! Assise là, les yeux penchés et tout son être partagé entre son amour terrestre et son devoir envers le ciel, elle était le vrai type de la femme aimable.

L'aiguille marquait onze heures à la petite pendule d'ivoire placée sur le manteau de la cheminée, quand elle entendit gratter à sa porte. Quelle fut la surprise de Pauline, en répondant à cet appel, de voir la petite Blanche entrer dans la chambre!

— Eh quoi! ma petite fleur des bois, qu'est-ce qui peut bien t'amener ici ce soir? s'écria-t-elle.

L'enfant courut à sa marraine, et ne répondit pas d'abord, mais quelque chose dans son regard faisait soupçonner que tout n'allait pas bien. Sa présence même à pareille heure était l'indice d'événements insolites, car Pauline savait que Blanche n'avait jamais passé une nuit hors de la cabine de Batoche.

— Es-tu seule, ma chérie, demanda-t-elle.

— Oh! non, marraine, grand-père est avec moi.

— Où?

— En bas.

— Y a-t-il quelqu'un avec lui.

— Oui, M. Belmont est avec lui. Grand-père est venu voir M. Belmont.

Ces paroles rassurèrent quelque peu Pauline. Elle savait que Batoche venait rarement, s'il venait jamais à la ville, mais probablement les circonstances actuelles l'avaient forcé à faire cette démarche ce soir, et il avait amené sa petite fille avec lui en cas qu'il dût tarder trop longtemps. Elle se hâta donc de détacher le bonnet et le manteau de l'enfant.

— Viens près du feu, dit-elle, et chauffe-toi pendant que je te tire des gâteaux et des confitures du buffet.

Tout en parlant, elle remarqua un regard étrange dans les yeux de la petite fille.

— Dis-moi, Blanche, qu'y a-t-il? demanda-t-elle.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Avant de céder la place au printemps, l'hiver a voulu nous prouver qu'il avait encore de la neige en réserve et pour nous convaincre il nous a envoyé une bordée qui a passablement abîmé les chemins. Cependant ceci n'a pas empêché le monde d'assister assidûment aux offices de la semaine sainte et encore moins n'a pu nuire à la fête de Pâques qui a été célébrée avec une grande solennité. Nos chantres méritent certainement des félicitations, car ils n'ont rien épargné pour rehausser la fête.

• • •

Le jour de Pâques, après la grand'messe, tous les paroissiens se sont réunis à la salle. D'un commun accord il fut décidé qu'on rétablirait l'intérieur de l'église dans sa beauté primitive en procédant à un nettoyage complet, en vue de la grande cérémonie qui s'y déroulera au mois de juin. Ce qui fut dit fut fait. Dès le lendemain matin, il y eut un véritable remue ménage à l'église. M. Jean Boulet, qui avait été choisi, à l'assemblée, pour diriger le travail, sut distribuer de la besogne aux nombreux hommes de bonne volonté présents. Inutile de dire que les dames et demoiselles accoururent également pour prêter leur concours. En voyant les échafaudages qui touchaient la voûte et en observant la grande activité qui régnait du haut en bas, on se serait cru en pleine construction.

Aujourd'hui tout est fini. En moins de trois jours la restauration a été achevée. Le coup d'oeil est ravissant. Elle est belle surtout, la voûte au bleu céleste! En entrant, un étranger pourrait s'y méprendre et croire que maître-autel, statues, tableaux du chemin de la croix ont été repeints, tellement ils sont beaux. Combien tous les volontaires qui se sont dévoués pour ce pénible travail méritent d'être remerciés! Le bon Dieu ne manquera pas de récompenser tous ceux et toutes celles qui ont prêté main-forte pour l'embellissement de son temple.

• • •

N'oublions pas de dire que le concert de Pâques a eu le succès attendu. Nos jeunes gens ont joué avec un naturel achevé les deux comédies suivantes: "Le secret des Pardhaillon" et "L'oncle du Canada". Dans les entr'actes, nous avons eu de très beaux morceaux de piano et de violon, ainsi que quelques bonnes chansons humoristiques. Merci cordial à tous les acteurs et aux habiles pianistes.

• • •

Baptême — Le 20 avril: Joseph-Marie-Gérard, enfant de M. et Mme Athanase Lavoie. Parrain et marraine: Alcide Beaudoin et Clara Paradis.

STURGEON CREEK

Une élève de 10 ans gagne au concours

Dans le concours d'épellation pour la province organisé par le "Free Press", Jessie-May McMillan, âgée de 10 ans, élève du troisième grade, fut la gagnante pour toute la province. Suivant l'opinion de l'inspecteur E.-D. Parent, Jessie-May est une élève remarquable. Elle parle le français aussi bien que l'anglais et nous devons être fiers de cette petite puisqu'elle est également de notre foi. Elle a remporté la victoire assez facilement sur les nombreux autres concourrents venus de tous les points du Manitoba.

Jessie-May était autrefois une élève de l'école Baie Saint-Paul-Ouest et appartenait à la paroisse Saint-Eustache. Toutes ses anciennes amies et connaissances se réjouiront donc de son nouveau succès. Nos plus sincères félicitations à cette heureuse gagnante.

TRANSCONA

Notre grande partie de cartes de samedi dernier a remporté un succès extraordinaire. Cinq cents personnes y assistaient, dont deux cents de Winnipeg et de Saint-Boniface. Nous ne savons vraiment en quels termes remercier nos bons amis des deux villes voisines pour le précieux encouragement qu'ils nous ont ainsi témoigné. Vingt-cinq beaux prix ont été distribués aux gagnants. Le goûter a été particulièrement succulent. Le tirage de la tombola a dû être remis à plus tard, un grand nombre de billets n'ayant pas été retournés en temps. L'une des caractéristiques de la soirée a été le grand nombre de numéros de chant et de musique en italien donnés par nos visiteurs de cette langue. Inutile de dire que le succès financier a été excellent.

A la fin de la veillée, notre curé, M. l'abbé Paillé, a remercié chaleureusement toutes les personnes présentes, particulièrement nos aimables visiteurs de Winnipeg et de Saint-Boniface et les artistes amateurs qui avaient prêté leur gracieux concours. Il a surtout fait l'éloge mérité de Mme J. Bourbonnais, qui avait été, comme on le sait, l'organisatrice infatigable de cette soirée dont nous garderons longtemps le souvenir. M. le Curé a aussi remercié d'une manière spéciale notre ami dévoué M. Desrochers, de Fort Rouge, qui avait bien voulu prendre charge du programme musical et avait obtenu le train spécial des autorités du chemin de fer.

SAINTE-AGATHE

Notre petite soirée organisée par les Enfants de Marie, qui devait avoir lieu à Pâques, a été remise au 11 mai, à cause de la température peu favorable. Vous êtes tous cordialement invités.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 30 avril dernier, par une belle journée de printemps, a eu lieu le mariage de Mlle Delphine Beaudette et de M. Romuald Mathieu, de Fisher Branch. M. le curé Desrosiers célébra la messe et la Société des Enfants de Marie, dont la mariée faisait partie, fit les frais du chant. Les heureux mariés sont en ce moment à Saint-Boniface, en visite chez Mme Adrien Guay, soeur de la mariée. De là ils se rendront à leur future demeure, à Fisher Branch. Nous souhaitons aux jeunes époux une longue vie de bonheur et beaucoup de succès dans leurs entreprises.

INWOOD

Le 7 de ce mois nous fêtions l'anniversaire de naissance de notre vénéré curé, M. l'abbé W. Cox. Cela fait déjà le quatrième anniversaire que ce cher pasteur passe parmi nous. Une petite fête fut organisée: M. W. Cossette lui présenta un cadeau au nom de tous les paroissiens et fit un petit discours auquel M. le curé répondit en français et en anglais, car bien des protestants étaient présents; ils ont voulu par leur présence montrer l'estime qu'ils ont pour lui, plusieurs même lui donnèrent un cadeau.

Il y eut aussi une partie de cartes. Les gagnants furent, pour les hommes, M. Charles Verscheure fils, pour les dames, Mlle Antoinette Hébert; les prix de consolation furent gagnés par Mme Noble et M. Ring.

Après la collation il y eut chant. La soirée se passa agréablement. L'assistance fut assez nombreuse.

• • •

Malgré le mauvais temps pendant la semaine sainte, l'assistance fut assez nombreuse aux offices. Tout le monde fut exact pour l'heure d'adoration. Le jour de Pâques, il y eut beaucoup de communions.

• • •

Nous avons maintenant une boulangerie au village. Toutes les personnes qui ont goûté le pain l'ont trouvé excellent. Toutes nos félicitations à M. W. Bonin et bon succès!

ST-PIERRE

M. Aimé-M. Dechêne, C.R., M.P., député fédéral de Montmagny, P. Q., est venu pendant son congé de session visiter sa soeur, Mme Dr J.-A. Bélanger.

• • •

Bon nombre d'étudiants ont profité des vacances de Pâques et de la semaine de la convention pour venir passer d'heureux moments au milieu de leurs familles. Ce sont: MM. Denis Audette, Raoul Bélanger et Jean Renuart, du Juniorat de la Sainte-Famille de Saint-Boniface; Mlles Marguerite Bélanger, Adelina Carrière et Blanche Renuart, de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface; Mlle Yvonne Fontaine, du couvent de Sainte-Anne des Chênes; Mlles Gabrielle Chenard et Jeanne Massicotte, de l'école Normale de Brandon; Mlles Germaine et Yvonne Sicotte, de l'Ecole Normale de Winnipeg.

SOMERSET

Le deuxième jour du mois dernier s'éteignait à Somerset, dans la paix du Seigneur, munie de tous les sacrements de l'Eglise et entourée des membres de sa nombreuse famille, Mme Veuve Raphaël Lemieux, née Primeau. Mme Lemieux appartient à cette phalange de femmes héroïques qui vinrent les premières, avec leurs maris non moins vaillants, planter leur tente sur cette montagne de Pembina, jadis toute de forêt et maintenant ouverte en grande partie à la culture.

C'est à Notre-Dame de Lourdes, au printemps de 1886, que le jeune couple Raphaël Lemieux et son épouse Cordélia Primeau, quelques mois à peine après leur mariage à Sainte-Martine, débuta. Ils eurent là leurs [illegible] épouses maintenant de Pierre Moreau et d'Onésime Boisvert. Trois ans après ils vinrent s'établir à Saint-Léon sur cette terre, à 2 milles ½ de l'église, qui fut vraiment le berceau d'une nombreuse et vaillante famille. En effet, aux deux [illegible] à Notre-Dame de Lourdes s'ajoutèrent successivement, suivant la tradition canadienne, treize autres enfants. Tous les anciens se rappellent avec quel succès cette famille conduisait son entreprise, grâce à une somme d'énergie et d'initiative peu communes. Mme Lemieux pourvoyant elle seule avec courage aux soins de sa jeune mais déjà nombreuse famille. Sur les dernières années, comme pour jouir d'un repos bien mérité, sans rien perdre cependant de leur esprit d'économie et d'amour du travail, ils quittèrent la paroisse de Saint-Léon pour s'établir à Somerset. Le bonheur ne fut pas de longue durée; le chef de cette famille s'éteignait trois ans plus tard, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec une patience toute chrétienne. Six ans après, le 2 avril dernier, c'était le tour de Mme Lemieux.

Cette mort a surpris un peu tout le monde par sa rapidité, mais la mourante avait été avertie par plusieurs attaques de la maladie qui l'a emportée. Aussi n'a-t-elle pas été prise au dépourvu. C'est avec toute sa lucidité d'esprit, en pleine conformité à la volonté du bon Dieu, qu'elle reçut les derniers sacrements. Ce bonheur pour une chrétienne de sa trempe était doublé de la joie de voir réunie autour de son lit de mourante toute sa famille, petits et grands. Les obsèques eurent lieu le 4 avril; tout le village était représenté. On remarquait aussi plusieurs étrangers amis de la famille, entr'autres le R. P. Antoine, curé de Notre-Dame de Lourdes.

Les feuilles anglaises locales et d'ailleurs ont dit un mot de cette chère disparue; il n'est que juste que des compatriotes payent un tribut d'hommage à celle qui fut bonne mère de famille, parce que Canadienne française, mais surtout bonne chrétienne.

SAINT-BONIFACE

Saint-Boniface ne ferait plus partie du comté de Springfield

La nouvelle division électorale pour Winnipeg projetée par le gouvernement fédéral fut le sujet de beaucoup de commentaires ces jours derniers. Winnipeg devant compter cinq sièges électoraux et la ville de Saint-Boniface, perdant son entité, était considérée comme une portion de Winnipeg. On protesta de toutes parts et sur l'avis du conseil, le maire Swain adressa des dépêches à l'hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, à l'hon. E.-J. McMurray, solliciteur général, et à R.-H. Hoey, représentant du comté de Springfield, réclamant contre cette injustice et demandant qu'une de ces nouvelles divisions électorales porte le nom de Saint-Boniface.

Il semble que cette attitude de notre conseil n'a pas été sans avoir un bon effet, puisqu'on nous annonce une division qui serait désignée sous le nom de Saint-Boniface et qui comprendrait la ville de Saint-Boniface, Norwood, Elmwood, Transcona, Saint-Vital et les deux premières rues de l'East Kildonan.

M. P. Brault, président du comité libéral de Saint-Boniface, s'est aussi occupé de protester contre le premier projet de division par l'entremise de l'association libérale.

Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche après-midi, à 2 heures, il y aura dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville, une assemblée publique de la Société Saint-Jean-Baptiste. On y discutera la célébration des 23 et 24 juin. Tous ceux de langue française professant la religion catholique sont priés de s'y rendre.

Commission scolaire

Statuts importants

Les commissaires d'école s'assemblaient en réunion spéciale mardi passé afin d'accepter quelques nouveaux [illegible]

Concert de la Ligue des Demoiselles catholiques

Voici le programme musical qui sera exécuté au concert organisé par la Ligue des Demoiselles catholiques de Langue française, dimanche le 11 mai. Ce concert sera sous le distingué patronage de S. G. Mgr Béliveau.

Piano: "Sonate en si bémol", Schytte: Mme Georges Dorval.

Chant: Récit et air de Lia, extrait de "l'Enfant Prodigue", C. Debussy: Mlle Adélia Patenaude. Au piano, Mme L. Thibault.

Déclamation: "O mère, je vous aime tant", P. Colonnier: Mlle Emerentienne Senez.

Quatuor: "L'Affût", C. Gounod: MM. H. Allard, W. Raymond, L. Trudeau, N. Jutras. Au piano: Mlle P. Saint-Amant.

Piano: "2me Rhapsodie", Liszt: Mlle Annette Dostert.

Chant: "Madrigal", Massenet: M. Hector Allard.

Intermède.

Choeur: "Chant du printemps", Schumann: Membres de L.D.C.F. Au piano: Mlle Elisabeth Longpré.

Déclamation: "Le Pêcheur de Pâques", P. Delaporte, S.J.: Mlle Adrienne Marion.

Chant: "Vieille chanson", Bizet: Mme Etseil. Au piano, Mme H. Baudry.

Violon: "Demande et réponse", extrait de "Petites Flûtes de concert", J. Taylor: M. Emilien Couture. Au piano, Mlle Alberta Bernier.

Allocution de S. G. Mgr Béliveau.

Tirage du chapelet en or au profit du Collège de Saint-Boniface.

O Canada!

• • •

Les membres de la L. D. C. F. qui ont des billets pour le concert du dimanche soir sont priées de bien vouloir remettre leur compte à Mlle la secrétaire avant vendredi soir.

Celles qui ont des billets pour le chapelet en or doivent envoyer livret et argent à Mlle la présidente, pour vendredi soir le 9 mai. La rafle du chapelet aura lieu dimanche soir au concert.

LE COMITE.

PETITES NOTES

Notre baryton bien connu, M. Georges Bétournay, qui nous a souvent charmés dans nos concerts et conférences par sa voix riche et sympathique, a dernièrement quitté Saint-Boniface pour aller demeurer à Montréal. Il y continuera l'étude du chant. Nos voeux de succès l'accompagnent.

• • •

Mme Paul Robillard et sa famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil récent, ainsi que pour les bouquets spirituels, offrandes de fleurs et assistance aux funérailles.

LES SPORTS

Assemblée du comité de récréation

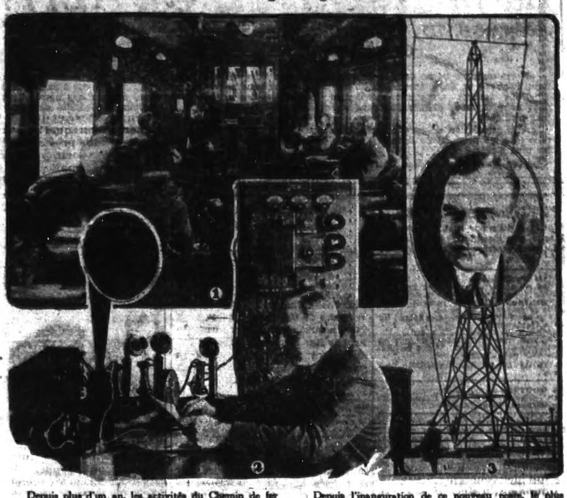
L'adoption du rapport financier du Comité de récréation se fit sans difficulté à une assemblée publique tenue dans les salles de l'Union Canadienne, jeudi dernier. Il convient de se rappeler qu'à son entrée en fonction, ce comité devait faire face à une dette de $1,171.86 contractée par le comité qui l'a précédé. En plus de ses propres dépenses d'opération, il déboursa pour le paiement de ses vieilles dettes la somme de $553.16; c'est ce qui explique que le relevé des revenus et des dépenses n'accuse pas un surplus de plus de $87.63. En tenant compte de la somme de $618.70 qui reste encore de la dette de la saison précédente, le surplus de l'actif sur le passif est de $1,535.38. Si l'on considère la grande difficulté de mener à bonne fin une entreprise sportive comme celle-ci, ce résultat est fort satisfaisant et fait honneur aux officiers sortant de charge. Aussi le public de Saint-Boniface leur témoigna sa confiance en réélisant presque exclusivement les mêmes officiers pour l'année [illegible]

Balle au camp

[illegible]

...beau, les exercices sont suivis avec beaucoup d'assiduité et tout semble indiquer que nous aurons une équipe formidable cet été.

Le Poste de Radio le plus puissant du Canada



Depuis plus d'un an, les activités du Chemin de fer national du Canada dans le domaine de la radiotéléphonie couvrent un champ très vaste et rencontrent des succès signalés. Nous pouvons affirmer que la part prise par notre grand réseau national au développement du radio a donné une impulsion nouvelle à cette science si populaire.

Le Chemin de fer national du Canada commença par expérimenter sur des trains en marche auxquels il transmettait par radio des concerts et des nouvelles. Ce fut un tel succès que le réseau finit par installer en permanence des postes récepteurs sur ses trains transcontinentaux. C'est le seul chemin de fer au monde, à l'heure actuelle, qui possède ces installations.

Pendant quelques temps le Chemin de fer national du Canada transmit ses programmes de postes indépendants dans l'Est du Canada; puis il décida de construire son propre poste émetteur, et le 27 février de cette année, Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, faisait l'inauguration solennelle du poste C.K.C.H. à Ottawa.

Le discours que sir Henry prononça en cette occasion fut si goûté de ses auditeurs, qu'il reçut des milliers de cartes de félicitation du Canada et des Etats-Unis.

Depuis l'inauguration de ce nouveau poste, le plus puissant du Dominion, le Chemin de fer national du Canada s'est entendu avec cinq autres postes émetteurs dans l'Ouest pour transmettre des concerts et des nouvelles à ses trains et au public en général, tous les après-midi et tous les soirs. Ces postes, avec celui d'Ottawa et les trois de Montréal, donnent au Chemin de fer national du Canada la plus importante chaîne de postes émetteurs non commerciaux dans le monde.

Les photographies ci-dessus illustrent quelques-unes des activités du Chemin de fer national du Canada dans le domaine de la radiotéléphonie. Le Numéro 1—montre des voyageurs sur un train du réseau écoutant un concert de radio en route. No 2—M. Tom Moore, représentant des ouvriers sur le bureau de direction du Chemin de fer national du Canada, parlant au microphone du poste du réseau à Ottawa. No 3—L'une des tours d'acier qui portent les antennes du poste C.K.C.H. sur le toit de l'édifice Jackson, à Ottawa. Dans le médaillon, est la photographie de M. W. H. Swift, jr, ingénieur de radio du Chemin de fer national du Canada, qui dirige le service de radiotéléphonie du réseau.

ETRANGE HEROS

Paris — Jean-Baptiste Travail, voleur de profession, est mort dernièrement sur l'île de Ré, où il était détenu, en attendant son transport à l'île du Diable, où il devait purger une sentence de vingt ans. S'il avait vécu quelques semaines de plus, il aurait probablement été pardonné, mis en liberté et sans doute acclamé à Paris comme le héros d'un des épisodes les plus dramatiques du contre-espionnage durant la guerre, car il avait communiqué à l'état-major français des renseignements de la plus haute importance.

Les lois du couvre-feu et la stricte surveillance de la police française, après l'ouverture des hostilités, ne permettant pas à Travail de continuer l'exercice de sa coupable profession, il émigra en Suisse et pendant qu'il était à Berne, il appert que le coffre-fort de l'ambassadeur autrichien, en Suisse, recélait des documents qui, s'ils avaient été placés entre les mains du ministère de la guerre français auraient aidé grandement à combattre l'espionnage sur la frontière française.

Sans consulter personne, sans aide ou protection, Travail réussit à s'introduire la nuit à l'ambassade autrichienne et grand fut son désappointement en constatant que le coffre-fort qu'il devait défoncer était muni d'un appareil pouvant provoquer une explosion à la moindre secousse. Après réflexion, il eut l'idée lumineuse de retourner le coffre de sûreté et de commencer son travail en arrière. Sa tâche fut longue et difficile, mais au lever du soleil le patriotique voleur était en possession d'une liste contenant les noms de tous les espions allemands et autrichiens opérant en France et en Italie qu'il s'empressa de soumettre à l'officier chargé du contre-espionnage en Suisse.

C'était en 1917 et c'est grâce à ce coup d'audace de Travail que grand nombre d'espions ont été arrêtés et que le système d'espionnage allemand en France a reçu son coup de grâce.

Travail a refusé d'accepter la moindre récompense du gouvernement français, mais il s'est payé de ses mains, ayant séquestré à son profit une somme de 250,000 livres se trouvant dans le coffre-fort de l'ambassadeur.

Au cours d'un long procès qui s'est terminé par sa condamnation en avril dernier, Travail a dédaigné de faire allusion à l'incident de Berne, mais ses saillies et le récit de son arrestation et de son évasion, à Rio de Janeiro, ont provoqué les rires homériques du public qui assistait à l'audience.

Ce n'est que lorsqu'il fut menacé d'être interné à l'île du Diable qu'il se décida à parler. Son pardon était sur le bureau du président Millerand et il devait être signé dans quelques heures, lorsque la mort a surpris Travail.

L'âge des chevaux

On est porté à croire qu'un cheval ne peut dépasser une vingtaine d'années. Un journal des Etats-Unis a signalé, il y a déjà quelque temps, un équipage composé de deux chevaux comptant à eux deux soixante-dix automnes! L'aîné a 37 ans, le cadet 33. Il paraît que ces deux vieux serviteurs travaillent ensemble depuis plus de 27 ans et fournissent un travail quotidien fort appréciable. La ville de Farnham, Québec, a connu quelque chose de ce genre, dans la personne d'un vieux charretier, Noé Chevalier, qui était septuagénaire et dont le cheval avait bien la moitié de cet âge. Pendant un quart de siècle, on les a vus circuler, et rarement l'un sans l'autre.

WINNIPEG

Nouveau Chancelier du diocèse

M. l'abbé Charles-E. Lynch, J.C.D., secrétaire de S. G. Mgr Sinnott, vient d'être nommé chancelier en remplacement de Mgr Blair, qui doit partir prochainement pour Toronto, où il va prendre son poste de président de la "Catholic Church Extension".

Concert patriotique au profit des réservistes français

Dimanche soir eut lieu au théâtre Orpheum un concert patriotique sous les auspices des Dames auxiliaires des réservistes français. L'agent consulaire, M. J.-H. Bourgouin, présidait. Il souhaita la bienvenue au nombreux auditoire et lui recommanda l'oeuvre bienfaisante de l'association des réservistes français.

Le concert musical comprenait du chant par M. S. Hélie, Mlle E. Guertin, Mme Dr E. Etsell et M. T. Kent, du piano par Mlle A. Dostert et du violon par Mlle L. Vaccari.

M. Hélie exécuta d'abord l'"Air du Cid", par Massenet, puis "Aux morts pour la Patrie", par Février. Son interprétation fut excellente, sa voix sûre et puissante. Mlle Guertin plut par le chant de "Bois épais", par Lully. "Vieille chanson", de Bizet, et "Margot", de Faure, furent rendus par

Nos artistes



M. S. HELIE, directeur de la chorale de la cathédrale de Saint-Boniface, l'un des artistes au concert des Dames auxiliaires des réservistes français, dimanche soir, à l'Orpheum.

Mme Dr Etsell. M. Kent exécuta "Ministrels", de Martin.

Mlle Dostert joua avec une dextérité étonnante la "12me Rhapsodie Hongroise", de Liszt. Les solos de violon, "Après un rêve" et "Caprice-Valse", de Weniowski, par Mlle Vaccari, furent accueillis avec grande faveur par l'auditoire.

Les quatuors "Hungarian Fantasia", de Fobani, et "Monastery Garden", furent rendus par Mme L. Thibault (piano), Mlle Johnson (violon), M. F. Redlich (violoncelle) et M. R. Rosenfeld (flûte).

Mme L. Thibault, Mme R. Baudry et Mlle Ida Gauthier furent les accompagnatrices.

Pendant un court entr'acte, Mme R.-A. Rogers, M.L.A., entretint l'assemblée de l'oeuvre accomplie par la section française de la G.W.V.A., pendant et après la guerre. Elle loua hautement les dames auxiliaires pour le beau travail qu'elles accomplissent parmi les affligés de la grande guerre et encouragea l'auditoire à se montrer généreux envers leur association.

Le concert se termina par "La Marseillaise" et "God Save the King", joués par l'orchestre.

Chevaliers de Colomb, Cercle Provencher

Le concours de dames, qui se poursuivait avec tant d'entrain, au cercle, depuis quelques semaines, vient de se terminer et a été un succès complet. Ce concours était composé de deux classes, "A" et "B". Dans la première, les joueurs suivants se disputaient les honneurs du championnat: MM. P. L'Heureux, E. Blanchard, A. Blanchard, V. Hamel, A. Lalonde, Dr L. Benoit, J.-A. Desjardins, L. Tétrault, R. Milette, H. Landreville, J. Lachance, E. Lalonde. M. J.-A. Desjardins est sorti vainqueur avec huit parties gagnées et trois parties nulles.

Dans la classe "B", faisaient partie du concours: MM. Dr Laurendeau, L. P. Gagnon, E.-J. Dufresne, E. Boismenu, A. Hogue, le chef de police T. Gagnon, A. Pambrun, G. Maher, C. Ouellette et J. Gauthier. M. Adjutor Hogue a remporté la victoire avec honneur dans cette classe.

A la dernière assemblée, les organisateurs ont présenté à M. J.-A. Desjardins une magnifique plume-réservoir et le Dr Laurendeau s'est chargé de remettre à M. Hogue, le gagnant de la classe "B", un magnifique carnet.

Comme les beaux jours de l'été approchent, ces agréables concours seront suspendus jusqu'aux premiers jours de septembre.

La parade socialiste du 1er mai

Suivant l'usage, une parade des socialistes a parcouru les rues de Winnipeg le 1er mai au soir. Environ 1,500 personnes y ont pris part et ont eu ensuite une assemblée sur la place du marché. En tête de la procession était porté l'"Union Jack" et immédiatement après, le drapeau rouge qui était revêtu pour la première fois de l'emblème soviet russe. De nombreuses autres bannières avec des inscriptions diverses figuraient aussi dans la parade. Celle-ci s'est déroulée en ordre, sans aucun incident.

William Ivens, député de Winnipeg, l'un des orateurs, a déclaré que les règlement de la ville exigeaient que l'"Union Jack" fût porté en tête de la parade, en même temps que le drapeau rouge. On n'a pu trouver personne, a-t-il dit, qui consentît à porter l'"Union Jack" sans être payé, mais par contre, personne n'a demandé à être payé pour porter le drapeau rouge.

L'assemblée a adopté une résolution en faveur de l'abolition du capitalisme.

Pertes pour les vétérans de terre et de mer

Un incendie d'origine inconnue a détruit l'immeuble Maw, à l'angle de l'avenue William et de la rue King. Les dégâts sont estimés à $104,000, partiellement couverts par les assurances. L'association des vétérans des armées de terre et de mer, qui y avait ses quartiers généraux, a perdu des papiers et des registres irremplaçables, ainsi que des trophées de guerre d'un prix inestimable.

AU SACRE-COEUR

On nous a annoncé dimanche dernier que les Dames de Sainte-Anne sont à préparer une "Soirée de famille" pour le 20 de ce mois. Elles invitent tous les amis de la paroisse à se réunir dans la salle paroissiale à cette occasion et leur promettent une très agréable soirée. Plusieurs prix seront distribués. On prépare un magnifique programme musical et on servira les rafraîchissements. Le billet de 25 sous donne droit à une chance sur le prix d'entrée.

* * *

Etaient de passage au presbytère la semaine dernière: le R. P. Robillard, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Duluth; le R. P. Grant, O.M.I., vicaire à l'église Saint-Paul, de Saskatoon, en voyage d'affaires à Winnipeg. Le R. P. Grant est le confrère de classe du R. P. Pilon. Le R. P. Brassard, O.M.I., principal de l'Ecole Indienne de Fort Francis, est aussi de passage au presbytère.

* * *

La première communion des enfants de la paroisse aura lieu dimanche le 18 mai, et la confirmation aura lieu le soir du même jour, à l'occasion de la visite pastorale de S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg.

* * *

Jeudi dernier le R. P. Pilon, O.M.I., a bénit le mariage de Mlle Phylis Pélissier et de M. Reginald Wilcox. Nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers de classe en avril

Cours commercial: Hermine Savoie, Paul Villeneuve.

8me année: Marguerite Quinn, Cécile Arsenault.

6me année: Rolande Paquin, Augustin Mousseau.

5me année: Marguerite Doyle, Noé Chevrier.

4me année: Eveline Martin, Louis Sala.

3me année: Jean Carignan, Germaine Séguin.

2me année: Lucienne Blanchard, Marguerite Guay.

1re année: Olga Poirier, René Richer.

Jardin de l'enfance: Maurie Bourgouin, Joffre Charlebois.

Une souris et trois cents chats

Un plaisant incident, que raconte "Excelsior", a diverti, l'autre jour, les visiteurs de l'exposition des chats au Crystal Palace de Londres, mais les exposés, convulsés de rage dans leurs prisons douillettes, crurent à une très mauvaise plaisanterie.

Une souris en maraude, partie explorer le monde ou attirée par l'odeur du lait et du mou, s'en vint étourdiment pousser une reconnaissance au milieu des félins somnolents. Soudain, elle les aperçut; pétrifiée d'horreur, elle vit se dresser des silhouettes de fauves, flamboyer de phosphorescentes prunelles! Et de tous côtés, — devant, derrière, partout! — la menace se multipliait, des griffes s'aiguisaient aux barreaux, des grondements féroces se répercutaient de cage en cage en tonnerre lointain. Trois cents chats, bien éveillés cette fois, guettaient l'innocente victime!

Que voulez-vous qu'elle fît contre trois cents?

La petite souris, sans avoir jamais rongé Corneille, répondit instinctivement à la manière du vieil Horace, et, les pattes en croix sur sa poitrine palpitante, elle attendit le destin. Mais rien ne se produisit, et le rongeur fourvoyé soudain comprit, avec une jubilation intense, que ses ennemis étaient captifs et prenaient sa résignation pour une narquoise insolence. Il s'empressa de détaler et s'en fut conter à la gent trotte-menu, auprès de qui elle obtint sans doute un vif succès, son extraordinaire aventure.

L'ivrognerie diminue en France

Paris — Une enquête faite par le ministre du travail a démontré que l'ivrognerie et l'alcoolisme ont diminué de 50 pour cent depuis 1914. Diverses causes sont données de cette excellente amélioration. Tout d'abord, la suppression de l'absinthe par le général Galliéni et une réduction du nombre des cabarets. On mentionne aussi les causes économiques, surtout le coût élevé des boissons alcooliques, qui sont maintenant au-dessus des moyens des ouvriers et de la moyenne des employés, sauf en de rares occasions.

On publie aussi d'intéressantes statistiques au sujet de la consommation du vin. Paris à lui seul est tombé de près d'un million d'hectolitres à bien au-dessous de 400,000 entre décembre 1922 et décembre 1923. Ce changement est expliqué par le prix très élevé actuel du vin.

L'immigration a doublé en un an

Ottawa — L'immigration a augmenté de 104 pour cent au cours de l'année de 1923. Il est entré au pays 148,560 immigrants pendant les douze mois de 1923 contre 72,887 pendant la période précédente. L'immigration anglaise a augmenté de 111 pour cent; celle des Etats-Unis a diminué de 7 pour cent et celle des autres pays a augmenté de 237 pour cent.

Il nous est venu 72,919 immigrants anglais et 55,150 des autres pays (sauf les Etats-Unis).

Une femme-sismographe

Londres — Le professeur H.-H. Turner vient de publier un intéressant article sur les tremblements de terre dans la "Quarterly Review". Il annonce, dans cet article, que l'Angleterre a un "sismographe humain" et que c'est une femme qui enregistre les chocs sismiques, où qu'ils se produisent. Le professeur écrit:

"Depuis plusieurs années, une femme a pu signaler presque tous les tremblements de terre, dans toutes les parties du monde, avant les dépêches. Elle souffre d'une étrange tension nerveuse, comme si elle était sous l'influence de l'électricité. Cette tension lui interdit presque tout mouvement tant qu'elle dure, mais elle se rompt soudainement".

Le professeur cite une lettre portant la date du 10 septembre, lettre dans laquelle la femme en question affirme "que ces tremblements de terre du Japon l'ont grandement affectée et qu'elle a eu une rude crise nerveuse hier". "Presque immédiatement, ajoute le professeur, l'explication de la rude crise fut donnée. Il y eut de violents chocs sismiques dans l'Inde, le 9 septembre, à 11 heures du soir (heure d'été)."

* *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8872.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). [illegible]